A ILLUSTRISSIMA SENHORA

DONA ANNA PESSOA - BRANCO,

SUA DIGNISSIMA ESPOZA.

AS ILLUSTRISSIMAS SENHORAS

D. JOSEPHINE-LOUISE BRANCO DE VAUGIEN.

D. IPHIGENIE-JOSEPHINE BRANCO.

Pesoas de suavissimos costumes ; optimos amigos, de quem tenho recebido mil ternissimas provas da mais sincera e verdadeira amizade : nomes sempre caros a minha lembrança, et que a gratidào mais pura tem gravados no meo corasào, onde protesto seram tam duraveis quanto o for a minha vida.

NOTIONS

SUR

LE SENS DE L'OUÏE.

OUVRAGES RÉCENS DE L'AUTEUR.

Les Vers Dorés de Pythagore, expliqués et traduits pour la première fois en vers Eumolpiques français, précédés d'un Discours sur l'essence et la forme de la Poésie, chez les principaux peuples de la terre. A Paris, chez Treuttel et Würtz. (1813). Un volume in-8.o;

La Langue Hébraïque restituée et le véritable sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale, etc., avec une traduction en français des dix premiers chapitres du Sepher, contenant la Cosmogonie de Moyse. A Paris, chez Barrois l'aîné (1815). 2 vol. in-4.o;

Notions sur le Sens de l'Ouïe en général, et en particulier sur le Développement de ce Sens, opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfans sourds-muets de naissance; seconde Édition, augmentée des Éclaircissemens nécessaires, des Notes et des Pièces justificatives à l'appui.

A Montpellier, chez Sevalle, libraire, à la Grand'Rue;

A Paris, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n.o 17;

A Strasbourg, rue des Serruriers, n.o 30;

Et à Londres, Soho-Square, n.o 30.

NOTIONS
SUR
LE SENS DE L'OUÏE
EN GÉNÉRAL,
ET EN PARTICULIER
SUR
LE DÉVELOPPEMENT DE CE SENS,
OPÉRÉ CHEZ RODOLPHE GRIVEL
ET CHEZ PLUSIEURS AUTRES ENFANS SOURDS-MUETS DE NAISSANCE;

SECONDE ÉDITION,

Augmentée des Éclaircissemens nécessaires, des Notes et des Pièces justificatives à l'appui;

PAR FABRE D'OLIVET.

A MONTPELLIER,
CHEZ M.me V.e PICOT, NÉE FONTENAY, SEUL IMPRIMEUR DU ROI.

1819.

ÉCLAIRCISSEMENS

PRÉLIMINAIRES.

Lorsque je publiai pour la première fois ces *Notions sur le Sens de l'Ouïe*, et que pour confirmer la lettre de M. Lombard, insérée dans la Gazette de France, du 3 mars 1811, j'annonçai ouvertement le bonheur que j'avais eu de donner l'usage de l'Ouïe et de la parole au jeune Rodolphe Grivel, sourd-muet de naissance, Napoléon régnait sur la France et sur une grande partie de l'Europe. L'éclat de ses victoires, qu'aucun revers n'avait encore terni, dissimulait assez ses fautes en politique et en administration, pour que des yeux, même très-exercés, ne les aperçussent pas. C'était le moment du plus grand triomphe de cet homme extraordinaire, né pour éblouir le monde et pour le ravager, pour épuiser à la fois l'admiration de

l'Europe et son mépris. Il avait, à Tilsitt, trompé l'empereur Alexandre lui-même, l'autocrate de toutes les Russies ; et le successeur des Césars venait de le nommer son gendre. Rien ne paraissait plus pouvoir lui résister. Je connaissais Napoléon. Je savais qu'il ne pouvait rien souffrir d'extraordinaire hors de lui; et, comme l'a fort bien remarqué depuis Madame de Staël (*), que toute espèce de gloire indépendante de la sienne, lui était insupportable. Dès son avénement au consulat, étonné de quelques idées neuves qui lui parvinrent à mon sujet, il résolut de me perdre ; et, en effet, à la première occasion favorable, il m'enveloppa dans un décret de proscription, et me plongea dans les prisons, confondu avec deux cents infortunés que je ne connaissais pas, et auxquels j'étais parfaitement inconnu. Il m'aurait envoyé périr comme eux sur les côtes désertes de l'Afrique, si la Providence ne se fût visiblement opposée à sa méchanceté. Je ne puis qu'admirer les moyens qu'elle

---

(*) Dans ses *Considérations sur la Révolution française.*

employa pour éluder les fureurs du tyran, et bénir du fond de mon cœur le généreux instrument qu'elle employa pour opérer ma délivrance (*).

Ce serait trop sortir de mon sujet que de dire ici pour quelles raisons secrètes Napoléon, sans aucune forme de procès, sans y être excité par aucun rapport de ses Ministres, de son propre mouvement, me condamnait à la déportation, moi, homme de lettres paisible, qui avais traversé la Révolution sans exercer aucun emploi direct ni indirect, et qui, quoique connu des partis opposés par quelques moyens et quelque force de pensée, en avais été également respecté. Le développement de ces raisons sera plus à sa place dans un autre ouvrage, et je l'y renvoie. Tout ce qu'il importait de faire connaître dans

(*) Ce fut M. le comte Lenoir de la Roche, alors sénateur, et aujourd'hui Pair de France. Il ne me connaissait presque pas lorsqu'il me rendit ce service important. Que sa modestie pardonne à ma reconnaissance cet hommage public que je rends à ses vertus. Il répondit de moi sur sa tête : il le pouvait; mais comment y fut-il engagé?

celui-ci, c'est que Napoléon me haïssait personnellement; que je le savais, et qu'il fallait de deux choses l'une, dans l'énorme disproportion de nos forces physiques : ou quitter les terres de sa domination, ce qui m'était impossible dans l'état de ma fortune, ou dissimuler avec lui. Je dissimulai donc, mais avec honneur; je sortis sans bruit de la carrière littéraire et polémique où je m'étais engagé, et je me vouai autant par goût que par nécessité à l'étude des langues orientales et des sciences archéologiques qui s'y attachent. Je restai douze ans seul, renfermé dans mon cabinet, sans autre société que mes livres, ma femme et mes enfans. Le travail devint mon occupation et mon délassement; quatorze heures par jour ne suffisaient souvent pas à l'ardeur qui me dévorait. Je fis quelques progrès dans les connaissances humaines, j'acquis quelque érudition; les traditions orientales me devinrent familières; et cela ne doit pas surprendre. L'homme surmonte tout avec de la volonté et de la constance, et je n'en manquai pas. C'est à l'opiniâtreté de mon travail que faisait allusion un de mes anciens amis, membre de l'Institut de France,

dans un rapport qu'il faisait à sa classe, il y a quelques années (*).

Pendant tout le temps que dura ma réclusion scientifique, Napoléon ne me perdit pas de vue. Je le voyais les yeux fixés sur moi, prêt à profiter de la moindre faute, de la moindre démarche hasardée, pour refrapper le coup qu'il avait manqué, et me précipiter sans espoir dans l'abîme auquel je n'avais échappé que par un prodige. J'avais un grand intérêt à le ménager; car, outre celui que la nature commande à tout homme d'attacher à sa conservation, lorsque le sacrifice de sa vie ne peut être d'aucune utilité au bien général, j'avais encore à y ajouter celui de ma famille, dont j'étais le seul appui. J'avais accepté du général Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, et alors ministre de la guerre sous le Directoire, un emploi médiocre dans ses bureaux. Tout insignifiant qu'était cet emploi, je vis clairement qu'il inquiétait Napoléon, par les tracasseries sans objet qu'il m'y suscita, surtout lorsque la

---

(*) Delisle de Sales, auteur de *la Philosophie de la Nature*. Ce fut Ginguené qui en rendit compte dans son rapport annuel.

disgrâce du général Marescot m'eut livré, sans protecteurs, aux attaques de ses subalternes. Tout devint en moi sujet d'observation et d'épilogue. Je ne pouvais plus écrire une ligne sans que la censure la plus minutieuse ne s'attachât à en éplucher les expressions. Deux fois je faillis même être enveloppé dans une mauvaise affaire, pour avoir, d'indignation ou de fatigue, laissé échapper une faible marque de mon caractère : la première fois, en refusant de rédiger contre un militaire recommandable, un décret de destitution dans les formes illégales et les termes insultans que Napoléon avait lui-même dictés ; et la seconde fois, en m'obstinant, dans la correspondance du Ministre avec l'un des généraux en chef de l'armée d'Espagne, à ne point traiter de scélérats et de brigands les Espagnols légitimement armés pour la défense de leur patrie. Cette dernière altercation, pour laquelle je fus mandé devant le secrétaire-général du Ministre, aurait pu avoir des suites très-graves, si celui qui tenait alors cet emploi n'eût écouté mes raisons avec le calme d'un administrateur sage, et ne les eût senties avec la sagacité d'un honnête homme. Mais enfin,

ma situation devenant de plus en plus difficile ; je sentis la nécessité de faire le sacrifice de mon emploi. Il était néanmoins toute ma fortune, et je n'avais pas alors d'autres ressources pour élever ma famille et subsister moi-même (*). Je ne balançai pourtant pas ; je ne vis même dans cet événement qu'un moyen que la Providence me ménageait de donner tout mon temps à l'étude, en lui consacrant des momens qu'un devoir fastidieux lui avait ravis jusqu'alors.

Je demandai donc, et j'obtins ma retraite du Ministre de la guerre. Je dois dire ici, pour rendre hommage à la vérité ainsi qu'à l'honneur du duc de Feltre, qu'il fit tout ce qu'il put pour me dissuader de ce dessein. Il m'appela lui-même dans son cabinet et m'y parla long-temps avec amitié ; mais voyant ma résolution inébranlable, il fit régler ma pension, il est vrai, dans les bornes strictement légales, mais sans écouter aucune des mauvaises chicanes que la malveillance

(*) Cet emploi me valait trois mille francs par an, d'abord au bureau du personnel du Génie, et ensuite à celui des Opérations militaires.

ne manquait pas de lui suggérer, pour me retenir sous le joug que je voulais briser.

Cette modique pension de retraite, et trois mois d'appointement que le duc de Feltre m'accorda, comme gratification, et pour témoigner que ma sortie de ses bureaux était volontaire de ma part, me fournirent les moyens et le temps nécessaires pour subvenir aux besoins de ma famille. Déjà, prévoyant de loin cette catastrophe, et profitant de quelques épargnes et de quelques circonstances favorables qui s'étaient présentées, j'avais fait entrer mon épouse dans une institution de jeunes demoiselles, comme propriétaire de l'établissement et associée dans sa régie. Les connaissances que mon épouse avait acquises sur l'éducation dont elle avait fait une étude approfondie, ses talens et ses vertus ne tardèrent pas à répandre sur l'institution confiée à ses soins et à ceux de madame Servier, un éclat qui, en assurant son succès, me mit, pendant assez long-temps, à l'abri de toute espèce de crainte (*).

(*) Mon épouse a gardé cet établissement, comme pro-

Quoique ces détails puissent d'abord paraître étrangers à l'objet qui va nous occuper, j'ai pourtant dû les faire connaître, pour donner au lecteur la facilité de s'expliquer à lui-même des choses qui, sans leur secours, demeureraient inexpliquables. Je ne pouvais nullement les toucher, même de loin, dans la première édition de cet ouvrage; et voilà pourquoi on y trouva beaucoup d'obscurités. Le point principal est, comme je l'ai dit, la haine personnelle que Napoléon me portait, haine terrible et irréconciliable, dont lui et moi nous pouvions seuls connaître et apprécier les motifs. Ma situation était critique au dernier point vis-à-vis de lui, et j'avais besoin d'une prudence singulière pour échapper aux piéges qu'il ne cessait de me tendre.

Je dois à la vérité, de dire que cette haine dont je parle, et que j'ai qualifiée d'irréconciliable, ne m'avait pas toujours paru telle. Naturellement éloigné des passions haineuses et des funestes

---

priétaire ou comme associée, jusqu'au moment de la seconde entrée des alliés à Paris, en 1815. Depuis cette époque, il est passé sous les soins exclusifs de madame Servier.

effets qu'elles causent, j'avais cru pendant assez long-temps que Napoléon reviendrait à des sentimens plus justes à mon égard. Quoique je susse fort bien que pour tout ce qui regardait les idées morales et religieuses, le fils du corse Bonaparte ne fut qu'un homme très-ordinaire et même très-petit, je ne pouvais point me dissimuler que comme politique, et surtout comme guerrier, la nature ne l'eût doué de talens très-distingués. Je voyais sa tête intérieurement mi-partie de noir et de blanc, d'obscurité et de lumière; en sorte que certaines qualités s'y trouvant sans cesse éclairées, étonnaient par la permanence de leur éclat, et semblaient gagner de grandeur à mesure qu'on les regardait; tandis que les autres, toujours plongées dans un brouillard ténébreux, restaient inertes, et par leur petitesse et leur immobilité échappaient aux regards inattentifs, ou rebutaient les yeux assez fermes pour les fixer. J'avais fait plusieurs tentatives pour faire pénétrer la lumière dans la partie obscure de son être, et pour le rendre à la morale et à la justice dont ses pas l'écartaient, d'autant plus qu'ils étaient tous convulsifs et gigantesques.

Mes efforts avaient été vains, et sa haine que je croyais usée par le temps, s'était montrée à mes yeux plus implacable que jamais. Je me trouvais donc encore obligé de dissimuler pour éviter une tempête que je n'étais pas en état de soutenir. Je n'écrivais absolument rien de direct pour lui; mais aussi je n'écrivais rien contre lui. Lorsque j'y étais forcé par les circonstances, je louais les qualités louables que tout le monde louait, et je me taisais sur les autres. Je faisais quelques vers insignifians, et pour endormir le dragon dont le regard perçant épiait tous mes mouvemens; je glissais quelques phrases complimenteuses dans les ouvrages que je voulais faire imprimer. Je savais trop que sans cela, rien de sorti de ma plume n'aurait vu le jour sous son règne. C'est ainsi qu'à l'occasion de son couronnement, je ne pus refuser à la demande du Consistoire de l'Église réformée de Paris, un *Oratorio* dont je fis les paroles et la musique; que j'accordai aux instances d'un peintre célèbre qui avait exposé au salon son portrait en émail, quelques stances dans lesquelles, à travers des louanges assez obscures, j'avais pourtant eu

l'adresse de lui donner une leçon bien forte s'il l'avait sentie; qu'en publiant ma traduction eumolpique et mes examens sur les *Vers Dorés* de Pythagore, je lui adressai un compliment flatteur sur son inspiration guerrière ; et qu'enfin en donnant la première édition de ces *Notions sur le Sens de l'Ouïe*, et me hasardant à rendre public le phénomène que j'avais opéré en développant ce sens chez un sourd-muet de naissance, je tâchai d'amadouer sa mauvaise humeur en lui en rapportant la gloire.

Je n'étais pas dupe sur l'effet que tout cela produisait sur lui. Je savais, à n'en pouvoir douter, que son irritation s'en augmentait , et que là où les autres voyaient du respect , il ne voyait que de l'ironie. Mais la colère d'un tyran est risible, quand elle est impuissante. Je me moquais, au fond, d'un ressentiment qu'il ne pouvait manifester , et je le voyais avec une sorte d'orgueil mettant le pied sur mes ouvrages pour les étouffer, ordonnant à tous ses valets d'y mettre le pied , et usant ainsi sa haine et ses forces en pure perte; car je savais qu'il passerait, lui et tous les suppôts de sa tyrannie, et que mes écrits qu'il pouvait-

bien comprimer, mais non flétrir, resteraient long-temps après qu'il serait passé. Ce qu'il fit à l'égard de mon ouvrage sur les *Vers Dorés*, est vraiment comique. J'en rendrai compte dans une seconde édition, où je ferai disparaître avec les phrases parasites qui le regardent, quelques fautes grossières qui se sont glissées dans la première. Je dois me borner ici à rapporter ce qui s'est passé à l'égard des *Notions sur le Sens de l'Ouïe*. Et pour commencer, je prie le Lecteur de bien se persuader que j'attribue volontairement et de science certaine, les persécutions ridicules que j'ai éprouvées par suite de cet ouvrage, non aux personnes qui me les ont fait directement éprouver, mais à l'homme bizarre qui me les suscitait indirectement. Ces personnes n'étaient pas libres; elles ne pouvaient qu'obéir à la terrible influence qui les mettait en mouvement; et je serais injuste à mon tour, si je ne distinguais pas la main cruelle qui tenait l'instrument, de l'instrument lui-même. Il y a plusieurs de ces personnes chez lesquelles je reconnais des vertus éminentes, et plusieurs autres dont je serais le premier à louer l'esprit et les talens.

Comme il n'est point d'homme éclairé, juste appréciateur des événemens, qui ne sente de quelle importance devient pour les sciences naturelles et morales, et pour le bien de l'humanité en général, le développement du sens de l'Ouïe opéré sur un sourd-muet de naissance, le Lecteur me permettra sans doute de reprendre les choses d'un peu haut, afin d'environner ce fait de toutes les preuves possibles de raisonnement et d'évidence.

J'ai dit, en commençant ces *Éclaircissemens*, que la haine de Napoléon, qui, dès la première année de son consulat, s'était manifestée contre moi, par un décret de proscription auquel je n'avais échappé que par un bienfait signalé de la Providence, m'avait forcé à une sorte de réclusion scientifique de plus de douze ans. Cet intervalle de temps que j'avais consacré à l'étude, ne pouvait être entièrement perdu. Lorsque je me retirai de la carrière littéraire, je n'étais pas sans quelques connaissances. J'avais exploré avec quelque fruit la littérature de l'Europe, dont je parlais assez couramment les langues principales. Je me jetai avec avidité sur celles de l'Afrique et de l'Asie; et comme il se peut, selon l'expression

du docteur Gall, que la nature m'ait favorisé de la faculté philologique, il est certain qu'en peu d'années j'étudiai un grand nombre d'idiômes dont je pénétrai le génie. Je conçus alors le dessein d'écrire une *Histoire de la Terre*, dessein énorme, au-dessus peut-être des forces d'un homme, mais que je poursuivais avec activité, en défrichant les landes antiques de la tradition, et cherchant à comparer les diverses cosmogonies des principales nations du globe. J'avais déjà comparé celles des Chinois, des Thibétans, des Hindous et des Parses, lorsqu'en cheminant ainsi, en esprit, de l'orient à l'occident de l'Asie, je rencontrai la cosmogonie des Hébreux, que nous appelons vulgairement *la Génèse*. Je connaissais alors la langue hébraïque, mais comme on l'enseignait dans les Universités; c'est-à-dire, que je savais donner au mot hébreu le sens adopté par les Hellénistes dans la version dite des *Septante*; mais je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir que ce sens ne valait rien, et que les Juifs Esseniens auxquels le roi Ptolémée avait confié la traduction des livres de Moyse, s'étaient moqués de lui.

Fort des connaissances que j'avais puisées dans mes précédentes recherches, je me mis à étudier l'hébreu avec une infatigable ardeur ; et sans m'embarrasser en aucune manière, ni du grec, ni du latin, je sondai les racines de cet idiôme antique, avec assez de force et de constance pour les dépouiller de la fange qui les enveloppait, et les ramener, pour ainsi dire, à fleur de terre. Je les examinai, et dès qu'elles me furent suffisamment connues, je résolus de rétablir sur elles, comme sur ses véritables bases, l'édifice de la langue hébraïque, écroulé depuis plus de vingt-quatre siècles. Je fis une nouvelle grammaire, je fis un nouveau vocabulaire radical, et je traduisis, d'après mes nouveaux principes, les dix premiers chapitres du Sépher, en appuyant cette traduction de toutes les preuves que pouvait me fournir la comparaison des idiômes analogues à l'hébreu, le samaritain, le chaldaïque, le syriaque, l'arabe, etc.

Cet ouvrage en deux volumes *in-quarto*, fut terminé vers la fin de l'année 1810. Mais ce n'était pas tout de l'avoir écrit, il fallait le faire imprimer, et Napoléon y consentait-il ? Je le

sondai par une lettre flatteuse, qui, malgré les obstacles qu'il opposait à ce que rien de moi lui pût parvenir, lui arriva néanmoins par une route toute extraordinaire, et faite pour piquer sa curiosité. Il jeta ma lettre au feu après l'avoir lue ; et quoique je le priasse instamment de me répondre oui ou non, il ne me répondit ni l'un ni l'autre. Comme il était alors extrêmement occupé et de son divorce avec Joséphine, et de sa nouvelle alliance, et des préparatifs de la guerre qu'il méditait déjà contre la Russie, je me hasardai à profiter de ses distractions pour sortir un moment de ma retraite ; et usant contre lui du proverbe vulgaire : *Qui ne dit mot consent*, je résolus de prendre son silence pour un aveu tacite, et de me présenter à son Ministre de l'Intérieur.

Un de mes amis, M. R.*** P.***, alors l'un des pasteurs de l'Église reformée de Paris, se chargea de m'introduire auprès de M. de Montalivet qui tenait le porte-feuille. Il lui avait d'abord exposé en peu de mots l'objet de ma visite. Ce Ministre, frappé de l'immensité de mon travail, me reçut avec beaucoup de distinction. Il écouta ce que

je lui dis sur la langue hébraïque, sur la possibilité de sa restitution, et comprit parfaitement l'avantage incalculable que pourraient retirer les sciences physiques et morales, d'une nouvelle traduction de la cosmogonie de Moyse, faite d'après des principes grammaticaux irrécusables, et plus appropriée aux lumières du siècle. J'eus avec lui plusieurs conférences très-longues, dans l'une desquelles je lui lus la dissertation introductive qui est en tête de mon ouvrage. Il parut disposé à faire imprimer le tout aux frais du Gouvernement, et je vis le moment où j'allais prendre sur Napoléon un avantage assez grand. Mais malheureusement M. de Montalivet eut plus de sagacité d'esprit que de force; ses réflexions vinrent détruire l'ouvrage de sa pensée; il craignit, avec quelque apparence de raison, que Napoléon ne se fâchât qu'il eût pris, sans sa participation, un décision aussi importante; et lorsque je le revis, il se borna à m'offrir de faire imprimer la moitié de mon travail; c'est-à-dire, la grammaire et le vocabulaire radical, en laissant en arrière la traduction de la cosmogonie de Moyse avec les notes y relatives; mais ce n'était pas là

mon compte. Le péril restait pour moi le même, sans qu'aucun avantage m'en dédommageât. Aussi ce Ministre me vit-il refuser son offre avec une spontanéité et une fermeté à laquelle il était peu accoutumé, et qui le piqua. Une discussion assez vive s'éleva entre nous, du sein de laquelle jaillit la première pensée qui me conduisit à développer le Sens de l'Ouïe dans un sourd muet de naissance; et voici comment cela se fit :

Tandis que je parlais avec feu des beautés sublimes renfermées dans le Sépher, et que je disais à M. de Montalivet, ce que j'ai publié depuis, que ce livre antique, sorti tout entier des sanctuaires de Thèbes et de Memphis, renferme tous les secrets du sacerdoce égyptien, et développe, en peu de pages, les principes de toutes les sciences, le ministre m'arrêta brusquement, et me dit : M. d'Olivet, si ce que vous avancez avec tant de force est vrai, si les principes de toutes les sciences sont dans le Sépher, vous devez les connaître, puisque vous vous flattez d'avoir restitué la langue de ce livre sacré, et que vous en avez traduit dix chapitres ? eh bien! montrez-moi un seul de ces principes, et je ferai imprimer votre livre tout entier.

Frappé de cet argument, et peut-être un peu piqué à mon tour de l'espèce de défi qui m'était porté, je dis au Ministre que je ferais ce qu'il me demandait, et je sortis.

Il y avait, à cette époque, dans l'institution de M. l'abbé Sicard, un jeune homme nommé Rodolphe Grivel, âgé d'environ quinze ans, né à Aubonne en Suisse, et sourd-muet de naissance. Ce jeune homme, doué de beaucoup d'intelligence, avait fait d'assez grands progrès dans la connaissance des signes, pendant les six années qu'il avait passées auprès de M. l'abbé Sicard, pour que cet habile instituteur eût souvent pris plaisir à le faire paraître dans ses séances publiques. Il tenait à une famille très-distinguée du pays de Vaud, et avait à Paris des parens très-connus dans la banque. Par une coïncidence singulière, sa mère, restée veuve, et n'ayant que ce seul enfant, s'était déterminée à venir à Paris, afin de se rapprocher de lui ; et voulant y utiliser son séjour, avait accepté une place de sous-maîtresse dans le pensionnat de jeunes demoiselles que mon épouse régissait conjointement avec madame Servier. J'avais vu plusieurs fois le jeune Rodolphe

en visite auprès de sa mère, et j'avais été aussi affecté de son infirmité naturelle, que touché de ses heureuses dispositions. Dans la situation où je me trouvais, il me sembla, comme il me semble encore, que la Providence le plaçait sur mes pas pour me donner occasion de répondre victorieusement au défi du Ministre de Napoléon, en appliquant à ce sourd-muet le principe d'une science que je connaissais bien, et certainement celui de tous qui se trouve le plus clairement énoncé dans les dix premiers chapitres du Sépher, quand on sait les lire. Qui ne l'aurait pensé comme moi ?

Rodolphe Grivel n'était point un enfant obscur dont l'origine présentât des doutes. Ses parens occupaient le premier rang dans le canton de Vaud. Ils avaient tout tenté depuis le moment de sa naissance, pour le guérir d'une infirmité, que tous les médecins s'étaient accordés à regarder comme native et incurable (*). Depuis six années il habitait l'institution des sourds-muets ; il y était élevé et nourri aux frais du Gouvernement ; tout

(*) Voyez les pièces justificatives, n.° 1.

Paris le connaissait, pour l'avoir vu paraître aux séances publiques. Que pouvait-on désirer de plus authentique ?

Je profitai des visites du nouvel an, pour engager madame Grivel à retenir quelques jours son fils auprès d'elle, et je lui proposai l'expérience hardie que je me méditais. Elle consentit à la tenter; et, comme on le verra dans les lettres amicales où je rends compte de cet événement, l'organe auditif, inerte chez Rodolphe Grivel, ayant reçu la vie le 9 janvier 1811, donna des marques d'audition non équivoques, le 12 du même mois, et continua à se développer en admettant et classant successivement tous les sons, depuis les plus graves jusqu'aux plus aigus. Je passe sur la marche de ce développement, pour ne pas répéter ici ce que je dirai plus loin, et je me hâte de montrer quel fut le résultat de mon expérience.

Selon l'usage consacré dans le culte protestant, et principalement chez les Suisses qui professent ce culte, madame Grivel, certaine que l'infirmité native de son fils ne subsistait plus, en rendit publiquement des actions de grâces à Dieu,

le dimanche 3 février, par l'organe de M. Rabaud, pasteur officiant. Un jeune homme, nommé Lombard, frappé de ce qu'il venait d'entendre, courut le lendemain chez moi pour connaître la vérité de ce phénomène, se convainquit de son existence, et comme cela arrive dans cet âge encore exempt de préjugés, s'en enthousiasma. Il écrivit à ce sujet une lettre qui fut imprimée dans le Journal de Paris, et dans la Gazette de France, le 3 mars suivant. Ainsi ce fait acquit de la publicité. Un grand nombre de personnes se rendit chez moi pour m'en féliciter. M. l'abbé Sicard ne fut point des derniers. Il y vint le 9 et le 15 mars. La première fois, accompagné de plusieurs personnes qui m'étaient inconnues, et la dernière fois, tout seul. Il parut satisfait, autant que surpris, du phénomène offert à ses observations, et surtout à sa seconde visite, il me félicita avec attendrissement, félicita son ancien élève et sa mère madame Grivel, me parla longtemps, et nous embrassa tous avec une grande effusion de cœur. M. Lombard était présent, et Rodolphe que j'avais accoutumé à tenir un journal de tout ce qui le concernait, a rendu compte de

cette scène touchante, avec beaucoup de naïveté (*).

Tout paraissait aller au gré de mes souhaits. Je ne doutais pas que mon livre ne fût bientôt imprimé. Mon erreur ne fut pas de longue durée.

M. R.*** P.*** qui alla triomphant voir le Ministre de l'Intérieur pour lui rendre compte de cet événement, et le sommer de sa parole, en revint tout contristé. M. Fabre d'Olivet s'est perdu, lui dit le Ministre, en l'abordant d'un air chagrin. L'Empereur a vu l'article qu'on a inséré à son sujet dans le Journal de Paris, et en a témoigné beaucoup d'humeur. Il n'y a plus rien à faire.

Je ne le sentis que trop. Je vis de plus, car je connaissais le personnage, que j'allais être l'objet d'une persécution. La faute, si c'en était une, était commise ; je ne pouvais reculer, mais je pouvais essayer de conjurer l'orage en louvoyant: c'est ce que je fis.

Forcé de renoncer alors au projet de faire imprimer mon ouvrage, je voulus du moins que le moyen que j'avais tenté pour arriver à ce but ;

(*) Voyez les pièces justificatives, n.° 2.

et qui venait de le manquer, servît à quelque chose d'utile, en jetant des clartés nouvelles sur l'origine de la parole et sur la manière dont les idées s'attachent aux signes qui les représentent. Je dirigeai, en conséquence, toutes mes observations de ce côté, et je fis que mon élève y dirigeât les siennes. Le journal de ses pensées que je possède, et qui forme un assez gros volume, contient des choses très-remarquables à ce sujet. Cependant je me hâtai de publier les lettres que j'avais écrites à un de mes amis d'enfance, qui, par un hasard singulier, avait connu le père de Rodolphe, et s'était lié avec lui d'une amitié assez étroite, en étudiant ensemble au collége de Mulhouse; et pour rassurer Napoléon sur mes intentions ultérieures et calmer sa colère, je déclarai positivement dans ma *Notice préliminaire*, que je renonçais à la carrière que je m'étais ouverte, et que je n'entreprendrai pas de donner l'Ouïe à d'autres sourds-muets. Je croyais par cette condescendance mettre son esprit en repos, et l'engager à me laisser tranquille : je me trompais.

Les journaux qui d'abord s'étaient empressés

de répandre ma découverte, se fermèrent à mes amis, et ne s'ouvrirent plus qu'aux sarcasmes que mes ennemis firent pleuvoir sur moi. Mon cabinet, où j'avais vu d'abord quelques observateurs impartiaux et sages, ne se remplit que d'espions et de détracteurs. Au milieu de ce brouhaha, je restai calme, je ne répondis rien aux quolibets, et je laissai rire, tant qu'ils voulurent, les méchans et les sots. Jusques-là, la colère de Napoléon se perdait en fumée. Il le vit, et ne pouvant émouvoir ma vanité, il tendit à ma bonté un piége dans lequel je me laissai tomber.

J'avais donné clairement à entendre, ainsi que je viens de le dire, que mon intention n'était pas d'entreprendre de nouvelles cures; et ce fut en vain pendant long-temps qu'on essaya d'ébranler ma résolution par les offres les plus brillantes; mais enfin, une circonstance difficile se présenta; un ami de Rodolphe Grivel, nommé Louis Veillard, son compatriote, sourd-muet de naissance comme lui, s'étant convaincu de la vérité du phénomène que j'avais opéré, se mit dans la tête d'être également guéri de son infirmité. Ce jeune homme,

âgé de plus de vingt ans, avait l'imagination vive et les passions ardentes. Soit qu'il agît réellement de lui-même, ou, comme je l'ai pensé depuis, qu'il fût poussé à son insu, il se mit à ma poursuite avec une constance que rien ne put rebuter. Il me fit écrire, il m'écrivit, il vint me voir, il me conjura, il pleura; tout fut d'abord inutile. Mais ce qu'il n'avait pas pu sur moi, il le put sur des personnes auxquelles je tenais par des liens assez forts pour ne devoir rien refuser. Ces personnes attendries, circonvenues de plusieurs manières, me pressèrent de telle sorte, que je cédai. Cependant, Louis Veillard n'était pas entièrement libre. Il était sous la dépendance d'un graveur en pierres fines, membre de l'institut de France, chez lequel il était en apprentissage. Sans doute, il n'y avait rien de si simple que de le demander pour quelques jours à son maître. Je ne crois point qu'il l'eût refusé. Mais comme on ne connaissait pas M. J.***, on alla se mettre dans la tête, que cette démarche pourrait paraître intéressée; et l'on aima mieux charger une personne d'une profession analogue, élève distinguée de M. Isabey, de lui proposer de venir

dans une maison particulière, modéler un portrait en cire. Ce portait était le mien. Ce n'était point le premier que Veillard allait exécuter au-dehors, de la même manière ; et l'on conviendra bien, je pense, que cette ruse innocente, employée d'ailleurs dans un but aussi louable, ne mériterait pas à M.lle R.***, sœur d'un officier général au service de Russie, la menace d'un procès. C'est pourtant ce qui eut lieu.

Mais avant de poursuivre cette singulière histoire, je dois répéter ici ce que j'ai déjà dit : que ce n'est point aux personnes qui se sont trouvées mêlées dans cette affaire, que j'attribue les persécutions injustes que j'ai éprouvées, mais bien au seul Napoléon, qui les faisait agir, souvent à leur insu.

Ainsi donc, Louis Veillard, amené chez moi pour modéler mon portrait en cire, le modéla véritablement. Le prix convenu en fut même offert à son maître d'apprentissage, qui le refusa. Il est vrai qu'une chose non convenue avec lui fut exécutée en même-temps, et que, dans l'espace de quelques jours, son élève reçut de moi la faculté d'ouïr et de parler. La correspondance

de ce jeune homme, au milieu des gênes et des terreurs dont on ne cessa de l'environner pendant plusieurs mois, prouve irrésistiblement ce fait (*). Et si l'on me demande comment il se peut qu'ayant reçu cette faculté, il ne la possède pourtant pas aujourd'hui ; je répondrai qu'il l'a perdue, faute de culture et de développement.

Que l'on quitte un moment l'esprit de routine qui attache à des erreurs grossières, et que l'on voie que la faculté d'ouïr n'est pas l'audition, ni la faculté de la parole, la parole même. Un enfant qui vient de naître apporte bien au monde ces deux facultés, mais entend-il et parle-t-il ? Voit-il même, quoiqu'il ait la faculté de voir ? Non. Il a besoin d'exercer long-temps ces facultés pour qu'elles passent de puissance en acte. Les bruits, les sons ne doivent-ils pas entrer insensiblement dans son oreille et s'y classer, comme dans ses yeux les rayons de lumière qui y portent l'image des objets ? Quel travail son organe vocal n'a-t-il pas à faire avant de pouvoir, selon l'impulsion de sa volonté, pousser un son articulé et y attacher un sens ! Ce qui manque

(*) Voyez les pièces justificatives n.o 3.

dans l'oreille d'un sourd-né, c'est la vie. Elle peut y être mise, et éveiller la faculté auditive qui y était assoupie ; mais il faut que la culture et les soins aident à son développement, sinon la vie s'y éteindra de nouveau, et avec elle la faculté qu'elle y avait éveillée. Ce qui arriva à Veillard était inévitable ; le défaut d'expérience et de réflexion m'empêcha alors de le juger tel ; mais le temps m'a instruit. J'ai éprouvé depuis le même inconvénient avec Marie Rolland (*).

Cette fille, chez laquelle j'avais développé la faculté auditive comme chez Veillard, entourée de terreurs superstitieuses, et privée de soins, a perdu également cette faculté. Sur sept individus auxquels j'ai eu le bonheur de la donner, deux l'ont ainsi laissé échapper, tandis que les cinq autres, objets des soins assidus de parens sages et d'instituteurs instruits, l'ont développée avec facilité, l'ont gardée et ont fait des progrès rapides dans l'exercice de la parole. Mais sans anticiper davantage sur les événemens, voyons en peu de mots ce qui se passa à l'égard de Veillard.

A peine le Gouvernement impérial fut-il ins-

(*) Elle réside à St.-Hippolyte du Gard ; j'en parlerai plus loin.

truit que j'avais donné ou voulu donner l'audition à un second sourd-muet, qu'il s'émeut tout entier, tant l'impulsion que Napoléon lui donna contre moi fut violente ! Il sembla que j'avais commis un crime de lèse-majesté, et que l'humanité offensée demandait mon supplice. Je fus en peu de jours mandé cinq fois chez le Préfet de police, interrogé comme un criminel et traité de la manière la plus dure. Je fus menacé d'un mandat d'arrêt; mais au moment de le lancer, un sentiment de justice, plus fort que toute l'autorité du tyran, arrêta la plume du magistrat. Ce magistrat, dont j'ai eu lieu d'apprécier depuis les lumières et l'intégrité, feignait visiblement une colère qu'il n'éprouvait pas. Je lui opposais un flegme bien senti, et je me souviens qu'au milieu d'un discours très-véhément, où il essayait de me prouver l'énormité de ma faute, je l'interrompis pour lui dire froidement: Les mots qui sortent de votre bouche ne sont pas dans votre cœur, Monsieur le Préfet, et ce que vous dites, vous ne le pensez pas.

Dans le cours de cette singulière affaire, j'eus lieu de m'apercevoir qu'une tyrannie est toujours imparfaite chez une nation qui a une

opinion publique ; car cette opinion qui enveloppe les agens du tyran et le tyran lui-même, empêche les uns de comprendre les ordres qui ne sont pas clairement exprimés, et ne permet pas à l'autre de les exprimer clairement. Napoléon n'était que l'expression d'une tyrannie militaire. Aussi son autorité n'était-elle entière que là où ses armées pouvaient se mouvoir, et là où elles pesaient. Il lui fallait de grands espaces pour déployer ses forces. Partout où ses soldats ne pouvaient point pénétrer, son pouvoir était mou, et presqu'insignifiant. On l'a bien maladroitement comparé à Roberspierre. Ils étaient exactement l'opposé l'un de l'autre. Ce dernier, que l'on peut regarder comme l'expression d'une tyrannie populaire, se réfléchissait dans les moindres comités révolutionnaires. Il n'existait pas d'opinion publique hors de lui. Ceux qui avaient le malheur de s'y confier étaient perdus. Plus l'espace était étroit, plus il était fort. Dans les grands espaces il ne pouvait rien. Aussi ce tyran subalterne tomba-t-il dès que le cercle de son autorité s'étant étendu, il voulut y faire mouvoir de grandes masses. Le contraire arriva à Napoléon ; à mesure que l'espace se rétrécit,

il sentit diminuer ses forces ; et ce colosse ne respira plus lorsque l'atmosphère de l'Europe vint à lui manquer.

Si dans la position où j'étais, j'avais eu à faire à Roberspierre, je n'aurais pu éviter d'être la victime de sa férocité. Un seul regard oblique confié à l'un de ses sicaires, eût déterminé ma perte ; mais Napoléon, qui me haïssait assez pour la désirer peut-être, ne pouvait point l'acheter par un crime. Il lui aurait fallu des motifs, au moins spécieux, pour faire agir des juges, et il n'y en avait pas. Aussi tout ce grand bruit se termina-t-il d'une manière assez ridicule pour lui. Son ministre de l'intérieur nomma une commission pour examiner, à ce que je crois, le phénomène important dont je venais de donner le premier exemple dans Rodolphe Grivel et dans Louis Veillard. Je dis, à ce que je crois ; car ce ministre ne me donna aucun avis à cet égard, et ne me nomma aucune des personnes qui devaient la composer. Je reçus une lettre assez insignifiante de M. l'abbé Sicard, dans laquelle il me disait que cette commission serait composée de savans, et s'assemblerait chez lui. Je lui répondis sur le même ton, en lui don-

nant à entendre que je ne me trouvais pas légalement convoqué par lui, et que je ne m'y rendrais pas. La commission agit donc comme elle voulut. Aucun rapport, aucun procès-verbal ne me fut communiqué. J'ai ignoré et j'ignore encore quelles furent ses opérations. Tout ce que je sais bien, c'est que Rodolphe Grivel, qui devait être l'objet principal de l'examen de ces savans, n'y fut point appelé. On prononça sur son compte sans le voir, sans l'interroger, sans l'entendre; on le jugea comme par contumace, sur la seule déposition d'un seul témoin, fort récusable, puisqu'il était aussi juge, atteint et convaincu de n'avoir jamais été sourd-muet, tandis qu'il était prouvé qu'il avait demeuré pendant six années comme tel dans la maison de l'instituteur des sourds-muets lui-même, au frais du Gouvernement.

Ainsi ce puissant Napoléon qui ne voulait pas que j'eusse donné l'ouïe et la parole à un sourd-muet de naissance, ne trouva, pour détruire ce fait authentique, à m'opposer qu'un faux matériel, qu'il fit imprimer dans le Moniteur, et qu'il répandit en Europe par la voie des journaux à ses gages. Cependant, avant de tenter cet ignoble moyen, il voulut s'assurer de mon

silence ; car il savait bien que je pouvais facilement le renverser , et que je l'aurais indubitablement renversé , si je n'avais eu devant moi que les membres de la commission.

Il me fit de nouveau comparaître devant son Préfet de police, qui, après m'avoir déclaré de la part du Ministre de l'Intérieur, que l'intention de Sa Majesté était que je ne me mêlasse plus , directement ni indirectement , de la guérison des sourds-muets , me demanda si j'étais résolu à obéir (*). On sent qu'il aurait été plus que téméraire de répondre négativement à une semblable déclaration. Je n'avais pas cinquante légions à mes ordres. Je répondis donc que je trouvais l'ordre péremptoire , et que j'y obéirais.

Je remarquai qu'en m'intimant cet ordre extraordinaire, le Préfet était peiné.

L'injustice qu'il se trouvait forcé de me faire , lui paraissait révoltante à lui-même. Il me le témoigna par la manière affectueuse et distinguée dont il me reconduisit à travers la foule qui

---

(*) Cet ordre me fut délivré verbalement. J'ai fait quelques tentatives pour l'obtenir par écrit , afin d'avoir un monument assez baroque de la tyrannie de Napoléon ; mais jamais je ne pus y parvenir. Mes lettres à ce sujet sont toutes restées sans réponses.

remplissait son anti-chambre, et parmi laquelle se trouvaient plusieurs personnes qui n'étaient là que pour observer ma contenance, et peut-être la sienne. Quand nous fûmes à la porte de l'escalier, il me dit ces paroles, que je n'ai point oubliées : M. d'Olivet, je ne suis pour rien dans tout ceci, et telle n'aurait pas été ma décision. Il faut tout attendre du temps.

Quelques jours après, on fit partir Veillard pour Genève, sans qu'il me fût permis ni de le voir, ni de lui parler ; et quand on se fut bien assuré que j'étais déterminé à ne tenter aucun mouvement, on laissa paraître le fameux rapport de la commission, où il était dit que le nommé Rodolphe Grivel que je prétendais avoir guéri de la surdité native, avait entendu et parlé jusqu'à l'âge de quatre ans.

La famille de ce jeune homme fut révoltée de cette assertion, et son juste ressentiment fut partagé par toutes les autorités locales, et par tous les habitans notables du canton de Vaud, et même de Genève, qui avaient connu Rodolphe. Comme on ignorait d'où partait le coup, et qu'au lieu de voir la main impériale, on ne voyait que l'instrument qu'elle avait fait agir, on se

hâta de m'envoyer les actes légaux, et les certificats les plus authentiques, pour renverser le faux matériel, et annuller le rapport ; mais ma promesse me liait, et je les gardai dans mon porte-feuille, sans en faire aucun usage ; j'attendis tout du temps, selon l'expression du Préfet.

Le temps ne fut pas aussi long qu'on se le serait imaginé. Ceci se passait vers le commencement de 1812, et dès les premiers mois de 1814 le colosse ébranlé, tomba, se releva par un mouvement convulsif en 1815, et retomba bientôt pour ne se relever jamais. J'étais alors tout occupé de l'impression de mon ouvrage sur la *Langue hébraïque restituée ;* je ne pouvais m'en distraire. Mais dès que je me suis vu libre de soins, et qu'un Gouvernement sage et paternel m'a offert la garantie des lois qu'il a lui-même accordées sur la juste liberté de la presse, je me suis déterminé à faire connaître ces pièces qui prouvent irrésistiblement la surdité native de Rodolphe Grivel, et le désignent aussi authentiquement sourd-muet de naissance, qu'homme et fils légitime de son père et de sa mère (*).

(*) Voyez les pièces justificatives, n.os 1, 4 et 5.

On verra, en parcourant ces pièces, que les hommes n'ont pas d'autres moyens de constater les faits civils, et qu'on ne peut les révoquer en doute sans renverser la société. J'y ai joint l'extrait d'une lettre de M. Corver-Hoofft, qui tient à l'une des premières familles de Hollande, et qui, à l'époque de cette affaire, était chambellan de Napoléon (*). M. Corver-Hoofft, indigné de la tournure qu'on tâchait de donner à cette affaire, et n'ayant aucune idée de la part qu'y prenait l'Empereur, m'offrit d'abord de lui en parler; mais, comme il jugea prudent de sonder le Ministre de l'Intérieur, il ne fut pas long-temps à s'apercevoir qu'il n'y avait rien à faire, et que la haine dont j'étais victime avait une autre source que celle que le vulgaire voyait.

Après ces éclaircissemens qui étaient indispensables, je passe à mes lettres amicales. J'en ai supprimé la première lettre, comme dans la première édition, parce qu'elle n'aurait offert qu'une répétition abrégée de ce qu'on vient de lire.

(*) N.° 6. Cette lettre me fut donnée par M. le colonel Gordon, à qui elle était adressée, avec la permission de l'imprimer, quand les circonstances le permettraient.

LETTRES

A M. FERRIER, FILS,

DE GANGES.

LETTRE PREMIÈRE.

M. Ferrier fils, à M. Fabre d'Olivet.

Ganges, le 11 février 1811 (1).

J'AI lu avec le plus vif intérêt, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez adressée le 31 janvier dernier. Vous retirez de vos longs travaux un fruit d'autant plus doux, que vous ne l'aviez pas cherché dans le principe, mais qu'une étude profonde et bien entendue vous l'a livré avec beaucoup d'autres.

La seconde naissance de Rodolphe m'intéresse d'autant plus moi-même, que j'étais le compagnon d'étude et l'ami de son père, que j'avais la conviction intime de son état de mutisme et de surdité, que je savais les sacrifices que faisait chaque jour

---

(1) Les notes sur cette correspondance ont été transportées à la fin, pour ne pas embarrasser le texte.

sa mère pour lui procurer les instructions de M. Sicard. Cet événement m'intéresse encore, parce que vous l'avez produit, et que le lien d'amitié qui nous unit depuis l'enfance m'attache aussi à votre bonheur et à vos succès.

Votre lettre ne me laisse aucun doute sur la vérité de l'événement ; personne, à ma place, n'éprouverait la moindre incertitude. Je connais l'enfant, je sais qu'il est sourd-muet de naissance ; je connais votre franchise, vos vertus, votre probité sévère : je suis convaincu. Mais, mon cher ami, préparez-vous à combattre les sarcasmes, le dénigrement, la calomnie. Tous les hommes n'ont pas, comme moi, des motifs déterminans de conviction ; plusieurs même les repousseraient s'ils en avaient. Quoi qu'il en soit, marchez d'un pas ferme à votre but ; guérissez Rodolphe, présentez-le à vos détracteurs, et la vérité triomphera.

Si l'assurance de la part que je prends à cet événement extraordinaire peut vous être agréable, je puis du moins vous procurer cette satisfaction ; je puis aussi, pénétré de l'état d'isolement et de mort dans lequel languissait le fils de mon ancien ami, vous dire que j'envie en quelque sorte le bonheur dont vous devez jouir, après lui avoir procuré une nouvelle existence.

Ajoutez à cette première communication le soin de me transmettre le détail des événemens

qui vont suivre ; vous me donnerez ainsi une nouvelle preuve de votre amitié ; vous me procurerez le plaisir de témoigner publiquement mon intime conviction, et de convertir quelques incrédules. Adieu, Monsieur et cher ami ; travaillez au bonheur des hommes, c'est assurer le vôtre.

P. S. Félicitez de ma part madame Grivel : elle éprouve un bonheur au-dessus de toute expression. Autant la douleur de perdre un fils chéri est poignante, autant il doit être doux de le voir renaître à quinze ans. N'oubliez pas qu'il me tardera vivement de recevoir de vos nouvelles.

LETTRE II.

M. Fabre d'Olivet à M. Ferrier fils.

Paris, 10 mars 1811.

J'aurais voulu vous donner plus tôt les détails que vous m'avez demandés, Monsieur et bon ami ; mais des occupations multipliées ont mis obstacle à ma bonne volonté. Le fils de votre ancien ami Grivel, dont je vous ai annoncé la guérison, continue à faire des progrès rapides dans la classification des sons et dans la com-

préhension des idées que nous leur avons attachées, en les considérant comme signes représentatifs de nos pensées ; mais ce n'est pas sur le travail intérieur de cet enfant que je veux vous parler aujourd'hui ; je le ferai dans une autre lettre. Je veux vous apprendre les motifs qui m'ont engagé à faire cette cure extraordinaire, le but que je me suis proposé, et l'effet général qu'elle a produit.

Je commence par son effet. Quand une chose inaccoutumée frappe pour la première fois les regards des hommes, on peut juger de la force de leur réflexion et de la dose de leur science, par l'effet qu'elle produit sur eux. Or, voici ce que j'ai remarqué : Au premier bruit répandu que l'ouïe venait d'être donnée à un sourd-muet de naissance, et que ce sourd *entendait* la plupart des personnes, entraînées par le double sens attaché au mot *entendre*, se sont follement imaginé que ce sourd *comprenait*, et qu'elles pouvaient venir brusquement lui proposer les questions les plus singulières. Étonnées de le voir insensible à leurs discours, les regarder d'un air importuné, rester immobile et muet, elles ont souvent jugé qu'il ne les entendait pas, ce qui était assurément très-vrai dans un sens. D'autres personnes, plus réfléchies, séparant, avec juste raison, l'audition de la compréhension, n'ont pas commis cette erreur: elles ont bien senti qu'ouïr

les sons n'était ni les saisir, ni les classer, ni encore moins les comprendre ; et qu'il fallait que le sourd-né passât par toutes les phases de l'audition, de la distinction, de la classification, pour arriver à la compréhension ; et qu'il était parmi nous plus qu'un étranger, un Iroquois, un être extraordinaire, un homme tombé de la lune.

Je ne saurais dire laquelle de ces deux classes de personnes a été la plus nombreuse ; ce qui est certain, c'est qu'une ligne de démarcation très-forte les a séparées. Dans la première ont été celles qui, même après avoir vu Rodolphe, ont douté de sa guérison ; dans la seconde, celles qui, avant de l'avoir vu, l'ont jugée impossible. En examinant la première de ces classes, j'ai été convaincu de l'ascendant que les mots prennent sur les esprits, et des erreurs graves où peuvent conduire leur abus ; j'ai découvert une pauvreté dans la langue française, et j'ai regretté la perte du verbe *ouïr*, qui n'a pas été remplacé :-en examinant la seconde, j'ai reconnu la force des préjugés, l'orgueil de la science, et le triste usage qu'on fait du mot *impossible*, pour se dispenser d'étudier la Nature et de croire à la Providence.

Voilà pour l'effet général. Quant à mes motifs et à mon but, vous les trouverez assez fortement indiqués dans la lettre que j'ai écrite à une mère de deux enfans sourds-muets de naissance,

qui me sollicitait de leur donner l'ouïe comme je l'ai donnée à Rodolphe. Je joins ici une copie de cette lettre.

Adieu, Monsieur et bon ami ; croyez à mon amitié bien sincère.

A Madame B. R.** (2).

MADAME,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, porte l'empreinte de deux sentimens dont j'ai distingué l'expression. Le premier et le plus saillant est celui d'une mère tendre, qui saisit avec avidité l'espoir de donner à ses enfans une faculté que la Nature leur a refusée; le second, et le plus enveloppé, est celui d'une chose dont la vérité, qui ne lui est pas démontrée, lui serait pourtant chère. Ces deux sentimens sont naturels, et n'ont rien que de louable. Quoique vous ne soyez pas entièrement convaincue de la guérison de Rodolphe Grivel, vous n'en sollicitez pas moins celle de vos deux enfans, comme lui sourds-muets de naissance; car enfin votre tendresse ne voit, dans l'épreuve à tenter, qu'une chance avantageuse pour eux. Je vous prie, Madame, de me donner un moment d'attention.

Je ne suis point médecin ; je n'ai point cherché, en faisant une cure extraordinaire, à attirer les yeux sur moi, ni à me donner ce qu'on appelle une clientelle ; je ne veux point exercer la médecine ; je ne compose aucune espèce d'élixir ni d'opiat qui soit à vendre ; je suis un homme de lettres. Connu, dans ma jeunesse, par des productions assez frivoles, j'ai depuis long-temps rompu avec cette branche de littérature. Je me suis adonné à l'étude de la philosophie antique, et j'ai creusé assez avant dans la mine profonde et peu exploitée des traditions orientales. C'est de là que, revenant chargé de quelques connaissances peu familières aux modernes, j'ai vu le monde savant divisé sur des points de la plus haute importance : tantôt c'est l'origine de la terre et sa place dans l'univers qui divise les philosophes ; tantôt c'est la naissance de l'homme et le principe de la parole qui occupe les penseurs. On se demande d'où nous viennent les idées ; si elles sont innées dans l'intelligence, ou produites par la sensation ; on agite une foule de questions difficiles dont je vous épargne l'inutile nomenclature. Le livre de Moyse, qui devrait prononcer sur les premières, est écrit dans une langue perdue depuis vingt-cinq siècles ; les traductions sont obscures, insuffisantes ; les commentaires, diffus et incertains. Une étude opiniâtre, aidée de quelques circonstances heureuses, me livre cette langue ; je

vois l'hébreu sous un nouveau jour ; je travaille sans relâche à le restituer : je compose une grammaire, un dictionnaire; je traduis les dix premiers chapitres de Moyse ; je rétablis la cosmogonie de cet homme extraordinaire. Alors un éclat inespéré naît pour moi ; mais comment le propagerai-je, cet éclat? qui sera mon garant ? qui prononcera entre les sectes contendantes de philosophie ? J'ose tenter une expérience hardie ; je sens que la plus grande difficulté tient à la métaphysique du langage, et que si l'on avait des idées nettes sur la formation des idées, on serait assez voisin de s'entendre. La Providence, car je dois l'appeler par son nom, pousse devant moi le jeune Grivel, sourd-muet de naissance, âgé de quinze ans, plein d'intelligence, et très-avancé par M. Sicard dans l'acquisition des signes ; je sens qu'en lui donnant l'audition et la compréhension, j'en fais un homme rare, qui, porté tout-à-coup dans une sphère nouvelle, y mûrira les connaissances de l'ancienne, et pourra, avec le temps, nous dévoiler un foule de mystères sur l'origine de la pensée, et sa liaison avec les signes qui la représentent.

Excusez, Madame, cette longue digression ; elle était nécessaire pour vous expliquer les motifs d'une guérison que l'on ne se contente pas déjà de nier, mais que l'on cherche à corrompre dans son principe. J'ai agi en philosophe dans cette occasion, et non en médecin: si Rodolphe entend

et parle, il saura bien un jour se faire justice de ses détracteurs. Pour moi, ma tâche est remplie. Ennemi d'un bruit ridicule, j'aurais tu l'expérience que j'ai faite, si l'enfant qui en a été l'objet n'avait été, par des circonstances providentielles, en vue du Public. Il fallait, pour qu'il pût acquérir un certain ascendant en philosophie, que ses quinze ans de surdité et de mutisme fussent à l'abri de toute atteinte.

Maintenant je crois, Madame, vous entendre me répéter les phrases de votre lettre, et me dire que, me consacrant à des études dont le but est aussi utile à l'humanité, je ne dois pas me refuser à employer mes moyens curatifs en faveur des autres sourds-muets qui les demandent. Le bien de l'humanité est sans doute l'objet de mes études, Madame ; mais pensez-vous que la surdité soit le seul malheur dont elle soit affligée? Sans compter la cécité et tant d'autres maladies physiques, que dites-vous de la cécité et de la surdité morales? pensez-vous que tant de prétendus savans qui en sont atteints, n'aient pas besoin de remèdes? Ils croient connaître le monde, et ne se connaissent pas eux-mêmes; la balance à la main, ils pèsent Saturne et ses satellites, et ne savent pas calculer la vie d'un moucheron ; ils font des systêmes sur le flux et le reflux de l'Océan, et ignorent par quelles lois la sève s'élève dans les plantes ; ils établissent une mécanique de l'Univers, et n'aper-

çoivent pas les lois providentielles qui les entraînent eux-mêmes (3).

J'espère, Madame, que vous daignerez apprécier les raisons qui m'engagent à refuser vos offres. Je vous répète encore une fois que je ne suis pas médecin, mais homme de lettres.

Si je pouvais renoncer jamais à la résolution que j'ai prise de borner mes soins à l'éducation d'un seul élève, croyez que vos enfans m'intéresseraient les premiers ; mais enfin mes ouvrages cosmogoniques s'imprimeront sans doute, et chacun y pourra puiser les mêmes connaissances et les mêmes moyens curatifs (4).

Daignez agréer, Madame, mes salutations respectueuses.

LETTRE III.

Le même au même.

Paris, le 8 avril 1811.

Après avoir établi, comme je vous l'ai dit, Monsieur et bon ami, dans ma lettre à Madame B.*** R.***, insérée dans la Gazette de France du 15 mars, les motifs de l'expérience hardie que j'ai tentée sur Rodolphe Grivel, et le but que je me

suis proposé dans la guérison de ce jeune homme, il est nécessaire d'en examiner le résultat. Je vais tâcher de le faire avec simplicité, le plus brièvement qu'il me sera possible, et sans sortir de l'enceinte philosophique où je me suis renfermé. Il faudra me pardonner quelques divagations dans les phrases, quelques néologismes dans les termes, car le temps me presse trop pour serrer davantage mon style, et le sujet est trop neuf pour que je ne sois pas forcé de sortir quelquefois du cercle académique.

Trois mois se sont à peine écoulés depuis que la faculté auditive a été donnée à Rodolphe Grivel, et ce jeune homme commence déjà à comprendre le langage articulé, et à s'en servir pour exprimer ses idées. A juger rigoureusement les choses, il semble cependant qu'il ne devrait être, relativement à ce langage, que ce que serait un enfant de trois mois ; car on sait assez qu'un sourd de naissance étant nécessairement muet, ce n'est que du moment où celui-ci a commencé d'entendre, qu'il a pu réellement prétendre à parler ; mais il faut faire attention que cet enfant avait quinze ans lorsqu'il est né à la parole, que son intelligence avait été développée par une étude laborieuse, qu'il connaissait déjà l'emploi des signes, et que ses premières expressions étant une traduction du langage écrit en langage articulé, sa marche a dû être infiniment plus rapide. Elle l'a été tellement,

qu'un homme de mérite, bon observateur, assistant dernièrement à une de ses leçons, me dit que si les savans ne se hâtaient de le venir voir, ils courraient risque de ne plus retrouver en lui le muet ni le sourd. Ceci pourtant est une hyperbole philosophique; car, quoi qu'on ait pu dire de sa prétendue disposition à entendre, sa surdité était trop complète, et ses organes vocaux étaient trop rouillés par quinze ans d'immobilité, pour que l'infirmité dont je l'ai heureusement délivré, ne laisse pas des traces profondes que le temps ni l'habitude de la parole ne parviendront jamais à effacer entièrement (5).

Peut-être aurais-je dû ralentir sa marche; mais il était trop pressé d'atteindre au développement de ses facultés, pour que je songeasse à contrarier son mouvement, et d'ailleurs je sentais trop la nécessité d'imposer silence à la calomnie, qui, se contredisant elle-même, assurait alors qu'il n'entendrait jamais, comme elle assure à présent qu'il entendait d'avance. Tout ce qu'il me fut possible de faire, ce fut d'accumuler les expériences. Je ne laissai échapper aucune circonstance dont je pusse tirer quelque clarté. Je dressai d'abord un journal de mes observations; et, dès que mon élève se trouva en état de comprendre ce que je voulais lui dire, je lui enseignai à en dresser un de son côté, pour y consigner les siennes. On ne saurait croire quelle foule de choses intéressantes contient

ce journal, tout informe qu'il est, et de quelle ressource il sera un jour à Rodolphe, lorsque, éclairé par la parole et façonné par le commerce des hommes, il voudra retrouver ses idées primitives, et remonter vers le temps de son silence et de son isolement. J'aurai quelquefois occasion de citer cet ouvrage unique dans son espèce, et je le citerai toujours dans ses propres expressions. Je sais bien qu'on ne manquera pas de me l'attribuer. Mais que faire? avais-je des moyens d'en constater l'authenticité? quelles précautions auraient pu rassurer ceux qui voient partout la stérilité de la nature et l'absence de la vertu.

Au milieu de ces observations et de ces expériences nombreuses que l'occasion a fait naître, et que j'ai classées sans garder d'autre ordre que celui des temps, vous sentez bien qu'il me serait difficile de procéder par une analyse rigoureuse: c'est en réfléchissant sur leur ensemble que j'ai pu me former un système, et tout système se présente à l'esprit sous la forme synthétique. Je vais essayer, mon ami, de vous faire connaître ce système, tel que je l'ai déduit des faits qui se sont offerts à moi, dans l'exploration d'un phénomène aussi nouveau qu'intéressant.

Je conçois, attachées à chacun de nos sens, pour en distinguer, conserver ou modifier les diverses impressions, trois facultés principales: *l'attention*, la *mémoire* et le *jugement*; et trois facultés

secondaires: la *réflexion*, la *méthode* et la *compréhension.* L'attention perçoit par la réflexion, la mémoire classe par la méthode, le jugement s'exerce par la compréhension. Ces six facultés développent le *Sentiment*, qui est à la *Sensation*, leur base commune, ce que la sensation elle-même est à la *Sensibilité*, son principe fondamental. Or, dans le phénomène dont il s'agit, l'espèce de sensation que nous allons examiner, est produite par la faculté auditive. Cette faculté physique, réactionnée par les six facultés intellectuelles que j'ai appelées *attention*, *mémoire* et *jugement*, *réflexion*, *méthode* et *compréhension*, constitue ce que nous appelons l'Ouïe. Il y a dans l'Ouïe, *Audition* et *Entendement*: cette distinction est de la plus grande importance. C'est par sensation qu'on *ouït;* c'est par sentiment qu'on *entend.* On n'entend jamais que ce qu'on a perçu par l'attention et la réflexion, distingué par la mémoire et la méthode, arrêté par le jugement et la compréhension (6). Pour qu'un homme qui reçoit la sensation du son en ait le sentiment, c'est-à-dire, pour qu'il l'entende après l'avoir ouï, il faut de toute nécessité que les trois opérations indiquées ci-dessus aient lieu; si l'une d'elles manquait, il pourrait entendre fort mal ce qu'il aurait fort bien ouï. Chez l'homme accoutumé dès son enfance à l'impression du son, l'audition ne paraît pas différente de l'entendement, parce que les opérations nécessaires pour

joindre ces deux extrêmes et produire l'Ouïe, s'exécutent à son insu dans un moment indivisible ; mais il n'en est pas de même de l'homme qui jouit tard de la faculté auditive, et dont les facultés intellectuelles, long-temps étrangères à cette espèce de sensation, sont inhabiles à la réactionner. C'est chez lui seulement qu'on peut constater leur existence, et étudier leur important exercice.

Au moment où le jeune Grivel jouit, pour la première fois, de la faculté auditive, ses facultés intellectuelles avaient, pendant quinze ans, ignoré leur existence ; aussi leur trouble fut-il étrange, et furent-elles long-temps sans produire le sentiment de l'Ouïe, ou l'entendement des sons. Après avoir perdu connaissance quelques instans, il ne revint à lui que pour tomber dans une sorte de stupeur dont il fut assez difficile de le tirer ; et j'eus, avec sa mère et les personnes témoins de mon expérience, l'étrange spectacle d'un enfant qui sentait le bruit sans le saisir, et qui ouïssait sans entendre (7).

Je vous dirai, Monsieur et bon ami, de quelle manière se fit cette première expérience, et j'appuierai la théorie que je viens d'établir, sur des preuves de fait que la pratique m'a fournies, en vous rendant compte de ce que vous avez désiré savoir, dans une série de quelques lettres semblables à celle-ci ; je souhaite qu'elles vous

paraissent aussi intéressantes que vous l'avez espéré.

Je vous renouvelle, etc.

LETTRE IV.

Le même au même.

Paris, 10 avril 1811.

Revenons un moment sur la manière dont j'ai conçu que se développe en nous la *Sensation*, au moyen des six facultés intellectuelles qui la transforment en *Sentiment*. Cette théorie des Sens est peut-être assez neuve pour mériter, Monsieur et bon ami, un moment votre attention. Je vais, pour plus de clarté, vous en présenter le système sous la forme d'une figure géométrique. Imaginons un point central déployant une circonférence au moyen d'un rayon qui, agissant sous six modifications diverses, en est la mesure mathématique. Envisageons la Sensation comme représentée par ce point central, elle sera au Sentiment qu'elle développe, comme ce point lui-même est à sa circonférence; et le rayon intellectuel, au moyen duquel s'opère cette transformation, se manifestera sous les six facultés intellectuelles que j'ai

nommées *attention* et *réflexion*, *mémoire* et *méthode*, *compréhension* et *jugement*. Ainsi le sentiment sera bien, comme l'a dit Condillac sur les pas de Locke, une sensation transformée ; mais sa transformation, loin d'être une suite de sa force propre, comme paraissait le penser Cabanis, aura lieu au moyen d'un rayon que ces trois philosophes ont trop méconnu. Mais ce n'est ici ni le temps ni le lieu de nous arrêter sur les lois de cette transformation, et d'examiner si les idées qui en sont la suite nécessaire, viennent ou ne viennent pas exclusivement des Sens. Il me semble qu'il est bon, avant d'affirmer rien sur cette question difficile, de savoir au juste ce que c'est qu'un Sens. Voilà peut-être ce que tant de philosophes qui ont tant affirmé, n'ont pas trop songé à savoir. Car enfin ce n'est point sur une statue fantastique, comme l'ont imaginé Buffon, Charles Bonnet et Condillac, qu'on peut étudier la marche de la Nature. Il fallait que la Nature elle-même se dévoilât, pour qu'il fût possible de pénétrer avec quelque certitude dans cet important mystère. Il fallait qu'un sourd-muet de naissance, passant de l'audition à l'entendement, permît d'analyser l'Ouïe, celui de nos Sens qui fournit le plus de matériaux à l'intelligence, par l'usage de la parole dont il est l'indispensable régulateur. Je ne suis pas éloigné de croire que les lumières que cette analyse fournira, éclairant les systêmes de Bacon, Descartes et Kant,

n'en fassent sentir le point de réunion, et ne mettent d'accord ces trois grands hommes, dont les opinions mal commentées ne sont pas aussi dissemblables qu'on le croit.

Ma théorie des Sens ainsi exposée, passons aux expériences qui me l'ont suggérée, et qui lui servent de preuve (8).

Le moyen que j'avais tenté sur le jeune Grivel, les 7, 9 et 11 janvier, avait disposé l'organe auditif à recevoir l'impression du son, en y rappelant le siége de la sensibilité, ou en surmontant l'obstacle qui s'opposait à son action (9); j'avais quelques raisons de croire à son efficacité, et néanmoins rien d'évident ne le démontrait encore à l'extérieur. L'enfant, pour tout autre que moi, paraissait aussi sourd qu'il l'eût jamais été. Je déclarai qu'il ne l'était pourtant plus, et j'indiquai l'expérience qui allait le démontrer.

Le 12 janvier, vers le soir, on prit une grande casserolle de cuivre (10), et, au moment où Rodolphe s'y attendait le moins, on la frappa derrière lui en la tenant par le manche, avec une baguette grossie par le bout. L'impression qu'il en ressentit fut aussi forte que je l'avais prévue. Il chancela, sa vue s'obscurcit; il tomba à demi évanoui dans les bras de sa mère, qui eut besoin de recourir au vinaigre pour le faire revenir à lui.

Il est évident que depuis l'instant où le moyen employé avait opéré sur l'organe auditif, jusqu'à

celui où son effet y devint sensible, c'est-à-dire, du 9 au 12 janvier, une sorte d'engourdissement, produite par quinze ans d'immobilité et de non-exercice, avait fait, sur les facultés intellectuelles du jeune Grivel, l'effet d'un sommeil profond ou d'une léthargie. Le son frappait son oreille sans y rien trouver qu'il pût ébranler; sa sensibilité, vainement excitée, était un point stérile sans rayon et sans circonférence: ainsi le son s'éteint dans le vide; ainsi l'animal endormi n'a point le sentiment de la piqûre, dont on voit pourtant sa peau toute crispée annoncer la sensation. Les facultés intellectuelles mises en mouvement par l'appel bruyant du cuivre, quoique vivement troublées, et frappées d'une terreur difficile à décrire, obéirent néanmoins jusqu'à un certain point, et déployèrent le sentiment de la sensation nouvelle qu'elles éprouvaient. Rodolphe entendit pour la première fois de sa vie; mais il ne saisit, ne distingua, ni ne comprit ce qu'il avait entendu; car son attention, sa mémoire, ni son jugement ne s'étaient jamais exercés sur rien de pareil.

Sans presque donner à ses esprits ébranlés le temps d'abandonner les canaux de l'audition où ils étaient entrés pour la première fois, je lui fis ouïr ma voix; il l'entendit, et me le témoigna par ses gestes. J'écrivis quelques mots; et les répétant syllabe à syllabe, lentement et plusieurs fois, j'eus le plaisir de lui faire dire assez distinctement: *Je*

bénis Dieu : J'aime maman(11). Comme il se trouva alors fatigué de la scène qui s'était passée et du travail qui l'avait suivie, il demanda à s'aller reposer; je le lui permis, après lui avoir fait dire, encore sous ma dictée, à madame Servier qui était présente : *Bon soir*, *Madame.*

La mère de ce jeune homme, attendrie jusqu'aux larmes d'avoir entendu ce *J'aime maman* qu'elle avait vainement attendu depuis quinze ans, transportée de joie d'avoir vu son fils donner des marques certaines d'audition, ne douta point qu'il n'entendît parfaitement, et que, dès le lendemain, il ne s'éveillât avec un ravissement inexprimable en écoutant sa voix maternelle, en recevant l'impression de tous les sons qu'elle jugeait devoir lui être agréables. Les personnes présentes partageaient son espoir. Toutes, se laissant aller à l'habitude, et confondant, dans un événement aussi extraordinaire, l'audition et l'entendement, pensaient que Rodolphe allait sur-le-champ saisir, distinguer et comprendre tous les sons qui pourraient le frapper. Moi seul, j'avais une autre pensée, mais je n'avais garde de l'exprimer.

Le lendemain, au lieu de ce ravissement qu'on attendait, on vit, au contraire, le jeune homme dans une espèce de stupeur. Sa physionomie était triste et rêveuse; il penchait la tête, et semblait éprouver un sentiment de crainte. La société l'importunait; il cherchait à être seul. Sa mère essaya

en vain de le tirer de sa rêverie, en l'appelant, en excitant des bruits autour de lui; il resta immobile. Elle vint, toute effrayée, me faire part d'un incident qui déconcertait ses espérances. D'un autre côté, M. Servier, dans la chambre duquel il couchait, me dit que, l'ayant trouvé de bon matin éveillé, assis sur son lit, ce qui ne lui était jamais arrivé, il ne doutait nullement qu'il n'eût reçu, peut-être sans le savoir, l'impression de la cloche qui avait sonné pour indiquer le lever des pensionnaires.

Sa mère me l'ayant amené à l'heure convenue, pour lui donner dorénavant sa leçon journalière, je ne tardai pas à voir que ce qui l'alarmait était un effet tout simple de l'état extraordinaire dans lequel se trouvait Rodolphe. Cet enfant, recevant l'impression de tous les bruits sans en entendre aucun, c'est-à-dire, sans le saisir, le classer ni le juger, se trouvait dans une situation tout-à-fait nouvelle, étangère, indéfinissable même pour nous, mais pénible et fatigante pour lui, dont il faisait des efforts inutiles pour sortir. On l'appelait: mais savait-il qu'on l'appelait? On frappait autour de lui; mais qu'était-ce que frapper? qui l'avait instruit à distinguer son nom? pouvait-il reconnaître, entre mille bruits tous inconnus, un bruit sur lequel son attention ne s'était jamais fixée, que sa mémoire n'avait pas retenu, dont il n'avait apprécié ni la forme ni la valeur? Il était, rela-

tivement au son, ce que l'aveugle-né, guéri par M. Chelsen, était relativement à la lumière. Celui-ci, quoique recevant l'impression des objets, ne les voyait pourtant pas, puisqu'il lui était impossible de saisir d'abord aucune forme, de distinguer aucune chose d'une autre, quelque différentes qu'elles pussent être de figure ou de grandeur. Rodolphe, comme sourd-né, éprouvait, de plus, une sorte de frayeur, qui découlait de la nature du son, différente de celle de la lumière. Ce désir, cette tendance à se concentrer, explique comment ce sourd-né de Chartres, auquel la Nature seule procura l'audition, loin de témoigner sa surprise ou sa joie, put, au contraire, dissimuler ce qu'il éprouvait, et rester un long espace de temps sans rien témoigner à ses parens de sa guérison. Mon élève aurait agi de même, si je l'avais laissé libre; mais j'avais de fortes raisons pour lui imprimer une autre direction.

Je vous renouvelle, etc.

LETTRE V.

Le même au même.

Paris, 13 avril 1811.

Il est certain que si, après avoir procuré la faculté auditive au jeune Grivel, je l'eusse aban-

donné à lui-même, ou, ce qui est la même chose, si la Nature, par une crise inespérée, eût produit toute seule l'effet qu'il devait à mes soins, cet enfant n'aurait rien témoigné de son nouvel état, ne l'eût même pas pu, aurait soigneusement renfermé dans son sein les émotions qu'il éprouvait, et, comme le sourd-né de Chartres, eût patiemment attendu de connaître et de juger parfaitement ce qu'il sentait, pour le manifester au-dehors. Mais j'étais là pour l'examiner. L'empire que j'avais pris sur lui, avant même d'entreprendre sa guérison, ne lui permettait pas de me rien dissimuler. Je suivais tous ses mouvemens. Je voyais se développer devant moi, quoique sous d'autres rapports, les mêmes phénomènes qui avaient frappé M. Chelsen, après avoir abattu la cataracte de l'aveugle de naissance dont j'ai parlé. Cet aveugle, en voyant pour la première fois, était si éloigné de pouvoir juger les distances, les formes ou les couleurs, qu'il croyait que tous les objets indifféremment touchaient ses yeux, comme les choses qu'il palpait touchaient sa peau. Ces objets se présentaient à lui comme une seule masse, l'enveloppant, le pressant de toutes parts, ne lui offrant qu'un mélange confus, un chaos dans lequel il lui était impossible de rien distinguer, de rien reconnaître, de rien comprendre. Mon jeune sourd éprouvait intérieurement le même effet que l'aveugle-né éprouvait à l'extérieur. Tous

les bruits, tous les sons, de quelque nature qu'ils fussent, étaient en lui, retentissaient en lui, faisaient partie de son être. Il ne les concevait pas d'abord plus étrangers à sa personne que l'émotion qu'ils faisaient naître. Tous lui parvenaient à la fois, confusément mêlés, et sans qu'il pût en aucune façon distinguer leur espèce, leur volume, le corps, le lieu, la distance d'où ils partaient. Il en cherchait la cause en lui-même, et se concentrait de plus en plus à mesure que ses facultés intellectuelles en étaient de plus en plus ébranlées (12).

On avait cru, et sa mère elle-même avait été persuadée qu'il entendait de certains bruits, tels que celui du tonnerre, du canon, du tambour, des voitures roulant dans la rue ; mais on eut bientôt la certitude qu'on s'était mépris de sensation. C'est encore ici un trait de ressemblance avec l'aveugle-né. M. Chelsen assure que cet enfant, quoiqu'il pût faire la différence du jour et de la nuit, dans le temps de sa cécité, et qu'il crût même discerner, à une forte lumière, le noir, le blanc et le rouge vif, ne reconnut nullement ces couleurs quand on les lui présenta après sa guérison, et prétendit qu'elles n'étaient pas les mêmes que celles qu'il avait vues autrefois. Pour bien juger de la sensation de Rodolphe, il faut le voir s'exprimer lui-même dans son journal. Voici ses réflexions, sous la date du 1.er mars.

« Pendant que je suis au lit, j'entends les voi-
» tures ; avant de me guérir, je ne les entendais
» pas....... Je travaille toujours dans ma chambre.
» Quand M. Fabre a besoin de venir, il frappe
» doucement à la porte pour faire sur moi l'épreuve
» du bruit ; alors je vais l'ouvrir.......

» Quand j'étais sourd et que j'étais chez M.
» Sicard, je croyais entendre bien le tonnerre,
» le canon ; je me suis trompé. Je les sentais seu-
» lement (13). C'était un *frémissement* interne qui
» venait dans tout mon corps, du bas en haut. Le
» tambour était de même : c'était une *commotion*
» intérieure. Mais à présent je distingue véritable-
» ment les sons, et j'entends le bruit des objets. »

Les mots *frémissement* et *commotion*, qui se trouvent dans ce dernier paragraphe, ont été fournis par moi ; et voici de quelle manière : Rodolphe, ayant résolu d'exprimer sa pensée, manquait du mot nécessaire pour la rendre. Après avoir longtemps cherché dans un dictionnaire, il vint avec le livre à la main, et me témoigna son embarras. Je lui demandai de me peindre par un geste ce qu'il voulait dire. Il porta d'abord ses deux mains depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, en les agitant d'un mouvement ondulatoire. Je lui donnai *frémissement ;* j'aurais pu lui donner également *ébranlement* ou *vibration*. Ensuite il les appliqua sur le creux de son estomac, en les secouant l'une sur l'autre. Je lui donnai *commotion*.

Ces deux mots furent compris et approuvés par lui.

Mais revenons à l'état où il se trouvait un mois et demi avant d'écrire ce que je viens de rapporter. Il était, comme je vous l'ai dit, Monsieur et bon ami, concentré en lui-même, y cherchant de bonne foi la cause des sensations nouvelles qu'il éprouvait. Le seul moyen de l'en tirer était de faire passer en revue devant lui un grand mombre de corps sonores, d'exciter sous ses yeux une grande quantité de bruits et de sons différens, pour lui apprendre à les juger, à les reconnaître enfin, en les rapportant à leurs types. Mais dans quel labyrinthe il fallait s'engager ! par où débuter ? quelle route suivre ? Je voyais encore une ressemblance frappante entre l'aveugle et le sourd. Le premier, ayant trop d'objets à retenir à la fois, en oubliait la plus grande partie ; et pour une chose qu'il conservait, il en laissait échapper mille. Il en était de même du second. Dans cet embarras, je résolus de me comporter d'abord, à l'égard de mon élève, comme une mère se comporte à l'égard de l'enfant qu'elle nourrit ; de l'abandonner à la Nature seule, pour ce qui était de la classification des bruits et des sons que le hasard lui faisait ouïr en abondance, sauf à revenir plus tard sur les observations à faire, et de me borner à lui enseigner, pour l'heure, à entendre les sons que produit l'organe vocal, et dont les immenses combinaisons servent de matériaux à la parole.

Pour cet effet, je composai une sorte de petit alphabet, où je fis une première distinction des sons vocaux et consonnans en simples et composés, et une seconde de ces mêmes sons en doux, forts et très-forts, selon la touche vocale. J'habituai peu à peu Rodolphe à écouter ma voix, à en saisir les inflexions, et à les apprécier pour les retenir. Son intelligence, déjà développée par la connaissance des signes, lui fit faire de rapides progrès. Deux de ses facultés principales, l'attention et le jugement, ne tardèrent pas à s'éveiller, et à provoquer la réflexion et la compréhension; mais la mémoire fut plus rebelle. Tant que mon alphabet était sous ses yeux, il n'hésitait nullement à suivre ma voix; il en imitait jusqu'aux inflexions les plus fugitives et les plus délicates; mais, dès que cet appui lui manquait, il tombait dans un trouble inexprimable. Un *a* le frappait comme un *o*, un *e* comme un *i*; il confondait *u* avec *ou*. Prononçai-je *ba*? sa mémoire lui fournissait *pa*, *fa* ou *va*: il entendait *cha* pour *ja*, *ja* pour *za*, *ta* pour *da*, *ra* pour *la*: le sifflement de l'*s* lui paraissait d'une difficulté insurmontable à retenir (14). On ne peut se former une idée de l'étrange fluctuation que les sons éprouvaient dans son oreille. Pour nous, chez qui la mémoire des sons s'est insensiblement formée dès notre enfance, les sons paraissent retenus aussitôt que saisis; mais c'est une erreur de l'habitude. Il n'y a rien de si difficile, Rodolphe, dont la faculté

auditive s'exerce depuis trois mois, qui entend et parle fort bien pour ce temps, qui commence même à toucher du piano, ne peut pas concevoir encore comment on peut loger dans sa tête un *air*; c'est-à-dire, une série de sons auxquels ne s'attache aucun sens déterminé. Toutes les fois qu'il entend chanter, il demande où est la musique: tous mes efforts pour lui faire comprendre la manière dont cela s'exécute, ont été inutiles. Comme sa faculté mémorative ne saurait lui fournir deux sons mélodiques de suite, il ne soupçonne pas qu'il existe des têtes musicales où peuvent retentir non-seulement des chants variés et toute espèce de mélodie et d'harmonie, mais des symphonies à grand orchestre et des opéra tout entiers. Son incrédulité sur ce point m'a fourni l'innocente preuve qu'il est bien difficile d'accorder aux autres, ou même de concevoir en eux une faculté dont on manque soi-même.

Malgré cette difficulté inhérente à la nature et celle qui naissait d'un organe vocal rouillé par quinze ans de repos, le jeune Grivel ne tarda pas à saisir assez promptement toutes les inflexions de la voix, à les réunir en syllabes, et à grouper les syllabes pour en former des mots. Je le mis à la lecture, et je commençai à lui faire écrire quelques phrases faciles, sous ma dictée. M. Servier, dont je ne saurais trop reconnaître les soins complaisans et le zèle, m'aidait dans ce travail, en

faisant répéter à mon élève les leçons que je lui donnais. Enfin, sa mère, aussi pieuse que tendre, témoin assidu de ses progrès, le voyant près de faire, de son propre mouvement, usage de la parole, ne voulut pas tarder davantage à remercier Dieu d'une guérison qu'elle regardait comme un bienfait de la Providence; elle écrivit au pasteur, qui vint lui-même la voir, et se convainquit par ses yeux, du phénomène dont elle le priait de rendre publiquement des actions de grâces. Le dimanche 3 février, Rodolphe Grivel, sourd-muet de naissance, fut donc présenté par sa mère au temple des protestans, et y proféra, sous sa dictée, cette prière que M. Lombard a rapportée: *Je bénis Dieu de m'avoir donné l'ouïe et la parole* (15).

Je vous renouvelle, etc.

LETTRE VI.

Le même au même.

Paris, 15 avril 1811.

J'ai essayé, dans mes précédentes lettres, Monsieur et bon ami, de vous faire connaître de quelle manière je conçois que s'exécute en nous le Sens de l'Ouïe, d'après les observations que j'ai été à portée de faire sur le jeune Grivel; mais il n'a été

question jusqu'ici que du système intérieur, c'est-à-dire, du mode de transformation de la sensation en sentiment, ou, ce qui est la même chose, de la différence que l'on doit faire entre la simple audition et l'entendement des sons. Je n'ai point parlé du système extérieur, c'est-à-dire, du son en lui-même, et de l'organe qui le perçoit; je crois pourtant vous devoir exposer ma pensée à ce sujet, d'autant plus que les expériences que la possession d'un phénomène extraordinaire m'a permises, peuvent m'avoir fourni, sur la nature du son et la conformation de l'oreille, des lumières que votre sagacité trouvera sans doute dignes d'attention.

Je ne m'arrêterai pas sur l'organe vocal dont le défaut ne produit qu'un mutisme accidentel, souvent facile à guérir, et qui, quelque persistant qu'il soit, ne saurait influer que peu sur l'intelligence. Un muet qui n'est point sourd peut acquérir par l'ouïe autant d'idées que les autres hommes; au lieu qu'un sourd-né, que des moyens mécaniques instruisent à simuler la parole, n'en reste pas moins étranger aux idées abstraites et générales, dont la parole seule peut féconder en lui le germe.

Je connais dans l'histoire deux exemples fameux de muets de naissance, qui, n'étant point sourds, ont parlé brusquement dans des occasions importantes. L'un regarde le fils de Crésus dont l'action est connue de tout le monde, grâce à Hérodote qui l'a rapportée. Ce prince, comme vous le

savez, voyant qu'un soldat allait frapper son père sans le connaître, éprouva un si violent désir d'exprimer l'effroi dont il était saisi, que sa langue, jusqu'alors embarrassée, se déliant tout-à-coup, il s'écria : *Arrête, soldat, c'est le Roi!*

L'autre exemple, beaucoup moins connu, concerne un athlète de Samos, nommé *Æglé*, qui dut la faculté de parler à la vive indignation dont il se sentit ému, en voyant la supercherie de celui qui tirait au sort ceux qui devaient combattre dans des jeux sacrés auxquels il assistait, et dont il devait être lui-même un des acteurs. Aulu-Gelle raconte qu'il s'écria dans son transport : *Je te vois faire.*

Je connais également deux exemples de sourds-nés qui ont acquis l'usage de l'Ouïe. Le premier exemple est celui dont j'ai parlé touchant ce sourd-né de Chartres, qui, selon ce qu'on lit dans le volume de l'Académie des sciences, pour l'année 1703, commença tout d'un coup à parler, au grand étonnement de toute la ville. Le second est celui qu'on raconte d'un jeune homme qui reçut, en Angleterre, la faculté auditive, d'une crise occasionée dans son cerveau par un violent accès de fièvre. Le sourd de Chartres, né dans la classe du peuple, privé d'instruction, ayant renfermé en lui-même toutes les émotions qu'il éprouva, ne put fournir aucune lumière sur le phénomène dont il avait été l'objet; interrogé par des théo-

logiens, tandis qu'il aurait dû l'être par des physiciens ou des philosophes, il ne songea même pas à se rendre raison des impressions diverses que les sons avaient faites sur son oreille. Quant au jeune Anglais qui sortit d'un transport au cerveau pour jouir d'une faculté nouvelle, j'ignore s'il fut en état d'en faire l'analyse. Le tome des Transactions philosophiques, où j'ai lu ce fait, n'est plus entre mes mains; et, lorsque je le lus, je ne songeais guère au besoin que j'en pourrais avoir un jour.

L'organe vocal de Rodolphe Grivel, quoique privé de souplesse et fort embarrassé par un long mutisme, n'a point de défauts notables. J'ai dit que le jour même où ce jeune homme avait entendu, il avait parlé; c'est-à-dire, qu'il avait pu imiter quelques mots que je lui avais dictés lentement, et les répéter après moi (16). La plus grande difficulté qu'il éprouve ne tient point à sa constitution organique, mais à l'habitude qu'il avait d'abord prise d'obéir à des impulsions mécaniques pour pousser quelques sons. La pression qu'on a exercée sur son gosier, lui a donné une sorte d'*o* guttural, qui revient sans cesse et malgré lui, et dont je doute qu'il parvienne jamais à se débarrasser tout-à-fait. Son oreille est bien conformée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est sur elle que mes expériences se sont dirigées, lorsque j'ai songé à profiter de l'occasion qui m'était offerte pour

connaître le son en lui-même et la manière dont il ébranle notre organe auditif.

Au reste, quoique je n'eusse cherché, comme je l'ai dit, à lui faire entendre que les inflexions vocales, et que j'eusse laissé au hasard le soin de lui présenter d'une manière indirecte les autres sons et les bruits moins importans, le hasard et sa curiosité m'avaient assez bien servi. A peine le mois de février s'était écoulé, qu'il avait classé de lui-même une foule de choses. On voyait même qu'il serait doué d'un assez grand talent d'imitation. Il contrefaisait à merveille le chant du coq et celui de la poule ; il aboyait avec le chien, miaulait avec le chat, savait prendre le ton discordant de l'âne passant dans la rue ; les cris de la laitière et du porteur d'eau lui étaient familiers : il aimait à faire du bruit, soit avec le pied, soit avec la main ; écoutait, comme une chose curieuse, ses doigts battant du tambour sur une table ou sur une vitre ; marmottait entre ses dents des mots informes, quand il se croyait inaperçu, et s'arrêtait tout court dès qu'il se voyait observé (17).

Dès les premiers jours de sa guérison, n'ayant pas encore sa chambre particulière dans mon appartement, il montait au grenier, et s'y exerçait à répéter tout seul les mots que je luis avais appris, ou à s'en inculquer de nouveaux. Il se gardait bien d'en faire autant au jardin ; car ne possédant pas encore une juste mesure de l'Ouïe,

il s'imaginait que tous les voisins pouvaient l'entendre d'aussi loin qu'ils pouvaient le voir (18). Il prenait beaucoup de plaisir à la musique. Un soir que j'avais accompagné avec la basse, M. Servier jouant de la flûte, pour voir quel effet ferait sur lui cette harmonie, il parut très-sensible aux tons graves de mon instrument; et quand j'eus fini, il le prit sans rien dire, et passa dans l'antichambre, où, seul dans un coin, il se mit à tirer de la basse des sons effroyables, en faisant jurer l'archet sur les cordes qu'il râclait à tour de bras. Madame Servier, qui survint au milieu de ce tintamare, l'interrompit pour lui demander ce qu'il faisait là; il la comprit fort bien, et lui répondit sans hésiter beaucoup : *Je m'amuse* (19).

Ce fut le premier indice que j'eus que les sons bas lui plaisaient davantage, et se faisaient mieux entendre de lui que les sons aigus. Une seconde expérience me confirma dans cette pensée.

Je le conduisis, le jour du jeudi gras, à une petite soirée où l'on avait rassemblé beaucoup d'enfans et de jeunes demoiselles pour les amuser. M. Servier avait la complaisance d'y jouer du violon. On dansait, on chantait des rondes, on faisait en général beaucoup de bruit. Rodolphe, à qui j'avais recommandé de me rendre compte de ses sensations, écrivit le lendemain sur son journal : « Jeudi, le 21 février, s'étant dégui-
» sées les demoiselles, elles dansaient. Pendant

» qu'elles chantaient, M. Fabre me demanda si je
» distinguais leurs voix. Je lui répondis qu'elles
» n'étaient pas justement ressemblantes, mais que
» celle de M. Servier était plus plaisante à mes
» oreilles. »

Au milieu d'une ronde très-bruyante, ayant désiré savoir de lui s'il commençait à saisir l'ensemble des voix, et s'il distinguait celle de la personne qui chantait le refrain, il me prouva qu'il la distinguait fort bien, en se tournant contre le mur, et en m'indiquant par un geste le moment où cette personne abandonnait le chant ou le reprenait (20). Il m'apprit alors que les voix avaient pour lui des différences tellement grandes, qu'il ne pouvait pas croire que les mêmes mots qu'elles proféraient se rapportassent à la même langue. Lui ayant demandé quelles voix il aimait le mieux, il me dit sans balancer que c'était la mienne, ensuite celle de M. Servier, et celle de sa mère après. Les voix des jeunes personnes, et surtout celles des enfans, avaient pour lui beaucoup moins d'attraits, et même lui parassaient souvent désagréables.

J'avais remarqué, dès qu'il put faire la différence des sons et des bruits, que les *bruits*, c'est-à-dire, celles des sensations de l'Ouïe non appréciables selon les lois harmoniques, le frappaient plus directement, éveillaient plus tôt ses facultés intellectuelles, et lui plaisaient même davantage que

les *sons* proprement dits, c'est-à-dire, celles de ces mêmes sensations produites par des corps dont les vibrations régulières annoncent une contexture plus homogène. Plus même le corps sonore était dense, plus ses vibrations étaient pressées; enfin, plus il était sonore, moins il en saisissait les ébranlemens. Le bruit sourd du bois heurté d'une manière quelconque, la plus faible collision de deux corps inharmoniques, le moindre craquement, paraissaient plus forts à son oreille, et y laissaient une empreinte plus durable que les sons plus retentissans du cristal, de l'argent ou du cuivre. Lorsque ces derniers sons étaient donnés de très-près, ou qu'ils résultaient d'un coup très-sec, ils le fatiguaient et finissaient par le blesser (21). Voici ce qu'il écrivait à ce sujet: « Vendredi, 8 » mars, M. Fabre a voulu bien savoir si j'entendais une bouteille qu'on a frappée avec un couteau, un écu avec un autre; je lui ai répondu » que je croyais les entendre. M. Fabre m'a dit » que le son du verre est aigre et retentissant: il » me fait un peu de mal; il blesse mes oreilles. » M. Fabre m'a dit aussi que le bruit de l'argent » est clair, aigu et retentissant: il me paraît coupant, et il *rudit* ma gorge (22)..... » Mais je m'aperçois, Monsieur et bon ami, que cette lettre s'allonge trop, et passe les bornes que je me suis prescrites; je suis forcé de remettre à une prochaine la suite de ces détails.

Je vous renouvelle, etc.

LETTRE VII.

Le même au même.

Paris, le 18 avril 1811.

Voici, Monsieur et bon ami, la suite de ce que Rodolphe écrivait touchant l'effet des différens sons : « J'entends mieux, continuait-il, le papier » du mur du salon, que la tasse rouge qu'on frappe » avec la petite cuillère ; cela m'étonne. M. Fabre » m'a dit que le son de la tasse est retentissant, » et que celui du bois est sourd. Le son de la » pendule est semblable à celui de la tasse. M. Fabre » a joué du violon ; il m'a dit que les grosses » cordes donnaient les sons bas, et les cordes » fines les sons hauts. Je trouve toujours que les » sons bas sont les plus agréables à mes oreilles. »

Il est important de dire que, lorsque je fis cette distinction à Rodolphe, il eut beaucoup de peine à me comprendre. Il ne pouvait pas concevoir que nous appelassions *bas* des sons qui lui paraissaient forts, qu'il entendait à merveille ; et *haut* des sons, au contraire, qu'il entendait à peine, à cause de leur ténuité. Si je l'avais laissé à ses propres idées sur ce point, il est certain qu'il aurait classé l'échelle musicale suivant le système des

anciens Grecs, et qu'il aurait, comme eux, appelé *descendre* ce que nous appelons aujourd'hui *monter.* Quant au verbe *rudir*, qui est de la fabrique de ce jeune homme, et que j'ai laissé subsister dans ma précédente lettre avec une scrupuleuse exactitude, il m'en donna lui-même l'explication en le remplaçant plus loin par *râcler.* Le son de l'argent, me dit-il, me râcle désagréablement le gosier ; et il ajouta que d'autres sons l'affectaient tantôt dans la région de l'estomac ou du cœur, tantôt au sommet de la tête, tantôt aux dents, quelquefois dans toute l'étendue du corps, comme il nous arrive sans doute, malgré l'habitude que nous en avons, quand nous entendons limer une scie, polir du marbre, ou gratter du verre (23). La seule chose dont il ne put me donner l'idée, puisqu'il manquait absolument du mot pour l'exprimer, ce fut l'effet qu'il ressentit des sons soutenus de l'harmonica. Il tâcha pourtant de le peindre en joignant ses deux mains au-dessus de sa tête, et les ramenant en cercle autour d'elle, comme s'il eût voulu dessiner une auréole, ou me donner à entendre qu'il était comme enveloppé dans une sphère sonore.

Mais, sans insister davantage sur les expériences particulières, jetons un coup-d'œil rapide sur la marche générale qui suivit dans son développement la faculté auditive du jeune Grivel. En établissant d'abord la grande division des sons et des

bruits, nous verrons que les bruits furent les premiers saisis et classés. En concevant les bruits, ainsi que J.-J. Rousseau les a conçus et que je les conçois, comme la somme d'une multitude de sons divers se faisant entendre à la fois, et contrariant, en quelque sorte, mutuellement leurs ondulations, nous verrons que les premiers bruits à la portée de Rodolphe furent les moins homogènes, les plus sourds, les plus divisés dans leur essence. En considérant, au contraire, les sons comme étant d'une nature de plus en plus harmonique, à mesure que le corps qui les produit est plus élastique, plus homogène, formé d'une substance dont le degré de pureté et de cohésion est plus parfait et plus égal, nous verrons que les derniers sons entendus furent les plus retentissans, les plus aigus, ceux résultant d'un nombre de vibrations plus grand.

Ainsi l'on peut conclure qu'un corps est d'autant plus bruyant, qu'il est plus divisé en masses inégales de solidité et de contexture, et d'autant plus sonore qu'il se rapproche le plus de l'homogénéité.

Il semble aussi, d'après les expériences nombreuses que j'ai faites sur l'oreille de Rodolphe, à mesure que cet organe s'est développé chez lui, que l'ouïe de l'homme s'ouvre d'abord au bruit ; et que passant insensiblement de l'inharmonique à l'harmonique, ou de la diversité à l'unité, elle

arrive au son (24). Or, le son le plus grave qu'elle puisse saisir, selon Euler, est celui qui résulte d'un corps qui fournit vingt vibrations par seconde; et le son le plus aigu, celui que rend un corps dont le nombre de vibrations s'élève à quatre mille dans le même espace de temps. Rodolphe, qui entend tous les bruits, est loin encore d'entendre tous les sons. Voici, au bout de trois mois d'exercice, à peu près le point où il se trouve :

Il entend, dans une chambre bien fermée, les bruits extérieurs, quels qu'ils soient, auxquels l'oreille humaine est accessible, et distingue fort bien dans la rue une charrette d'une voiture ou d'un cabriolet. « M. Fabre, dit-il dans son journal, » ma demandé quelle était la voiture quand elle » passait dans la rue : je l'ai indiquée bien, et je » l'ai indiquée, en disant qu'une voiture se remue, » va assez vite et plaît à mes oreilles : qu'une charrette va très-lourdement comme les tortues, et » qu'un cabriolet va légèrement et par secousses... » Quant aux sons, il les saisit à diverses distances, selon leur plus ou moins d'analogie avec le bruit. Le son du tambour est celui de tous qu'il entend le mieux. — J'ai reculé derrière lui à plus de deux cents pas en frappant un tambourin d'enfant, sans qu'il ait cessé de donner des signes d'audition. Une petite sonnette, un verre de cristal, une tasse de porcelaine, ont besoin d'être heurtés à moins de six pieds de ses oreilles, pour que les sons qu'ils ren-

dent lui soient sensibles. Le flageolet l'affecte à peu près à la même distance ; la flûte, à une distance double ou triple, suivant le ton aigu ou grave ; le violon, dans la même proportion plus loin que la flûte ; et la basse, dans le même rapport avec le violon. Je n'ai pas essayé la contre-basse, mais je suis persuadé qu'elle agirait suivant les mêmes lois.

Une remarque digne d'attention, c'est que, dans un Mémoire que j'ai reçu de Milan, sur l'état d'une personne entièrement sourde, qui, me croyant médecin, me demandait une consultation ; on me disait que cette personne, dont la surdité accidentelle a commencé à se manifester à l'âge de vingt ans, a d'abord perdu les sons les plus aigus, ensuite les médianes, et a fini par cesser de saisir les plus graves, pour ne plus entendre que quelques bruits sourds. Ainsi la marche graduelle de la perte a été exactement l'inverse de celle de l'acquisition.

Après ces données dont vous sentirez facilement l'importance, poursuivons, Monsieur et bon ami, notre exploration, et voyons de quelle manière le son se comporte à l'extérieur, relativement à l'air, son véhicule indispensable. Je dis indispensable ; car, quoiqu'il paraisse quelquefois que l'eau, les liqueurs, et même les corps solides, le puissent transmettre, on ne peut douter que cette transmission n'ait lieu à la faveur de l'air contenu dans ces fluides ou dans ces corps, ainsi qu'on l'a

démontré dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1743.

Tous les physiciens savent que le son éprouve des altérations sensibles de la part de l'air dans lequel il retentit, et qu'il devient plus fort ou plus faible, se propage à des distances plus ou moins considérables, suivant l'état de ce fluide. Ils prouvent fort bien qu'il est plus faible à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau de la mer, et plus fort à mesure qu'on descend dans des lieux profonds où l'air est plus comprimé ; ils montrent qu'un carillon, renfermé sous le récipient de la machine pneumatique, cesse tout-à-fait de s'y faire entendre, et s'y éteint à mesure qu'on y fait le vide. De là, ils concluent, avec raison, que le son est toujours proportionnel à la densité de l'air, et qu'il augmente et s'étend en raison directe de cette même densité.

Ces mêmes physiciens, conduits par les analogies qu'ils remarquent entre la lumière et le son, enseignent que le son se propage en ligne droite, et ils donnent les échos, regardés comme des réflexions sonores, en preuve de leurs assertions : mais ici la preuve de fait les abandonne, et j'ai de fortes raisons de croire qu'ils se trompent en ce point. Je pense, au contraire, avec le célèbre Bacon, que si les impressions des objets visibles se font par des lignes droites, celles des objets sensibles à l'ouïe se font par des lignes courbes. On

peut voir ce que ce savant observateur a écrit sur ce sujet dans son *Sylva Sylvarum*. Il y enseigne, avec une rare sagacité, que les rayons lumineux et les vibrations sonores se portent du centre à la circonférence, selon toute l'étendue d'une sphère dont le corps sonore ou lumineux occupe le centre, mais en exerçant leur action d'une manière différente; la lumière, en y infusant, pour ainsi dire, sa propre nature; et le son, en y imprimant son mouvement particulier. Bien éloigné des physiciens modernes, qui pourtant se disent ses disciples, Bacon pense si peu que la lumière ou le son aient rien de matériel, qu'il assure, au contraire, que les corps qui les dispensent, ne répandent aucun effluve corporel qui puisse remplir leur orbe ou sphère d'activité, mais seulement certaines formes ou espèces immatérielles, qui, se pénétrant sans se diviser, agissent en sens inverse sans se faire obstacle les unes aux autres.

Je sens qu'on pourrait étendre beaucoup cette théorie du son; mais comme ce n'est point un traité de physique que j'écris, il est inutile de nous y arrêter davantage. J'ai besoin de marcher rapidement. Il faut, après avoir examiné, relativement à l'objet qui m'occupe, le son dans le corps qui le produit et dans le milieu qui le transmet, le considérer dans l'organe qui en reçoit les impressions.

Je vous réitère, etc.

LETTRE VIII.

Paris, 22 avril 1811.

L'OREILLE étant l'organe doué de la faculté auditive, les naturalistes et les physiciens, curieux de savoir de quelle manière s'opère par son moyen la sensation de l'Ouïe, se sont attachés à la connaître, plus peut-être que les médecins, qui, désespérant de guérir ses infirmités trop cachées à leurs yeux, n'ont pas assez médité sur sa structure. Mon intention n'est point, au reste, Monsieur et bon ami, d'entrer dans de longs détails anatomiques, étrangers à ces lettres, et dans lesquels je suis peu versé; je vais continuer à marcher rapidement pour arriver à quelques résultats assez neufs que mes expériences m'ont mis à portée de tirer.

L'oreille, proprement dite, ou cette partie de l'organe qui se montre à l'extérieur, n'est qu'une sorte d'entonnoir, destiné à recevoir l'air ambiant ébranlé par les vibrations sonores. Sa tige, appelée *conduit auditif*, se termine par une membrane assez mince qu'on nomme *tympan*. C'est audelà de cette membrane que commence l'oreille intérieure, la seule essentielle, puisque la conque

extérieure peut manquer entièrement, et le tympan même être détruit sans que l'ouïe en souffre un affaiblissement notable. Les osselets même qui se trouvent derrière ce tympan, et qu'on a nommés assez improprement *le marteau*, *l'enclume* et *l'étrier*, en leur supposant des fonctions analogues, paraissent de peu d'importance, puisqu'on a vu des personnes les avoir cariés sans cesser d'entendre, et qu'on sait que les oiseaux, dont l'ouïe est très-bonne, ne les ont pas du tout.

L'oreille intérieure se compose de la caisse du tympan, creusée dans la partie osseuse de l'os temporal, et de ce qu'on appelle le labyrinthe, placé au-delà de cette cavité, laquelle, comme le remarque très-bien Buffon, ne paraît être qu'un écho, où le son, porté par le canal auditif, vient se réfléchir. Le tympan, qu'on a regardé mal à propos comme un tambour destiné à recevoir certains ébranlemens pour les communiquer aux osselets, n'est, au fond, qu'une cloison, placée par la Nature à l'entrée de la cavité temporale, pour empêcher que rien d'extérieur n'en puisse altérer la structure, ni nuire à l'écho qui s'y forme; car la sensation de l'ouïe n'est qu'un écho, une réflexion sonore, comme celle de la vue n'est qu'une réflexion lumineuse. Le labyrinthe communique à la cavité temporale par une cavité membraneuse plus intérieure encore, appelée le *vestibule*. D'un côté de ce vestibule sortent trois canaux

semi-circulaires, entrelacés l'un dans l'autre à la manière des cors de chasse ; de l'autre côté est le limaçon, qu'on regarde comme la pièce principale du système auditif. C'est une espèce de conduit tournant en spirale autour d'un noyau, en forme de cône un peu écrasé. La cavité de ce conduit va toujours en diminuant, en approchant du sommet du cône, et se trouve partagée dans toute son étendue en deux moitiés appelées *rampes*, distinguées en rampe externe et rampe interne, par une cloison nommée *lame spirale*, dont une portion est osseuse, et l'autre membraneuse.

Maintenant souvenons-nous que les ébranlemens ou vibrations communiqués à l'air par la collision des corps ou par leur résonnance, se propagent dans ce fluide du centre à la circonférence, selon toute l'entendue d'une sphère creuse dont ces corps occupent le centre, à peu près pour donner une image sensible, comme nous voyons des cailloux, tombant dans l'eau, y former des cercles qui s'étendent avec plus ou moins de force et de vitesse, suivant la pesanteur spécifique de ces corps. Le mouvement imprimé à l'air s'y développe avec une étonnante rapidité, et cesse de s'y faire sentir de même. Tout bruit, tout son naît et meurt presque au même instant. Par exemple, qu'une personne étant dans un lieu ouvert, fasse entendre sa voix, soudain l'air ambiant s'émeut autour d'elle ; le son y retentit, et, s'y propa-

geant du centre à la circonférence, ébranle de proche en proche, en moins d'une seconde de temps, une sphère creuse de plus de mille pieds de rayon : aux extrémités de cette sphère, et dans son intérieur, on distingue les nuances les plus délicates de la voix, dont chacune des articulations se trouve toute entière dans les plus petites parties de l'air. Cet air, ainsi ému, recueilli par la conque auriculaire, suit le canal auditif jusqu'au tympan qu'il pénètre, et vient faire écho dans la cavité temporale. Là s'exécute le premier acte de l'audition. Cetacte est plus ou moins parfait, suivant la disposition du lieu et de l'air qui le remplit. On sait, d'après les expériences de Bacon, que le son se réfléchit d'une manière inverse à celle de la lumière; c'est-à-dire, que comme la lumière se réfléchit sur un miroir, et forme une image d'autant plus exacte de l'objet que le miroir est plus poli, ainsi le son a besoin de rencontrer un endroit creux dont la cavité garde avec lui certaines proportions, pour faire écho, et renvoyer une juste répétition de lui-même. L'écho du son, ainsi que le son originel, se propage circulairement dans l'air qui le modifie. Il est plus ou moins fort, plus ou moins net, suivant l'état de ce fluide. Ses articulations deviennent faciles par l'habitude; le repos le rend paresseux. Il y a des syllabes et des lettres qu'il semble prononcer avec peine. Par exemple, l'S initiale s'y réfléchit difficilement.

J'ai remarqué toutes ces choses dès le premier moment où Rodolphe a commencé d'ouïr (25).

Le son, réfléchi dans la cavité temporale, passe ensuite dans le vestibule du labyrinthe, et s'y divise en s'y réfléchissant de nouveau, pour s'y distribuer selon sa nature. Ici s'exécute le second acte de l'audition. Sans doute il serait difficile d'appuyer sur des preuves de fait une théorie aussi neuve, mais les esprits justes et dégagés de préjugés en sentiront facilement la force. Le bruit s'y distingue du son ; et comme j'ai de fortes raisons de le penser, la voix articulée s'y distingue du son et du bruit. Le bruit passe dans l'une des rampes du limaçon, et fait résonner celles des cordes de la lame spirale osseuse qui sont à son unisson ; le son s'insinue dans la rampe opposée, et fait vibrer les cordes membraneuses de cette même lame, qui sont en harmonie avec lui, tandis que la voix articulée va, de l'autre côté, mettre en mouvement, dans les conduits semi-circulaires, des touches inconnues analogues à ses articulations. Ainsi s'exécute, en des lieux différens, le troisième acte de l'audition, qui dès-lors devient une faculté complète.

Cette théorie explique comment mon jeune sourd a pu très-bien entendre les bruits sans entendre les sons, et classer les inflexions de ma voix avant toute autre résonnance. Il reste à savoir pourquoi, parmi tous les sons, les

graves ont été les premiers saisis, et pourquoi les articulations vocales ont long-temps fluctué, et fluctuent même encore dans son oreille.

J'ai dit que les corps bruyans et sonores produisent des bruits, ou des sons, relatifs à leur contexture intime et à la fréquence de leurs vibrations: or, la lame spirale qui sépare les deux rampes du limaçon, et qui tourne en vis autour de son noyau, plus large dans sa partie inférieure, va toujours en diminuant de largeur jusqu'au haut; en sorte que les fibres transversales, soit osseuses, soit membraneuses, qui la composent, de plus courtes en plus courtes, comme les cordes d'un clavecin, offrent des rapports proportionnels et harmoniques avec tous les tons, de quelque nature qu'ils soient, accessibles à notre oreille. Mais la cavité temporale, le vestibule du labyrinthe, les deux rampes du limaçon, et même les conduits semi-circulaires, sont remplis d'un air plus ou moins dense, plus ou moins dilaté, qui sympathise plus ou moins l'un avec l'autre. Si, par exemple, l'air qui sert d'écho dans la cavité temporale est plus dense que celui qui retentit dans le vestibule, ou qui règne dans les deux rampes; alors les cordes inférieures de la lame osseuse ou membraneuse pourront bien être ébranlées, sans que les supérieures le soient jamais; car l'air, trop raréfié dans le haut du limaçon, n'aura point de rapport avec l'air plus dense, où le son aura

retenti, où l'écho se sera formé. D'une autre part, si l'écho, endormi par un long repos, réfléchit mollement les articulations de la voix, cette réflexion indécise errera sans se fixer dans les conduits semi-circulaires, ou se fixera à contre-sens. Enfin, comme il existe deux oreilles, si les cordes de la lame membraneuse de l'une ne sont pas exactement accordées sur celles de l'autre, l'individu ouïra toujours mal, et aura ordinairement la voix fausse; à moins que, par l'effet d'un travail opiniâtre sur lui-même, il ne parvienne à faire, ainsi que je l'ai fait moi-même, abstraction de l'une de ses oreilles, pour n'entendre que de l'autre (26).

De plus, comme il y a dans la lame spirale des fibres de longueurs différentes, qui peuvent être affectées par des sons distincts ou simultanés, on peut admettre, avec Euler, qu'il y a aussi dans l'air des molécules analogues qui diffèrent pour le degré de ressort; en sorte que, lorsque deux ou plusieurs sons mêlés à des bruits divers sont portés ensemble à l'oreille par la même masse d'air, ils le sont par la partie modifiée de cette masse, analogue à chacun d'eux. Ainsi plusieurs tons différens rendus auprès d'un clavecin, font résonner chacun la corde qui est à leur unisson.

Voilà, Monsieur et bon ami, rapidement exposée la théorie physique de la faculté auditive; vous pouvez maintenant la réunir à la théorie

intellectuelle que j'ai développée dans mes premières lettres, et vous aurez, dans son ensemble, le système de la sensation et de l'entendement des sons formant le Sens de l'Ouïe, tel que je l'ai conçu d'après les expériences que j'ai faites, et dont je vous ai rapporté une partie.

Je vous réitère, etc.

LETTRE IX.

Le même au même.

Paris, 26 avril 1811.

Il est presque impossible que vous ayez lu avec quelqu'attention ma dernière lettre, sans en avoir tiré une conséquence irrésistible touchant la cause générale de la surdité. Pourquoi vous laisserai-je plus long-temps dans l'incertitude à ce sujet? En supposant même que vous y soyez encore, malgré tout ce que j'ai dit, votre perspicacité n'en trouverait pas moins la vérité, et mon amitié perdrait l'avantage si doux de vous l'avoir montrée. D'ailleurs, si ces lettres doivent être rendues publiques, je ne veux point taire une chose que je puis dire, et qui peut devenir utile à l'humanité souffrante. Peut-être des hommes studieux, d'une tête forte et d'un cœur pur, connaissant la

cause de la maladie, seront-ils assez heureux pour en trouver le remède. Je désire ardemment que cela soit, je vous assure; et je ne négligerai rien, dans mes ouvrages, pour les mettre sur la voie d'une chose qu'ils peuvent connaître.

Oui, Monsieur et bon ami, la cause générale de la surdité, tant originelle qu'accidentelle, réside dans l'air qui occupe tant la cavité temporale, appelée improprement *caisse du tambour*, que le vestibule du labyrinthe, et les autres canaux qui composent l'oreille intérieure. Cet air, trop dilaté dans la première cavité où se forme l'écho, y rend la réflexion sonore difficile, et constitue ce qu'on appelle la *dureté d'oreille;* trop dense ou comprimé irrégulièrement dans le labyrinthe, il y fait naître des tintemens importuns et des bruits insupportables; raréfié à l'excès dans le haut du limaçon ou dans les canaux semi-circulaires, il y efface les sons aigus et les nuances délicates de la voix; enfin, tout-à-fait disparu ou manquant dans ces parties essentielles du système auditif, il y cause la surdité complète, car jamais aucune espèce de son ni de bruit ne saurait se propager dans le vide (*).

(*) On sent, d'après cette théorie, qu'on pourrait peut-être parvenir à faire certains instrumens acoustiques, dans l'intérieur desquels l'air, plus ou moins comprimé, faciliterait l'audition. Ces instrumens seraient pour les oreilles ce que les télescopes sont pour les yeux.

En réfléchissant sur la simplicité de ce que je viens de dire, et sur les connaissances nombreuses que les physiciens semblent avoir acquises précisément dans ces mêmes propriétés de l'air, d'où je fais découler la cause de la diversité d'audition et de la surdité, vous serez étonné sans doute qu'ils ne les aient pas découvertes, et que les indiquant aux médecins, ceux-ci n'aient pas cherché les moyens de les combattre : mais il ne suffit pas, mon bon ami, des connaissances purement physiques, pour arriver à de tels résultats; de même que la faculté auditive, si parfaite qu'elle soit, ne constitue pas seule le Sens de l'Ouïe, et qu'il y faut joindre, comme je vous l'ai dit, les facultés intellectuelles, pour transformer la sensation en sentiment, et réunir l'entendement à l'audition : ainsi il faut, de toute nécessité, que l'intelligence spéculative ellabore la connaissance expérimentale pour constituer la science. Le fruit qu'elles font naître est plus tardif qu'on ne croit. Il paraît se développer sans peine, parce que le travail qui le procure est caché aux yeux du vulgaire. C'est le voyage de Colomb, dont le moindre matelot croyait ensuite posséder la carte.

En général, les physiciens empiriques méprisent la philosophie spéculative, et les médecins, entraînés par le dogmatisme scolastique, reçoivent peu de lumières étrangères. Ils penchent presque tous vers le matérialisme absolu, et croient

la science renfermée dans les connaissances positives. Depuis que Cabanis leur a dit qu'il n'y avait rien d'intellectuel dans l'homme, et que l'ame était une faculté du corps, ils l'ont cru sur parole, et se sont bornés à des études physiologiques. Ils ne voient partout que fibres et que sang, que muscles et qu'humeurs, que matière, en un mot. L'esprit, l'ame, le moral, sont des choses auxquelles ils ne daignent pas faire la moindre attention. Plusieurs même rient de pitié quand on leur en parle. Naguère, ils purgeaient et saignaient largement, comme notre théâtre le leur reproche encore; aujourd'hui, ils paraissent revenus de cet excès, mais pour tomber dans un autre : ils couvrent de plaies leurs malades, et croient obvier à tous les maux en ordonnant des vésicatoires.

Je leur demande pardon d'arrêter un moment leurs yeux sur cet objet, et de parler de médecine sans être médecin; mais je suis homme, et c'est à ce titre que j'ai droit de leur parler peut-être. Les vésicatoires, que l'on n'appliquait autrefois qu'à la dernière extrémité, ont les mêmes inconvéniens que les saignées, lorsqu'on les emploie hors de propos et sans un besoin déterminé. C'est un instrument aveugle, une sorte de vampire médical, qui tire sans choix la substance du corps, donne aux humeurs un mouvement contre nature, et enlève au malade une force dont il a ordinairement besoin. D'ailleurs, la gangrène

est souvent la suite de leur usage intempestif. Il n'y a pas long-temps que j'ai été témoin d'un événement dont mon cœur porte encore la blessure. Une jeune fille de neuf à dix ans, l'espoir de sa famille, fut atteinte d'une fièvre comateuse, accompagnée de quelques symptômes de putridité. Le médecin appelé ordonne un vésicatoire : le mal résiste : il en ordonne un second, un troisième ; il fait appliquer un sinapisme bouillant aux pieds ; ce sinapisme se répand sur les jambes, et les écorche sans que la malade sorte de son assoupissement ; il fait mettre un autre sinapisme : rien ne fait ; on tond la tête de la jeune fille par ses ordres, on apporte une calotte épispastique ; j'ose alors lui observer que c'est beaucoup : il me dit que c'est là marche approuvée par la Faculté. Cependant le père appelle un second, un troisième médecin ; on se consulte, on se ravise, mais trop tard. La fièvre cède toute seule, comme elle aurait cédé sans tout cet appareil ; les symptômes putrides disparaissent, et la malade meurt après des douleurs effroyables et dévorée par la gangrène.

J'ai voulu, mon ami, éveiller votre attention sur le danger des vésicatoires, parce que je sais que, depuis la guérison de Rodolphe, plusieurs médecins, s'imaginant que c'était en débarrassant son oreille de l'humeur qui la remplissait, que je lui ai donné l'Ouïe, ont enveloppé la tête et le

cou de plusieurs sourds-nés, d'emplâtres épispastiques. Ces moyens peuvent peut-être, quoique difficilement, avoir du succès dans une surdité accidentelle et commençante, parce qu'il est possible qu'un épanchement d'humeurs obstrue les canaux auditifs ; mais il faut bien mal connaître la Nature, pour croire qu'une humeur quelconqne puisse causer une surdité originelle et complète, puisqu'un casque de fer, un mur ne la causeraient pas. Si l'humeur épanchée peut être une des causes accessoires de la surdité absolue, c'est lorsque, après avoir décomposé l'air indispensable à la propagation des sons, l'avoir absorbé, ou transformé en différens gaz, elle se change elle-même en une sorte de colle qui finit par se dessécher, et tapisse les parois intérieures des cavités dont elle bouche les issues. Parvenue à cet état de racornissement, elle est inaccessible à l'action des vésicatoires. Tandis qu'elle est encore liquide, elle ne saurait causer qu'une surdité partielle. La véritable surdité de naissance, celle qui entraîne avec elle le mutisme, est toujours la suite du manque de vie ou celle du vide absolu des canaux auditifs, soit que ce vide provienne d'un défaut naturel, ou qu'il soit la conséquence d'un absorbement de l'air, opéré par une chaleur locale, ou par une humeur corrosive qui s'est racornie après l'avoir corrompu.

Voilà, Monsieur et bon ami, les détails que je vous ai promis. Puissent-ils avoir satisfait votre

esprit autant que je suis certain d'avoir intéressé votre amitié! J'ai dit tout ce que j'ai cru pouvoir dire. Plus tard, et dans des ouvrages plus appropriés, je donnerai aux hommes studieux les moyens de parvenir à trouver le remède du mal dont je viens d'exposer la cause. En attendant, souffrez que je rapporte ici ce que disait, il y a près de mille ans, un lettré de la Chine, écrivant sur la médecine: « Oui, disait-il, la botanique, la » chimie, l'anatomie, et la médecine, ont fran- » chi de nos jours toutes les barrières où les siè- » cles précédens les avaient vues arrêtées; le génie » et l'étude les ont conduites dans le sanctuaire de » la Nature; le flambeau de l'expérience leur en » a montré les mystères; le voile qui leur cachait » ses ressorts les plus déliés est tombé; enfin, ces » sciences en sont venues à changer les poisons » même en remèdes. Mais meurt-on moins ou » plus tard dans la capitale et dans les grandes » villes où elles déploient toutes leurs ressources, » que dans la campagne....? O hommes aveugles!.... » ignorez-vous que ces sciences, et la médecine » en particulier, ne sont que des moyens entre » les mains de la Providence, utiles quand elle » les emploie, et nuisibles quand elle ne s'en sert » pas. Les découvertes et les progrès de la méde- » cine sont un vrai bien sans doute, mais dans » le cas seulement où ils augmentent les forces » de la Providence, pour nous tirer des dangers

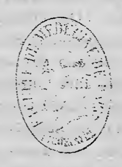
» où nous pourrions nous précipiter malgré elle » et malgré nous, et où elle neveut pas nous laisser » périr........ Écoutez cet aphorisme des médecins » de l'antiquité, que les modernes n'entendentplus:

» Guérissez souvent en unissant l'action du re» mède avec celle du mal ; tirez du second l'effi» cacité du premier ; secondez sa malignité pour » l'épuiser, divisez-là pour l'affaiblir ; brusquez-la » pour la domter.

» Savez-vous le grand principe, le grand but » vers lequel vous devez tendre ? Le voici : déga» gez la plénitude, et remplissez le vide. »

Je vous réitère, Monsieur et bon ami, l'assurance de ma sincère amitié.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.



ÉCLAIRCISSEMENS ULTÉRIEURS.

La correspondance que l'on vient de lire était publiée ; et malgré les efforts que le Gouvernement impérial avait fait pour l'étouffer, elle avait été connue en Europe. J'en avais reçu des lettres de félicitation de toutes les contrées où ne sont point étrangers l'amour de l'humanité et celui de la science. On s'était bien permis quelques quolibets, et même quelques calomnies ; on s'était bien égayé au sujet de la casserole de cuivre, dont le retentissement magique avait, disait-on, opéré un prodige sur l'organe auditif d'un sourd-né ; mais dans un siècle si fécond en raisonneurs habiles, il ne s'était pas trouvé un homme qui eût osé pousser un argument raisonnable contre la véracité et l'authenticité du phénomène. Il me revenait bien quelques discours insignifians, tenus sous la cheminée de quelques salons, mais rien ne s'imprimait. Les choses en étaient là, lorsque la haine de Napoléon, peu contente de la réserve que j'affectais, et jugeant ma position encore trop

favorable, me tendit le piége dont j'ai rendu compte dans mes premiers éclaircissemens. On sait comment, malgré la sorte de promesse que j'avais donnée de ne point tenter d'autres expériences, j'avais été conduit à donner la faculté auditive à Louis Veillard, jeune sourd-muet, ancien élève de M. l'abbé Sicard.

Je ne reviendrai pas sur le bruit ridicule que causa cet événement, ni sur le procès, ni sur la persécution qu'il m'attira. J'en ai parlé assez au long, et l'on en connaît l'issue. Mais je le demande de bonne foi, à tout lecteur impartial et de sang froid, s'il était vrai que le Gouvernement de Napoléon, ou Napoléon lui-même eût désiré sincèrement de connaître la vérité, n'avait-il pas mille moyens d'y arriver? Ne pouvait-on pas s'informer à Aubonne, à Lausanne, à Genève, si le petit-fils du Major Grivel, qui tenait à tout ce qu'il y avait de distingué dans le pays de Vaud, était réellement sourd-muet de naissance? Il n'y avait rien de si facile que d'en obtenir la conviction, puisque moi, simple particulier, privé de tous les moyens que Napoléon pouvait employer, je l'ai bien obtenue au moment même où j'étais persécuté. Ce fait, une fois bien établi, il n'était plus question que de savoir si ce même Rodolphe Grivel, bien connu pour avoir été sourd-muet de naissance, et qui était resté tel, malgré tous les secours de la science médicale, entendait et

parlait. Or, comme il n'y avait point de doutes qu'il n'entendît et ne parlât, il fallait nécessairement de deux choses l'une : ou que la nature lui eût donné toute seule cette faculté qu'elle lui avait d'abord refusée, ou qu'elle y eût été aidée par moi. On sent bien que, réduite à des termes aussi simples, la question aurait été bientôt résolue.

Mais connaître la vérité était précisément ce que Napoléon ne voulait pas.

La vérité a toujours quelque chose de désagréable pour les tyrans, même quand elle est indifférente ; à plus forte raison quand elle peut blesser leur orgueil, ou contrarier leur haine. Ils la craignent toujours comme une ennemie, avec laquelle il faut entretenir le moins de relations qu'il est possible. Cependant, tant que Rodolphe Grivel se présenta seul dans l'arêne, Napoléon n'osa point m'attaquer en face ; il se sentait trop faible contre un pareil adversaire. Ce ne fut que lorsque ma trop grande bonté eut consenti à y introduire Louis Veillard, qu'il se lança sur moi, en profitant de cet incident qu'il avait eu l'adresse de faire naître. Il triompha comme on l'a vu ; mais son triomphe lui-même n'accuse-t-il pas sa perfidie ?

Car, je le demande encore, était-ce Veillard seul qu'il fallait examiner ? Était-ce lui que j'avais présenté à l'Europe comme le sourd-né auquel j'avais donné la faculté auditive ? N'était-ce pas

toujours Rodolphe qui était l'objet important sur lequel se fixaient les regards ? Qui connaissait Veillard ? Avais-je rien publié sur son compte ? Avais-je affirmé que la faculté auditive lui avait été donnée ? Rien de tout cela. Je l'avais gardé quatre ou cinq jours chez moi pour lui faire modeler mon portrait. Cependant que fait-on ? On se prévaut de cet acte si simple, qu'en toute autre occasion on n'y aurait seulement pas fait attention ; on le tourne en crime public ; on s'en sert de prétexte pour me persécuter ; on me traîne cinq fois à la Préfecture de police ; on y mande une demoiselle très-estimable pour y rendre raison de la bonté de cœur, de la générosité qui l'avait portée à désirer, à favoriser la guérison d'un sourd-muet, son compatriote. On se saisit de l'infortuné Veillard, convaincu d'avoir fait, à l'âge de vingt-et-un ans, des démarches pour être guéri de la surdité native, sans consulter son maître d'apprentissage, graveur en pierres fines. On le séquestre de la société, on met tout en œuvre pour le faire convenir que je lui ai administré des remèdes ; on veut connaître quels remèdes : s'ils sont mous ou durs, doux ou amers. On s'aperçoit qu'il sent le musc ; on informe contre le musc ; on enfonce ses armoires ; on découvre que quelques effets en sont parfumés : grande découverte ! On enveloppe la tête à trois ou quatre sourds-muets de linges imbi-

bés de musc, on leur en fourre dans les oreilles. Ils ne guérissent pas, par conséquent mon remède ne vaut rien. La chose est évidente. Enfin, on fait comparaître le coupable, c'est-à-dire, Veillard devant la commission qui doit le juger. On lui fait, sur la médecine, des questions auxquelles il ne comprend rien; il refuse de répondre. On excite autour de lui certains bruits qu'il n'entend pas ou qu'il entend (*). On déclare qu'il n'a rien entendu, et à quelques jours de là, on le fait partir pour Genève.

Mais est-ce ainsi que des gens sensés auraient procédé? Louis Veillard avait demandé au Ministre de l'Intérieur de venir demeurer chez moi quelque temps, pour y développer la faculté auditive qu'il avait reçue, et partager les leçons que je donnais à Rodolphe. J'avais offert moi-même, touché de l'état pénible où je le voyais, de le recevoir pour rien. Qui donc empêchait de lui accorder une demande aussi juste? C'était l'avis du Préfet de police, selon ce qu'il m'a dit lui-même; c'eût été l'avis de tout homme raisonnable. Car, que risquait-on, en me mettant dans le cas d'opérer un second phénomène, sous peine d'infirmer le premier? Rien. Pourquoi donc le Ministre n'y consentit-il pas? On n'en peut certainement accuser ni sa perspicacité, ni sa bonté; car tous ceux

(*) Voyez les pièces justificatives, n.° 3.

qui ont connu M. de Montalivet, hors de son ministère, rendront comme moi justice aux qualités de son esprit, et à celles de son cœur. Il faut donc voir ici une main plus puissante qui forçait la sienne, et recevoir la preuve irrécusable de cette haine secrète que me portait Napoléon, haine qu'il signala dès la première année de son consulat, par un décret de proscription, auquel je ne pus échapper, ainsi que je l'ai dit, que par une sorte de miracle; haine farouche que je fus obligé d'éluder par une réclusion de douze années; haine irréconciliable enfin, qui me poursuivait partout, et qui ne pouvait se terminer que par sa chute ou par ma mort.

J'avoue que l'injustice du tyran, dont je connaissais les causes, me fut moins sensible que l'indifférence avec laquelle elle fut reçue. On dirait que, semblable à la tête de Méduse, cet homme avait le pouvoir de tout pétrifier. Le cœur froissé de la sorte d'insensibilité que je remarquai dans mes contemporains, j'avais remis à interjeter mon appel à la postérité, et ce serait encore à faire, si des circonstances imprévues ne m'avaient engagé à suivre une autre marche.

La chute du colosse impérial, le retour du Monarque légitime, le bouleversement qui suivit l'évasion de l'île d'Elbe, et plusieurs autres circonstances qu'il est inutile de détailler, parce qu'elles sont étrangères à l'objet qui m'occupe, me don-

nèrent la facilité de faire imprimer mon ouvrage sur la Langue hébraïque, et sur la cosmogonie de Moyse. Ainsi, je dus à la générosité du Roi, à sa bienveillance paternelle, à l'exactitude rigoureuse que le Gouvernement mit à tenir ses engagemens, quoique dans un moment bien difficile, le bonheur de voir publier un livre à la composition duquel j'avais sacrifié les plus belles années de ma vie. Quel que soit le jugement qu'en porte la postérité, on ne niera pas, je pense, qu'il ne soit le résultat d'un travail opiniâtre, et le fruit de quelques méditations profondes et vigoureusement enchaînées. La correction des épreuves des deux volumes *in*-4.° qui le composent, m'occupa une année entière, de 1815 à 1816, époque mémorable, et dont les Français garderont long-temps la mémoire. J'avais besoin de distraction en sortant de ce travail; je résolus de profiter de l'espèce de loisir qui le suivit, pour visiter les Cevennes, où je suis né, et embrasser ma mère que j'y avais laissée depuis vingt-cinq ans.

Ce fut durant le séjour que je fis dans ma patrie, et tandis que les souvenirs les plus doux venaient m'y visiter, que je songeai au recueil de poésies oscitaniques que j'avais publiées dans ma jeunesse. Je l'avais oublié depuis long-temps. Mais la vue de ces lieux fréquentés par les Troubadours, ces vieux châteaux en ruines que j'y rencontrais à chaque pas, ces échos solitaires qui me rappe-

laient leurs chansons, en répétant les accens de leur langue parlée encore par les pasteurs des montagnes, tout me porta à revoir cet ouvrage, et à le rendre d'une utilité plus générale, en y ajoutant une grammaire et un vocabulaire. Je pensai qu'il serait bon de donner à la grammaire française cet appui dont elle manque, afin de rendre raison d'une infinité de choses, qui, ne découlant point de la langue latine, sont jusqu'ici demeurées inexplicables, comme, par exemple, la formation de certains temps composés dans les verbes, et la singulière anomalie que l'on remarque dans ce qu'on appelle les participes. Il n'existe pas aujourd'hui un seul grammairien instruit en Europe, qui ne sache que la langue des Troubadours oscitaniques, appelée Langue d'Oc par les indigènes, a été la première langue moderne qui s'est formée après l'extinction de la langue latine, et que les premières lueurs de poésie et de littérature, qui ont éclaté après les longues ténèbres qui suivirent l'irruption des Barbares, ont été l'ouvrage des Troubadours.

Ce projet, dont plusieurs obstacles traversèrent d'abord l'exécution, me suivit à Paris. J'en fis part à plusieurs amis des lettres, et à quelques savans qui l'approuvèrent. Je composais alors l'introduction à l'ouvrage que je méditais sur la langue d'Oc, et je le publiai comme prospectus. J'obtins des encouragemens, et beaucoup de promesses de

souscription. Je résolus, pour donner à la grammaire et au vocabulaire de la langue d'Oc, principal objet de mon travail, toute la perfection dont ils étaient susceptibles, de faire encore un voyage dans les montagnes des Cevennes, et dans les contrées limitrophes où cette langue s'est le mieux conservée. Je fis part de mon dessein au Ministre de l'Intérieur, pour qu'il daignât l'approuver, et me donnât auprès des Préfets et des Autorités locales, la recommandation nécessaire pour faciliter mes recherches littéraires. Ce Ministre, ami des lettres, et littérateur distingué lui-même, sentit facilement l'utilité de mon travail, et voulut bien entrer dans mes vues, en m'écrivant à ce sujet une lettre aussi flatteuse qu'honorable.

Je m'apprêtais donc à ce voyage, lorsque je reçus la visite de M. Tromparen, pasteur et président de l'Église consistoriale réformée de Privas. Il m'était adressé par le même Pair de France, auquel ma reconnaissance a déjà rendu hommage, comme curieux des recherches savantes sur la langue hébraïque, dont on savait assez que je m'étais profondément occupé. M. Tromparen, connaissant mon projet de voyage, s'offrit d'être mon compagnon, et me pressa beaucoup de faire quelque séjour dans sa maison, à Privas, tant en allant qu'en revenant, pour mettre en ordre mes matériaux littéraires, et me reposer quelque temps. J'acceptai son offre que j'attribuais

alors à son amour pour la science ; mais étant arrivé chez lui, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il avait eu un autre motif: motif bien louable sans doute, et qu'il serait difficile de blâmer. La nature l'avait affligé d'une fille sourde-muette de naissance, et il s'était flatté que je pourrais donner l'ouïe à cette enfant, comme je l'avais donnée sept ans auparavant à Rodolphe Grivel, dont la guérison lui était connue. Je résistai long-temps à ses instances, encore froissé des persécutions que j'avais endurées sous le gouvernement de Napoléon, et piqué de l'indifférence qu'on m'avait témoignée ; mais enfin considérant que ce gouvernement, aussi tyrannique qu'arbitraire, n'était plus ; qu'un Monarque légitime, père de ses sujets, régnant enfin sur la France, ne pourrait voir qu'avec joie un bienfait de plus répandu sur ses enfans, je me déterminai à faire ce qu'un père et une mère en pleurs exigeaient de moi.

Du 12 au 15 juillet, je développai la faculté auditive dans leur fille Nina, âgée de quatre à cinq ans, dont l'oreille admit successivement tous les sons, depuis les plus graves jusqu'aux plus aigus, et dont la bouche s'accoutuma à bégayer quelques mots.

Le succès de cette première expérience ayant surpassé l'attente de cette intéressante famille, madame Tromparen m'en proposa une seconde, en émouvant ma sensibilité en faveur d'une jeune per-

sonne également sourde-muette de naissance, âgée de quatorze ans. Cette seconde tentative réussit encore mieux que la première.

C'était le 17 du même mois de juillet, que je tentai cette expérience : journée mémorable que je n'oublierai jamais, et qui sans doute restera également gravée dans la mémoire des personnes respectables, témoins du phénomène qu'elle nous présenta. Le prodige, car je puis lui donner ce nom, fut instantané et complet. Jamais, de quelques expressions que je pusse me servir, je ne rendrai la scène attendrissante qui eut lieu parmi nous. Émilie était assise sur les genoux de madame Tromparen ; j'étais debout, à une petite distance, et placé de manière à ce que l'enfant ne pût pas me voir. A peine eus-je frappé le petit tambourin que je tenais à la main, qu'Émilie tressaillit ; l'étonnement, la douleur, la joie se peignirent ensemble sur son visage. Elle se tourna vivement de mon côté et me regarda. L'expression de ses yeux ne peut point être décrite. Quelque chose de divin y était. Je frappai de nouveau l'instrument sonore. Un tressaillement plus fort que le premier se manifesta. Madame Tromparen, émue au dernier point, craignit que l'enfant ne tombât en défaillance ; je m'arrêtai ; je laissai le tambourin, et pris le violon. Les sons que je tirai des cordes basses produisirent de douces sensations sur l'organe auditif, et une surprise sans douleur ; mais

à mesure que j'atteignis les sons plus aigus, en touchant sur la troisième corde, *la*, *si*, *ut*, *re*, les traits de la jeune personne s'altérèrent, et il fut évident pour nous qu'elle souffrait. Je revins aux sons plus graves des deux premières cordes, et l'harmonie se rétablit. Après quelques autres expériences, ne pouvant plus douter que l'oreille d'Émilie ne fût entièrement ouverte, madame Tromparen fit joindre les mains à cette enfant, et les élevant vers le ciel, lui fit rendre à Dieu grâces d'un bienfait qui ne pouvait venir que de sa miséricorde.

Cependant, M. Tromparen, transporté de joie de voir sa fille rendue à une nouvelle existence, avait écrit à plusieurs de ses collègues. M. Maraval, pasteur d'Aigues-vives, se trouvant affligé comme lui d'un enfant sourd-muet de naissance, vint sur-le-champ à Privas, avec sa femme et son fils. Je consentis à tenter une troisième épreuve, dont le succès fut encore des plus heureux. Le 31 de ce même mois de juillet, Adolphe Maraval, âgé de neuf ans, reçut la faculté auditive de mes mains.

Quelques jours après, je partis de Privas, et m'acheminai vers les Cevennes, pour y vaquer à mes occupations littéraires. J'y fus d'abord assez tranquille ; mais, en passant à Ganges qui est le lieu de ma naissance, j'y trouvai répandue la nouvelle des événemens qui s'étaient passés à Privas. M. Tromparen en avait transmis les détails à mon ancien ami,

M. Ferrier (*). Je ne pus refuser à ses instances et à celles de plusieurs personnes de distinction, de voir un jeune homme, sourd-muet de naissance, âgé de près de 22 ans; et quoique je trouvasse le sujet trop vieux, et d'ailleurs affligé d'une sorte de paralysie, et que je pusse douter de l'effet de mes soins, je les donnai néanmoins par égard pour mes concitoyens qui m'en sollicitaient. Ils furent encore couronnés du plus heureux succès; et le 25 août, Antoine Besson, mis à toutes sortes d'épreuves, entendit distinctement tous les bruits et tous les sons.

Les choses en étant là, et jugeant impossible que de semblables événemens restassent longtemps ignorés, je me déterminai à écrire à une personne distinguée par ses lumières, exerçant un des principaux emplois au Ministère de l'Intérieur, pour le prier de prévenir confidentiellement le Ministre de ce qui s'était passé, et m'indiquer, avec sa bienveillance accoutumée, la marche que je devais suivre désormais. Cette personne me répondit sommairement, que si les cures que j'avais opérées, étaient telles que je les annonçais, elle ne pouvait que m'engager à poursuivre. « L'humanité, me disait-elle, vous offre » une noble tâche, et la publicité de vos mer» veilles, vous fera, sans contredit, beaucoup

---

(*) Voyez les pièces justificatives, n.° 7.

» d'honneur. Vous trouverez une digne récom-
» pense dans le bien même que vous avez fait, et
» dans l'estime publique dont il m'est agréable
» de prévenir le témoignage, en vous offrant, etc.»

Je sentis, en lisant cette lettre, l'heureuse influence qu'un Gouvernement doux et paternel exerce, sans effort, sur toutes les branches de l'administration, et je vis clairement que la haine de Napoléon, désormais impuissante, me laissait libre de mes mouvemens.

Mais qui croirait que cette haine eût trouvé dans le fanatisme un auxiliaire digne d'elle? Rien sans doute n'était plus opposé. Mais c'est ici le cas de dire que les extrêmes se touchent.

Le despotisme militaire et le fanatisme religieux, quoique essentiellement différens dans les moyens, se réunissent pourtant dans le principe et dans le but : il y a dans l'un et l'autre, dominance exclusive, tyrannie, intolérance et fureur. S'il faut le dire, cependant, il paraît que l'opinion publique, fortement prononcée, laisse aujourd'hui peu de place à leur déploiement. Elle s'en sépare de manière à ne leur donner aucun appui. Les observateurs intelligens ont pu même remarquer que le despotisme militaire, à l'époque de son plus grand triomphe, et lorsque le bruit de ses victoires étouffait de toutes parts les cris de ses victimes, ne trouvait aucun ami véritable hors de l'enceinte de son action. Le fanatisme, dépouillé

de sa puissance par les lumières du siècle, trouve d'autant moins de partisans, qu'il a moins d'avantages à procurer Aussi le mal qu'il a pu me faire, a-t-il été extrêmement petit. Sur cinq individus auxquels j'ai eu le bonheur de donner, en peu de mois, la faculté auditive, il n'a pu m'en enlever qu'un seul. C'est la nommée Marie Rolland, demeurant à Saint-Hippolyte du Gard. Cette fille, âgée de près de trente ans, appartient à des parens pauvres et peu éclairés. Je cédai à leur importunité, et peut-être trop légèrement, sans m'être assez assuré des moyens qu'ils pouvaient avoir pour soigner leur fille, et la faire instruire à parler, une fois que j'aurais développé en elle la faculté auditive. Il paraît qu'après que ce développement eut eu lieu, ils se laissèrent entourer de terreurs superstitieuses, et se persuadèrent qu'ils avaient commis un grand péché en cherchant à donner à leur enfant une faculté que Dieu lui avait refusée. On m'assure même qu'on alla jusqu'à leur insinuer que les signes d'audition qu'elle avait donnés, et les paroles qu'elle avait proférées, étaient l'effet d'un prestige diabolique. Ils prirent alors tous les moyens possibles de détruire ce prestige, et firent tant qu'ils étouffèrent une faculté naissante qui demandait, pour se développer, les soins les plus éclairés et les plus assidus. On dit que, malgré tous les efforts, cette fille continue à entendre. Je l'ignore, Ce que je sais bien, c'est

qu'avec de tels procédés, comme de lui charger la tête de linges mouillés, il est impossible qu'elle entende long-temps.

On verra dans les pièces justificatives, le récit qu'a fait de cet événement un témoin oculaire, vieillard respectable par son âge, ses lumières et l'emploi de pasteur qu'il a exercé pendant plus de cinquante ans.

Je borne ici ces éclaircissemens. Je pense en avoir dit assez pour mettre tout lecteur attentif en état de porter un jugement. Je sais que dans plusieurs ouvrages biographiques, les auteurs, en parlant de moi, ont eu la bonté de dire que le procès élevé à l'occasion de la cure de Rodolphe Grivel, était resté en suspens. Voici de quoi fournir à la sentence. J'ai parlé avec franchise et avec vérité. Je suis tranquille.

Fin des Éclaircissemens.

NOTES

SUR LA CORRESPONDANCE.

(1) J'ai dit, en terminant mes *Éclaircissemens préliminaires*, que la lettre que j'écrivis à M. Ferrier, ancien ami du père de Rodolphe Grivel, ayant été presqu'entièrement fondue dans le cours de ces mêmes éclaircissemens, je l'avais supprimée pour éviter les répétitions inutiles. Elle est ici remplacée par la réponse qui y fut faite, et qui servit d'occasion aux lettres suivantes. Ganges, où réside M. Ferrier, est une petite ville au pied des montagnes des Cevennes, à sept lieues de Montpellier. C'est le lieu de ma naissance.

(2) Cette lettre, que j'écrivis dans un moment d'exaltation, est certainement trop forte et sort des convenances épistolaires. Je ne la publierais pas aujourd'hui si elle n'était pas déjà connue ; mais le mal est fait. La personne estimable à laquelle je l'adressai, me pardonna le sentiment qui me l'avait dictée. Son esprit éclairé et délicat jugea la position difficile dans laquelle je me trouvais, et ne me sut pas mauvais gré d'avoir forcément dissimulé cette situation; mais il n'en fut pas ainsi de tout le monde. Il y eut des personnes qui se plurent à en aggraver les fautes.

On pouvait y en voir, sans doute, mais valaient-elles les sarcasmes amers et les diatribes qu'on imprima à son sujet dans les journaux ? Je ne le crois pas.

(3) J'ai supprimé ici une phrase complimenteuse que j'adressais à Napoléon, pour le calmer. Toute cette lettre fait assez

entendre ce que j'ai dit dans mes *Éclaircissemens préliminaires*, que je lui promettais implicitement de ne tirer qu'un parti purement scientifique du phénomène opéré sur Rodolphe Grivel, et que je m'engageais à n'en pas tenter d'autres.

(4) Ce que je dis ici à Madame B.*** R.*** de l'intérêt que m'inspiraient ses enfans, est vrai. Jamais je n'ai éprouvé un si vif désir de tenter l'heureux moyen que la Providence mettait entre mes mains, qu'en cette occasion. Mais cela était impossible. Si, au moins, un des enfans de cette dame ne reçut pas la faculté auditive de mes mains, elle doit en accuser, non pas moi, mais Napoléon, qui ne le voulut pas. J'étais tellement porté de bonne volonté envers elle, que, malgré le péril où je m'exposais, je lui indiquai, en terminant ma lettre, un moyen indirect de faire ce qu'elle désirait. Elle ne le sentit pas, ou ce que je crois plutôt, on l'empêcha de le sentir, en le dénaturant à ses yeux. Il a été inutile d'en faire mention dans cette nouvelle édition.

(5) Au moment où j'écris ces notes, il y a près de cinq ans que je n'ai entendu Rodolphe Grivel, qui habite à présent Aubonne, lieu de sa naissance. Mais d'après les rapports que m'en ont faits plusieurs personnes qui lui ont récemment parlé, il paraît que mon observation était juste. Il a conservé dans son langage un accent très-fort, assez semblable à celui d'un Suisse qui parlerait le Français avec difficulté. Je pense que ceci a dépendu en partie de l'âge qu'il avait à l'époque où il reçut la faculté auditive, et en partie de sa constitution organique, fortement prononcée. Je me flatte que Nina Tromparen et Adolphe Maraval, qui ont reçu cette faculté beaucoup plus jeunes, doués d'une constitution plus délicate et plus mobile, n'éprouveront pas le même inconvénient.

(6) Ce système que je vois ici en petit, circonscrit dans un seul sens, je l'ai développé plus en grand et en l'appliquant à tout l'homme métaphysique, dans mes examens sur les *Vers Dorés de Pythagore*, p. 249, 308, 321 et 338.

(7) Ceci s'est exagéré dans mon entendement par une suite de la mauvaise expérience qui fut faite sur Rodolphe. On l'étourdit par un bruit trop fort, comme je le dirai plus loin; et on risqua de tout perdre par un défaut de connaissances, bien excusable, au reste, dans une situation aussi neuve.

(8) Cette théorie est ici exposée trop brièvement; elle y est bien en principes; mais les développemens manquent. Il faut lire ce que j'ai indiqué plus haut dans les examens des *Vers Dorés*.

(9) Je donne le nom de *moyen* à la chose qui, connue dans les sanctuaires antiques et assez clairement énoncée dans les premiers chapitres du Sépher, peut faciliter le transport de la vie dans un organe qui en est privé. On trouve le mot *remède* dans la première édition de cet ouvrage; mais ce mot était mal choisi.

(10) Voici cette malheureuse casserole de cuivre qui a donné lieu à tant de quolibets. On a eu bien raison d'en faire un objet de censure, car on ne pouvait pas plus mal rencontrer; mais la raillerie était-elle aussi bien à sa place? Oh que les hommes sont insensés! Que l'envie et le désir de se nuire réciproquement leur nuit à eux-mêmes! Qu'ils sont prompts à propager l'erreur, et combien la sottise les trouve crédules! On dirait que ce n'est que pour la vérité qu'ils ont de la lenteur et de la méfiance. Comment des écrivains qui ne sortent pas des petites maisons, et qui font profession publique de respecter leurs lecteurs, ont-ils pu exprimer que j'avais prétendu guérir les sourds-muets en frappant sur une casserole? Comment ont-ils retrouvé des hommes disposés à les croire, et qui n'ont pas foulé aux pieds un mensonge aussi niais, aussi dépourvu de tout ce qui peut rendre une calomnie piquante? Il faut être bien pauvre d'esprit dans le ridicule même où il abonde, pour ne rien trouver de meilleur à dire contre un homme que la haine secrète d'un tyran livrait sans défenses aux traits de ses ennemis.

Mais passons-leur la sottise, et voyons en quoi ils avaient raison. Ce n'est pas parce qu'une casserole porte avec soi une idée basse et ridicule, qu'il ne fallait pas l'employer dans cette occasion; mais parce qu'elle donne, étant frappée avec la violence qu'on y mit, un son bruyant capable de donner des convulsions à un sourd, dont l'oreille admet le bruit pour la première fois, et qui risque de lui ravir pour jamais la faculté auditive en rompant l'organe qui en est le siége. Rodolphe faillit en être la victime; et depuis que l'expérience m'a instruit, je ne doute pas que les vides extraordinaires qui se sont rencontrés dans son oreille, comme, par exemple, l'impossibilité d'admettre *le fa dièse* et *le sol dièse* lorsqu'elle admet *le fa bécarre* et *le sol bécarre*, n'aient pris leur source dans cette funeste épreuve. Les sons bruyans, aigres, tous ceux qui peuvent faire vibrer violemment les cordes intérieures de l'organe, doivent être soigneusement évités. On fit avec Rodolphe la même faute que l'on commettrait avec un aveugle, auquel on vient d'abattre la cataracte, si on lançait brusquement sur ses yeux l'éclat d'un brasier ardent ou d'une torche enflammée. Les premiers sons que l'on doit faire ouïr à un sourd-né, doivent être graves et doux; ceux d'un tambourin d'enfant sont les meilleurs dans ce cas, et ce sont aussi ceux que j'ai employés depuis avec Nina Tromparen, Émilie Pourret, Adolphe Maraval, etc.

(11) Rodolphe put faire cela, parce qu'il connaissait déjà la langue écrite, et qu'il pouvait comprendre le sens de ce que je lui faisais articuler : autrement cela eût été impossible, car il y aurait eu contradiction. Nul être, quelle que soit son intelligence, ne peut ignorer et savoir à la fois une chose. Ainsi, vouloir qu'un sourd-né comprenne du moment qu'il entend et qu'il parle, c'est vouloir qu'il sache et qu'il ne sache pas ce qu'il fait : ce qui offre une vraie contradiction, et par conséquent, une impossibilité.

(12) Ceci, au reste, peut se modifier selon le caractère de

l'individu et les diverses circonstances dans lesquelles il se trouve. Je n'ai pas vu que les enfans d'un âge tendre éprouvassent rien de tout cela. Nina Tromparen, âgée d'environ cinq ans, après la première impression et la première joie, ne fit nulle attention à la faculté nouvelle qu'elle avait reçue. Cette faculté se développa en elle presqu'à son insu, et comme chez un enfant qui vient de naître.

Adolphe Maraval, âgé d'environ neuf ans, s'en trouva fatigué dès la seconde épreuve, au point de vouloir s'y soustraire, comme fait un enfant mutin auquel on veut faire avaler un breuvage amer. Il fallut employer la force avec lui. Mais après une ou deux scènes de caprice et de mutinerie, il se calma, et s'accoutuma peu à peu à recevoir l'impression du bruit. Émilie Pourret, âgée de 13 à 14 ans, donna d'abord les marques d'une admirable sensibilité ; mais après les premiers jours, elle devint triste comme Rodolphe Grivel, et tomba dans une espèce de mélancolie. Elle cherchait les endroits solitaires, et souvent on s'apercevait qu'elle cachait ses larmes. Il paraît même, qu'après six mois écoulés depuis qu'elle a reçu le Sens de l'Ouïe, elle n'y est pas tout-à-fait habituée ; et l'on m'écrit que, quoiqu'elle ait fait d'assez grands progrès dans l'exercice de la parole, son étonnement dure encore, ainsi que sa mélancolie. Antoine Besson avait 22 ans quand il entendit pour la première fois ; il avait ardemment désiré cette grâce du Ciel ; sa joie fut donc très-vive. Cependant, il ne put entièrement échapper à l'influence que le bruit exerça sur ses organes engourdis. Une certaine stupeur succéda à son premier ravissement. Et cette stupeur, qui ressemble assez à une grande fatigue corporelle, se renouvelle encore de temps en temps, surtout quand l'air est humide et le temps pluvieux. Marie Rolland, âgée de 30 ans, n'a pu résister à la fatigue d'ouïr le bruit ; et après avoir désiré la faculté auditive avec une ardeur extrême, elle a cherché à l'anéantir avec une égale fureur. Il est vrai que le fanatisme est entré pour beaucoup dans

ses emportemens, par les terreurs superstitieuses dont il l'a environnée. Quelques caillettes de la ville, aussi étrangères à la charité qu'aux lumières de leur siècle, ont abusé de la piété de cette fille, et du penchant qu'elle avait pour les idées ascétiques, pour lui persuader que la fatigue qu'elle éprouvait était une juste punition de Dieu, qui, l'ayant faite sourde-muette, ne voulait pas qu'elle cherchât à acquérir un Sens qu'il lui avait refusé.

(13) J'ai été à portée de faire la même observation sur Émilie Pourret. Je l'interrogeai après un orage, et elle me donna les mêmes éclaircissemens que Rodolphe m'avait donnés. Ses parens croyaient qu'elle entendait le tonnerre; mais elle ne faisait que le sentir.

(14) Tout ceci a été identique dans tous les individus.

(15) J'ai dit dans les *Eclaircissemens préliminaires*, quelles furent les suites de cette démarche pieuse, mais inconsidérée.

(16) Rodolphe Grivel connaissait déjà la langue française par écrit, telle qu'on la lui avait enseignée à l'institution des sourds-muets, et cette connaissance le facilitait beaucoup. Aucun des sourds-muets auxquels j'ai donné depuis l'audition, n'avait cette connaissance; aussi leurs progrès ont été d'abord beaucoup moins rapides. Ne seront-ils pas plus assurés par la suite? C'est ce que le temps apprendra.

(17) J'ai vu ces mêmes choses se répéter de la même manière. Émilie Pourret, un peu mélancolique, comme je l'ai dit, aimait beaucoup à aller s'asseoir seule sur le bord d'un réservoir d'eau, et quand on était à portée de l'observer, on la voyait battre doucement l'eau avec un bâton, ou l'agiter avec la main, et tendre l'oreille pour en ouïr le murmure. Nina Tromparen, qui a un frère moins âgé qu'elle, se retirait à l'écart avec lui, et répétait les sons articulés qu'elle lui entendait proférer. Lorsqu'elle était de bonne humeur, elle poussait toutes sortes de sons de sa voix en les accompagnant de gestes très-expressifs et de mouvemens de physionomie,

pour imiter les discours qu'elle entendait faire et qu'elle ne comprenait pas. Antoine Besson s'imaginait d'abord que tous les bruits qu'il entendait avaient un sens, et qu'on pouvait comprendre ce que disaient les oiseaux. Un jour, en se promenant avec son père et traversant le gravier, il entendit un certain cliquetis que les pierres faisaient sous ses pieds; il crut sans doute qu'elles se plaignaient d'être ainsi foulées, et voulait qu'on lui expliquât ce qu'elles avaient dit. Étant à sa fenêtre, quelques jours après que son oreille avait été ouverte, il passa par hasard un marchand de peignes de buis, qui criait en langage du pays : *Penches de bouy! Penches de bouy!* Cette phrase lui parut tellement plaisante, qu'il la retint à l'instant et se complut à la répéter long-temps pour s'en amuser. Je me rappelle, comme une des choses les plus extraordinaires dont j'aie eu connaissance en ce genre, que Louis Veillard, étant allé se promener au Luxembourg, à Paris, avec M. Servier, deux ou trois jours après qu'il m'eut été présenté par M.lle R.***, s'arrêta devant une statue de Bacchus, et la montrant du doigt, dit, par un effort d'intelligence presqu'inconcevable : *Hé Baccou !*

(18) Cette idée pourrait être l'objet d'expériences très-curieuses; mais je n'ai pas eu l'occasion de les faire.

(19) J'ai trouvé, en général, tous les sourds-nés sensibles à la musique, dès que leur oreille a pu en recevoir les sons; mais surtout ceux que j'ai examinés jusqu'ici, je n'en ai point trouvé de mieux organisés que cette même Marie Rolland, qui, depuis, a pris en aversion cette faculté qu'elle avait tant désirée. J'ai vu cette fille, et un grand nombre de personnes l'ont vue comme moi, distinguer parmi les trois cordes basses d'un violon, *sol*, *re*, *la*, celle qu'on avait pincée à une certaine distance derrière elle. Je l'ai vue deux ou trois jours après que son oreille avait été rendue habile à recevoir les sons, écouter ceux d'un tambourin, d'un violon, d'une flûte, les comparer ensemble, et en peindre,

par ses gestes, les divers genres, sans jamais se tromper. Les personnes qui ont assisté aux premières expériences auxquelles elle se prêtait avec beaucoup de grâce (*), se souviennent que tandis qu'elle était fortement occupée à répéter les trois ou quatre mots que déjà elle comprenait, *pain*, *vin*, *eau*, un vendeur de chansons vint s'arrêter sur la place voisine du lieu où nous étions, à la distance d'environ cent ou cent cinquante pas, et là se mit à chanter en s'accompagnant du tambour de basque : cette fille, vivement émue par les sons de cet instrument, parut s'éveiller comme en sursaut, et nous montrant de la main le côté d'où ils partaient, nous en fit comprendre le genre, en portant le doigt de la main droite dans la palme de la gauche, et l'y promenant comme elle eût fait sur un véritable instrument.

(20) Émilie Pourret me fournit à Privas une preuve bien forte de ce même fait. J'ai dit que cette jeune personne est douée d'une grande sensibilité. Un jour, après lui avoir couvert les yeux avec un bandeau, nous la plaçâmes isolément sur une chaise, une baguette à la main, et nous nous rangeâmes en demi-cercle en face d'elle. Je lui avais fait comprendre de bien écouter, et après qu'elle aurait saisi une de nos voix, de diriger sa baguette vers celui de nous qu'elle croirait avoir prononcé le mot *papa* : on sent que d'avance elle s'était accoutumée à nous l'entendre prononcer. Elle se prêta assez long-temps à cet exercice ; et nous remarquâmes qu'à mesure que le mot *papa* venait frapper ses oreilles, sa baguette se dirigeait assez juste vers l'endroit d'où il était parti, surtout quand la voix était grave et forte. Elle se trompa sans doute quelquefois; mais ses erreurs même, dont

(*) Je nommerai, parmi ces personnes, M. Durand, pasteur du Culte réformé ; M. Boissière, docteur en médecine, et M. Sabatier, ancien militaire, commissaire de police de la ville de St.-Hippolyte du Gard.

elle nous entendait rire et dont elle riait elle-même en se débarrassant de son bandeau, servaient à constater son attention, et la valeur de l'expérience.

(21) Toutes les expériences que j'ai faites, ont confirmé ces divers faits.

(22) Tous les sourds-nés, qui sont parvenus à acquérir la faculté auditive, ont prononcé sur ce point comme Rodolphe. Jamais je ne leur ai fait ouïr les sons aigres du flageolet, sans qu'ils aient éprouvé un malaise visible, et d'autant plus grand qu'ils se trouvaient avoir le genre nerveux plus irritable. La première fois que je fis entendre cet instrument à Nina, elle se mit en fureur contre moi; et la première fois qu'Émilie en entendit le son, elle pleura de douleur. Adolphe Maraval nous échappa et s'enfuit à toutes jambes. Marie Rolland, quoique passionnée pour la musique, en éprouva un frémissement convulsif. Le seul Besson le supporta sans sourciller. Mais il faut savoir que ce jeune homme, outre la surdité native et le mutisme, était encore affecté d'une sorte d'affection nerveuse, qui le rendait comme stupide. Cette affection, qui paraissait tendre à la paralysie, s'est dissipée avec la surdité.

(23) Je me souviens qu'un jour la domestique de M. Tromparen, nous voyant faire des expériences journalières sur les oreilles de Nina, voulut aussi en faire de son côté, et à notre insu. Elle se plaça donc derrière cette enfant, et au moment où elle ne s'y attendait pas, se mit à siffler très-fort. Il paraît que ce sifflement déplut à Nina, et lui *rudit* violemment l'oreille, selon l'expression de Rodolphe; car elle se retourna vivement et allongea à la servante, fort étonnée de la voir si bien entendre, et dont le visage se trouvait à la portée de sa main, un soufflet aussi vigoureux qu'elle le put.

(24) Tout tend à prouver cette vérité. Ma théorie du Sens de l'Ouïe, telle que je l'avais déduite des faits, et que je l'avais

exposée dans mes VII.e et VIII.e Lettres, s'est trouvée constamment confirmée par l'expérience. J'avais déjà dit que dans un mémoire reçu de Milan, on me rendait compte d'une surdité accidentelle, qui se manifesta par la perte des sons les plus aigus, en finissant par les plus graves. Cette marche inverse de l'acquisition de ces mêmes sons, m'a été confirmée depuis par un autre mémoire venu de Suisse. D'un autre côté, un Professeur de Marburg, en Allemagne, nommé M. Markeldeg, m'a fait écrire sur le même objet, et m'a assuré ouïr encore beaucoup de bruits, sans pouvoir saisir le son d'aucun mot qu'on lui adresse. J'ai moi-même vu, à différentes époques, plusieurs sourds par accident, dont la surdité a commencé également par la perte des sons aigus et des inflexions élevées de la voix. Mais de plus, tandis que j'étais occupé à classer mes premières observations, en 1811, il me naquit un fils. Deux médecins instruits, qui le virent âgé de moins de deux mois, MM. Albert et Marie de Saint-Ursin, le jugèrent extrêmement avancé du côté de la force et de l'intelligence. Je fis, dès le moment de la naissance de cet enfant, et pendant plusieurs jours de suite, différentes expériences sur son organe auditif; je me convainquis que les bruits inharmoniques y furent les premiers admis. Après les bruits, les inflexions de la voix y excitèrent la sensation auditive, et les sons très-graves ne commencèrent à la produire que long-temps après les bruits. A l'âge de six semaines, un claquement de mains, la chute d'un corps lourd le faisaient tressaillir, tandis que les sons les plus aigus tirés du flageolet ne lui causaient aucune émotion. A l'âge de trois mois, je le voyais tourner la tête au son de la voix, et rester encore immobile au son d'un instrument donné un peu haut. Il ouïssait visiblement le bruit du tambour, tandis que le son du violon ou de la flûte ne paraissait pas exciter encore pour lui. Ainsi le développement de l'Ouïe chez Rodolphe, âgé de 15 ans, n'a point différé de celui que j'ai remarqué chez mon fils âgé de 15 jours. L'un

et l'autre ont eu lieu du bas en haut, et ont procédé de l'inharmonique à l'harmonique.

(25) J'ai également remarqué ces mêmes choses dans tous les sujets que j'ai été à portée d'observer. Le sifflement de l'S a toujours été la dernière articulation admise dans l'oreille des sourds-nés.

(26) On peut penser aussi qu'il existe des individus chez lesquels les rampes de limaçon et les conduits semi-circulaires, qui en sont voisins, offrent des défectuosités. Il peut se faire qu'il manque quelques cordes dans la lame membraneuse, et que des touches quelconques, correspondantes aux articulations de la voix, soient absentes ou obstruées dans l'un des conduits. Dans le premier cas, on voit que l'oreille, accessible à de certains sons, se refuse à en admettre certains autres; et que, dans le second cas, elle reste absolument étrangère à de certaines inflexions vocales. Cette observation, très-importante, rend raison des différences notables que les différens peuples apportent dans leur échelle musicale, et dans le nombre ou la nuance de leurs articulations. On sait, par exemple, que les peuples orientaux, qui suivent le système musical des Arabes, et qui prennent le ton *re* pour ton fondamental, au lieu du ton *ut* que nous prenons, donnent au son *fa bécarre* qui est la tierce naturelle de ce même *re*, un quart de ton de plus que nous; en sorte que leur ton naturel *re* n'est exactement ni *majeur*, ni *mineur*, selon notre manière de parler. Ce son *fa demi-dièse*, ainsi constitué, qui plaît à leurs oreilles, est insupportable aux nôtres : ce qui indique une différence d'organisation, et dépend certainement de la cause toute simple que j'indique. On sait aussi que ces mêmes Arabes, et tous les peuples qui tiennent à la même souche, ne peuvent point articuler la consonne P, ce qu'ils feraient assurément, si leur oreille n'y était point étrangère de sa nature; car cette consonne labiale n'a rien de difficile. Le peuple chinois qui comprend plus de deux cents millions d'individus, est resté étranger aux arti-

culations des consonnes B, R et Z, et l'on a trouvé parmi les peuplades américaines, des HORDES assez considérables, chez lesquelles manquait plus de la moitié de nos articulations vocales ou consonnantes.

FIN DES NOTES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.° 1.

Acte de Vérité, délivré par la famille entière de Rodolphe Grivel, et rédigé par Madame Grivel, grand'mère, en forme de lettre, à sa belle-fille.

J'ai pensé, ma chère fille, qu'un narré fait par votre père, joint à l'attestation des autorités, pourrait vous être nécessaire pour convaincre ceux qui doutent de la guérison de votre cher fils, et qui prétendent qu'il n'a jamais été ni sourd ni muet. Je ne croyais pas que cela fût possible, après l'avoir vu à l'institut traité comme tel ; ici des milliers de témoins qui le connaissent dès sa naissance, appuieraient, s'il le fallait, notre témoignage. La vérité dite tout simplement, pourra peut-être couvaincre les incrédules, et nous nous trouverions très-heureux si elle peut contribuer à votre tranquillité et à celle de notre ami, et lui prouver bien faiblement notre gratitude et notre reconnaissance.

Votre fils étant né très-robuste, n'eut point de ces maux communs aux enfans ; il fut traité en conséquence. L'attachement extrême de ses parens pour lui, faisait qu'il se trouvait souvent dans leurs bras. Je m'aperçus, dès l'âge de trois mois, qu'il n'était point sensible aux bruits qu'on faisait pour le distraire de ses pleurs, soit en frappant sur les fenêtres,

soit en faisant mouvoir quelques hochets à sa portée. J'en parlai plusieurs fois à votre mère, qui, voulant éloigner une vérité affligeante, le niait, ou en donnait des mauvaises raisons. Il n'essayait pas non plus de bégayer. Parvenu à l'âge où les enfans connaissent leurs parens, et surtout la mère qui les nourrit, il vous faisait des caresses analogues à ses facultés, mais qui, tous les jours, fortifiaient mes craintes. Enfin, à l'âge de trois ans, votre mari consulta M. Prelaz, médecin de la ville, et très-renommé par des cures superbes en chirurgie et en médecine, qui, après l'avoir examiné très-souvent, lui avoir fait quelques remèdes, décida que l'enfant était sourd, et par conséquent muet. Son intelligence étant surprenante, il apprit, nous ne savons comment, à prononcer quelques mots monosyllabiques, communs à tous les sourds-muets ; mais avec ses camarades, il n'employait que des gestes pour se faire comprendre, et ils ne s'y méprenaient jamais. Avant la mort de son père, vous le menâtes à Genève, où M. Jurine examina ses oreilles dans la chambre qu'il a fait arranger pour ces maux-là ; et il confirma la décision de M. Prelaz. Cette affirmation affligeante fit penser à votre mari, déjà très-malade de consomption, à l'institut de l'abbé Sicard. Ce fut dans son lit de mort qu'il exigea la promesse que vous y enverriez votre fils. Il mourut peu après, très-occupé de ce projet. Voulant essayer de vous soustraire à la dépense que demandait le séjour de Rodolphe à Paris, vous le menâtes encore à Genève. M. Monoir, chirurgien très-connu, le soigna long-temps ; il lui établit deux cautères derrière les oreilles ; le fit galvaniser pendant quelques mois ; mais on n'obtint aucun soulagement des souffrances de ce cher enfant. Après un troisième examen de ces Messieurs, auxquels se joignirent par amitié pour la famille M. Dunant et Colladon, médecins, tous décidèrent l'enfant soud et muet. Rodolphe n'étant point assez âgé pour être reçu à l'institut, on le ramena à Aubonne, et sa grand'mère lui donna une idée de l'écriture

et des lettres ; mais toutes ses leçons se faisaient par gestes et signes. Quelques années après, il fut confié aux soins tendres et touchans de M. Colladon, qui le mena à Paris, et le lendemain à M. l'abbé Sicard. Tout Paris l'a vu dans les séances publiques et particulières, traité comme sourd et muet. Pour vous rapprocher de votre fils, vous renonçâtes à toutes les douceurs d'une vie privée, et vous acceptâtes la place que vous occupez chez Madame Servier.

Voilà, ma chère fille, l'abrégé succinct de l'enfance de notre cher enfant, et les signatures des parens qui ne l'ont point quitté, et qui l'ont vu journellement jusqu'à son départ. Je vous embrasse tous les deux bien tendrement.

Aubonne, le 7 janvier 1812.

Signés à l'original : R. Grivel, major, grand-père ; Jeanne Grivel, née Valier, grand'mère ; B. Grivel, grand-oncle ; Louise Grivel, née Grivel, tante ; Prelaz, médecin ; Henriette Valier, cousine affectionnée ; F. Secretan, pasteur ; Allié Grivel, cousin ; Valier-Grivel, juge d'appel ; Muret-Grivel, inspecteur des milices du canton de Vaud ; Marianne Grivel, cousine ; Charlotte Valier, cousine ; Charles Valier, cousin et ami ; Louis Grivel, ancien sous-préfet ; Charlotte Vionnet, cousine germaine ; Pauline Vionnet, cousine germaine.

Je soussignée, Susanne Vionnet, veuve Grivel, mère de Rodolphe Grivel, certifie que l'écrit ci-dessus, souscrit par M. R. Grivel, mon beau-père, contient la plus exacte vérité. A Paris, ce 25 janvier 1812.

Signés à l'original : S. Grivel, J.-L. Grivel, Bergier, de Lausanne, ex-lieutenant du préfet du canton de Vaud, et membre du grand conseil ; E. Bergier, C. Bergier, S. Bergier, Jean-Pierre Colladon.

J'ai connu Rodolphe Grivel à son arrivée chez l'abbé Sicard ; il était sourd et muet.

Ravel Dangirard.

Nota. C'est après l'acte de Vérité qu'on vient de lire, souscrit par toute une famille respectable, dont la plupart des membres exerçaient ou avaient exercé les emplois civils et militaires les plus importans du canton de Vaud, qu'on a osé imprimer et publier à la face de l'Europe, que Rodolphe Grivel n'était point sourd-muet de naissance, et qu'il avait entendu et parlé jusqu'à l'âge de quatre ans. Tant Napoléon exerçait une puissante influence, et savait se jouer de ce que les hommes ont de plus sacré! Voyez pour la confirmation du présent acte, les numéros suivans, 4, 5 et 6.

N.° 2.

Extrait du journal de Rodolphe Grivel.

Samedi, 9 mars 1811.

M. Sicard, mon bon directeur, et mon bon administrateur M. I.*, mon médecin à l'institution, sont venus frapper à la porte de ma chambre; je leur ai dit: *Entrez.* Ils sont entrés avec maman. J'ai embrassé avec tendresse M. Sicard, à qui j'ai demandé, par la parole, comme il se portait? Il m'a répondu qu'il se portait bien. Nous sommes allés ensemble chez M. Fabre, qui leur a parlé sur la première fois de ma guérison.....

M. Sicard a écrit à M. Fabre, pour lui dire que vendredi le 15 de mars, il reviendrait. Il était revenu, à midi, chez M. Fabre qui venait dans ma chambre pour m'appeler, afin de voir M. Sicard. J'ai entendu ce que M. Fabre m'a dicté, et M. Sicard. Ils ont beaucoup parlé avec plaisir. M. Fabre lui a raconté le journal de mes pensées; il en était content, et il

en riait..... M. Sicard a bien voulu embrasser M. Fabre ; parce qu'il l'admirait (*).

N.° 3.

Extrait de la correspondance de L. Veillard.

L. Veillard, a son maitre d'apprentissage.

Du 19 octobre 1811.

Mon très-cher maître, je vous déclare que je suis guéri la surdité par Fabre d'Olivet, aidé de Dieu..... Je remercie infiniment le bon Dieu, ainsi que M. Fabre d'Olivet. Je vous remercie aussi de ce que vous m'avez accordé de sortir avec M.lle R***. Je vous dirai que j'entends bien peu à peu le bruit des voitures, des vitres, du tambour de l'enfant, etc. M. Fabre d'Olivet a parlé fortement, j'ai un peu entendu. Il a ouvert la fenêtre de cette chambre, je l'ai bien entendu........... Tandis que je me suis éveillé à 4 heures 15 minutes du matin, le samedi, j'ai bien entendu qu'on a frappé trois fois. Le même jour, une personne s'est mouchée, je l'ai un peu entendue. M. Fabre d'Olivet m'a un peu appris à parler. Je parlai: *Je vous aime*..... Il l'a bien entendu. Je vous dirai que je modèle sans cesse le portrait........ Adieu, je vous aime de tout mon cœur, et vous salue avec profond respect.

(*) Il faut se souvenir, dans ce numéro et dans le suivant, que c'est le style de deux sourds-muets ; qu'on ne doit point y chercher la pureté ni la justesse grammaticale.

Rapport de L. Veillard au Préfet de police.

Du 4 novembre 1811.

Je vous dirai que j'ai appris avec surprise et admiration que M. Fabre d'Olivet a guéri la surdité de Rodolphe Grivel. Je suis allé chez M.me Servier, institutrice, pour examiner Grivel et causer avec lui. Le même jour, j'ai essayé de frapper doucement avec un de mes doigts la vitre de sa chambre. En effet il s'est vivement tourné vers moi, et il l'a bien entendu. J'en ai été convaincu. Je me suis préparé d'écrire à M. Fabre d'Olivet; c'est-à-dire, que je lui ai demandé de m'accorder de me guérir la surdité. Il m'a répondu. Depuis qu'il m'a écrit, je ne suis pas allé chez M. Fabre d'Olivet. Il avait pensé qu'il a prié mademoiselle son amie, de prier M. I*** de me permettre d'aller avec elle à la campagne. Mais je me suis trompé. Elle m'a conduit chez elle. Elle m'a dit qu'elle était l'amie de M. Fabre d'Olivet. Elle m'a dit que j'irais avec M. Servier chez lui pour que M. Fabre d'Olivet me guérisse. Je ne l'ai pas su. Mais j'en ai été étonné et ravi de joie de demeurer chez M. Fabre d'Olivet pour me guérir la surdité. C'est pour surprendre agréablement M. I***...... En effet, je suis guéri par M. Fabre d'Olivet.

Je pense que vous croyez que j'entends aussitôt, après cela, et tout-à-coup. Je vous dirai que non. Mais j'entends un peu, peu à peu, le bruit des voitures, du violon, du piano, de la vitre, du tambour d'enfant, etc. J'entends un peu qu'on se mouche, on éternue, on tousse. J'entends un peu qu'on parle fortement : *Papa*, *Mama*, *Tata*, etc.......

Je suis arrivé chez M. I*** le lendemain ; mon camarade m'a demandé de descendre chez lui, pour qu'il leve sa table et la frappe avec sa brosse. J'ai bien entendu, quoique je me

sois trop éloigné de cette table. Il en a été étonné ainsi que moi. J'en ai été content de ce que j'entends peu à peu. Jugez cela.

J'ai modelé en cire rouge le portrait de M. Fabre d'Olivet. Je lui ai refusé qu'il me payerait 36 francs.

Je vous salue avec profond respect.

A M. Fabre d'Olivet.

23 novembre 1811.

...... Je suis deux fois sorti d'ici, pour mes commissions. J'ai bien entendu le bruit des voitures, surtout des charrettes. J'ai été dans notre cour ; j'ai bien entendu qu'on a frappé. Je suis vivement tourné autour, mais je ne l'ai pas aperçu. J'ai demandé .... si on frappait ...... On a continué à frapper de plus en plus, je l'ai *rentendu* avec peur, surprise et joie. Je crois qu'on a frappé très-fortement avec un grand marteau sur la table derrière moi ; mais je ne l'ai pas aperçu. J'ai cherché. J'ai demandé .... si on refrappait fortement ? On m'a dit que le soldat avait fait du tambour dehors la rue.

Au même.

Du 2 décembre 1811.

Mon cher meilleur ami, je vous dirai que deux membres de l'Institut, médecins, M. S***, J***, I***, C*** et moi ont été jeudi dernier dans la salle d'administrateurs des sourds-muets. Ils ont bien long-temps lu ; ils ont plusieurs fois ri. Je leur ai montré mon rapport. J*** leur a quelquefois dit que j'étais menteur. Ils ont long-temps lu plusieurs papiers. Un des membres de l'Institut m'a interrogé par écrit ...... sur la médecine. Je n'ai pas voulu leur le dire....... M. I*** a parlé for-

tement derrière moi trois fois *a*. Je ne l'ai pas clairement entendu, mais mon Sens de l'Ouïe a été fait le brouillard..... Je lui ai dit de jouer avec du violon ou du piano, ... il ne l'a pas fait. Il a inventé de sonner, je lui ai dit que je ne l'entendais pas, mais que je l'entendrai dans quelque temps.... Je lui ai dit que vous aviez parlé fortement *papa*, *mama*, *oui*, *non*: je l'ai un peu entendu. Madame votre femme avait parlé fortement *papa*: je ne l'ai pas entendu...... I*** a levé la planche noire...... Il l'a frappée avec sa clef. Je ne l'ai pas clairement entendu. Mon Sens de l'Ouïe a été fait le brouillard, quoique j'aie été surpris que je l'aie dernièrement deux fois très-fort entendu. Ils ont fini. Ils sont sortis de la salle.

M. I*** a dit à mes camarades que je n'ai rien entendu sous les yeux des commissaires. J'en ai été surpris..... Je lui ai dit avec emportement que je l'ai deux fois très-fort entendu. Il m'a dit que M. I*** a huit fois très-fort frappé avec une clef la planche noire, que je ne l'ai pas entendu; mais il l'a neuvième frappé, je l'ai entendu...... Je sais bien que M. I** l'a huit fois, sans force, frappée, mais il l'a neuvième fort frappée. En effet, je l'ai très-fort entendu.

Je vous dirai que deux membres de l'Institut sont trompés....

N.° 4.

Acte de notoriété publique, concernant la surdité native de Rodolphe Grivel.

Nous soussignés, habitans de la ville de Genève ou des environs, certifions qu'il est à notre connaissance, et ici de notoriété publique, que le jeune Rodolphe Grivel, né à Aubonne, dans le pays de Vaud, le 15 mai 1796, a été sourd-

muet de naissance, n'ayant jamais entendu ni parlé. En foi de quoi, signé à Genève le 10 janvier 1812.

Signés à l'original: P. J. Bridel ; Bridel, oncle ; Henri de Mestral ; Théodore Terrisse ; E. Sayous ; Binet-Marc ; L.D. Muniez, Mallet-du-Pan ; J. Conrad Vogel ; J.Massip ; J.-André Lesage ; G. Cramer ; Florentine Lesage, née Andrillat ; Peschier-Melly ; G. Berguer ; veuve Counis ; veuve Brunel ; Jenny Binet ; Gab. Gallot ; Aug. de Maffey ; Susanne Dombre, née Brey ; P. Saussac ; Renée Saussac, née Chastain, J.-A. Perisse ; A. Blanc ; Isaac Bourdillon ; G. Repingon ; Fréd. Amiel ; Marie Amiel ; J.-P. Contan ; J.-J. Dudley ; F. Mallet-du-Pan ; Henriette Bridel ; Ch. Dessiex ; J. Delamorte. F. Lond ; Alexandrine Vignier ; Jenny Vignier ; Ch. Chatillon ; J. Dunant ; Dunant, née Moilliet ; Fanni Chatillon.

N.° 5.

Actes légaux concernant la Surdité native de Rodolphe Grivel.

Nous Syndic, Adjoints et Conseil municipal d'Aubonne, district d'Aubonne, canton de Vaud, en Suisse, déclarons, à la réquisition du citoyen Rodolphe Grivel, bourgeois dudit Aubonne, ci-devant major au service de la patrie, qu'il est de la plus grande notoriété publique, que son petit-fils Rodolphe-Louis Grivel, né le 15 mai 1796, fils de feu Charles-Louis Grivel, quand il vivait, conseiller d'Aubonne; et de dame Jeanne-Susanne Vionnet, son épouse, est venu au monde sourd et muet, étant de la connaissance du Conseil que ledit Rodolphe-Louis Grivel a été traité, tant à Aubonne qu'ailleurs, par divers médecins, pour tâcher de le guérir de ces infirmités,

et que tous les sacrifices qu'ont faits les parens de cet intéressant enfant, et les secours de l'art pour atteindre ce but, ont été sans succès, ce qui les a déterminés à l'envoyer à Paris, à l'Institut des sourds-muets, pour y recevoir l'instruction que l'on y donne aux enfans atteints de ces infirmités réunies.

En foi de quoi, expédié en municipalité, à Aubonne, sous le sceau du Conseil municipal, près la signature de son président et celle de son secrétaire, le 29 décembre 1811.

Signés à l'original: Cusin, syndic; Doué, greffier municipal.

Le susnommé major Grivel, bourgeois de la commune de Saint-Livre, s'étant présenté en municipalité, requérant qu'acte de vérité lui fût accordé sur l'état fâcheux de sourd et muet de son petit-fils Rodolphe-Louis Grivel, cette dernière lui a exhibé la même déclaration que celle ci-dessus accordée par la municipalité d'Aubonne, et ce, d'après la connaissance qu'elle a toujours eue de l'état de ce jeune homme privé depuis sa naissance, des deux sens susmentionnés, jusqu'à l'époque où il est allé à l'Institut des sourds-muets, à Paris.

Expédié avec la signature du syndic, près celle du greffier, audit Saint-Livre, le 23 décembre 1811.

Signés à l'original: J. Tripod, syndic; G. L. Guignet, greffier.

Le juge de paix du cercle d'Aubonne au canton de Vaud, en Suisse, déclare véritable le sceau municipal dudit Aubonne, et les signatures des citoyens Cusin, syndic, et Doué, greffier de la municipalité dudit Aubonne, ainsi que celles des citoyens Tripod, syndic, et Guignet, greffier municipal de la commune de Saint-Livre, cercle dudit Aubonne, d'autre part apposées.

A Aubonne, ce 28 décembre 1811.

Signé à l'original: Menthonnex, juge de paix,

Le soussigné secrétaire en chef du petit conseil du canton de Vaud, certifie véritables la signature et le sceau ci-dessus.

Lausanne, le 30 décembre 1811.

Signé Boisol.

Le ministre plénipotentiaire de France, en Suisse, certifie véritables le sceau et la signature ci-dessus. Berne, le 2 janvier 1812. Pour le ministre, le secrétaire de légation. F. Rouyer.

Le ministre des relations extérieures certifie véritable la signature ci-dessus de M. Rouyer. Paris, le 8 février 1812.

Par autorisation du Ministre, le chef de la division des Consulats, *signé* d'Hermand. Par le ministre, le chef du bureau des passeports, *signé* Brulé jeune.

Nota. Voilà certainement la surdité native et le mutisme de Rodolphe Grivel, aussi authentiquement constatés, qu'il soit physiquement et moralement possible. Cet enfant était donc sourd-muet de naissance. Le faux matériel mis en avant par le Gouvernement de Napoléon est détruit au moment même qu'il est imprimé ; car on doit remarquer que les actes, datés de la fin de décembre 1811, et du commencement de janvier 1812, ne sont point postérieurs à la chute du tyran. Ils sont, au contraire, souscrits au moment de sa plus grande force.

N.° 6.

Extrait d'une lettre de M. Corver Hooft, alors Chambellan de l'Empereur, à M. le colonel Gordon.

Monsieur,

Vous me demandez par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, si je puis vous donner des renseigne-

mens sur M. Fabre, et sur la cure presque miraculeuse du jeune Grivel, qu'il a opérée, et sur l'authenticité de laquelle j'apprends avec étonnement qu'il s'est élevé du doute. Quoique ne connaissant pas personnellement M. Fabre, je me trouve plus que personne en état de vous satisfaire à cet égard, par les relations qui ont existé depuis un grand nombre d'années entre ma famille et celle du jeune sourd-muet dont il a entrepris et opéré la cure. La belle-mère de madame Grivel a demeuré 16 ans dans notre famille, où elle a présidé à l'éducation de toutes mes sœurs, qu'elle n'a quittées que lorsqu'elles n'ont plus eu besoin de ses soins. Ce n'est qu'après son retour en Suisse, que le jeune sourd-muet est venu au monde. Sa naissance, comme le seul rejeton mâle de la famille, et ensuite son infirmité qui s'est bientôt manifestée, font le sujet d'un grand nombre de lettres, parmi la correspondance qu'elle a toujours entretenue avec ma famille; de sorte que je n'ai jamais perdu ce jeune homme de vue. De plus, je n'ai jamais manqué de l'aller voir, chaque fois que je me suis trouvé à Paris, depuis qu'il a été placé à l'Institut des sourds-muets, et chaque fois j'ai entendu les meilleurs témoignages sur son intelligence; mais je n'ai jamais remarqué qu'on élevât les moindres doutes sur sa surdité. Ce n'est qu'au mois de février dernier, qu'étant venu, comme de coutume, lui faire visite, j'appris que sa mère....... l'avait retiré de chez M. Sicard.... pour essayer de lui rendre l'organe de l'Ouïe...... Je me rendis de suite chez madame Grivel, où je trouvai son fils, à peu près dans le même état que toujours; et personne ne me parlant de la cure, je n'y pensais plus, jusqu'à ce que j'en fus informé par les rapports publics, et enfin par une lettre de sa grand'mère, qui elle-même avait de la peine à croire au prodige. J'étais alors en Hollande; mais, à mon retour à Paris, je fus témoin de la vérité de ce que j'en avais appris, et durant six semaines que je le visitai plusieurs fois, j'ai observé des progrès marquans, tant par rapport à la faculté de

distinguer les sons, qu'à celle de les articuler. M. Fabre que je n'avais jamais vu, qui, de même, n'avait formé liaison avec madame Grivel que par hasard, a eu la complaisance, connaissant l'intérêt que je prenais à ce jeune homme, d'entrer dans les plus grands détails avec moi, pas seulement à l'égard de la cure, mais aussi des motifs qui l'avaient engagé à la tenir secrète, jusqu'à ce que le succès en prouvât l'efficacité; et je les ai trouvés dictés par la prudence.........
Croyant avoir satisfait, Monsieur, au but que vous vous proposiez en vous adressant à moi, j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé à l'original : J. Corver Hooft.

Amsterdam, ce 23 mars 1811.

Nota. Je pourrais ajouter ici plusieurs lettres semblables; mais, outre qu'elles grossiraient inutilement ce recueil, elles ne pourraient rien ajouter à la validité de l'assertion d'un homme dont la réputation d'honneur et de probité est aussi fortement établie que celle de M. Corver Hooft.

N.° 7.

PIÈCES RELATIVES A NINA TROMPAREN.

Extrait d'une lettre de M. Broussonnet, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, à M. Tromparen.

Montpellier, le 1.er mai 1818.

Monsieur,

Il m'est bien pénible d'être forcé de vous répéter que la maladie de votre chère fille n'offre pas d'autre chance de soulagement que celle que pourrait procurer un événement dont il

n'existe pas d'exemple. On a vu l'organe de la parole se rétablir subitement; mais les paroles qu'ont proférées les individus, prouvaient qu'ils les avaient apprises à l'aide du Sens de l'Ouïe : celui-ci paraît être détruit chez votre enfant, et il l'a été probablement dans une convulsion de l'enfance ; il suffit d'un instant pour consommer le mal.

Je ne vous conseille donc aucune espèce de traitement qui ne tendrait qu'à altérer la santé dont jouit la petite-fille, et sans compter sur les révolutions de l'âge, qui n'influeront pas sur son éclat : vous ferez plus sagement, en commençant dès-à présent son éducation spéciale, afin de suppléer aux deux Sens qui lui manqueront.

Je vous réitère tous les regrets que j'éprouve de n'avoir à vous offrir que des consolations, etc. ....

Signé D. Broussonnet.

Nota. Je possède une lettre semblable du docteur Chrétien ; mais comme il ne s'agit ici que d'établir la surdité native de Nina Tromparen, celle d'un savant aussi recommandable que M. Broussonnet est plus que suffisante.

Extrait d'une lettre écrite par M. Tromparen, père de Nina, à M. Ferrier fils, de Ganges.

Privas, le 4 août 1818.

Sans avoir l'honneur d'être connu de vous en aucune manière, vous m'avez rendu le plus important des services : vous avez daigné prier, dans le temps, votre digne ami, M. d'Olivet, de tenter la guérison de ma fille, sourde-muette. Votre généreuse sollicitation a été d'un grand poids auprès de lui, et n'a pas peu contribué au grand mouvement qu'il a fait, et à l'heureux événement qui l'a suivi. M. d'Olivet vous racontera lui-même le tout. Je me borne à vous informer qu'il est

parti hier pour Saint.-Hippolyte, après avoir séjourné ici quelques jours qu'il a consacrés à mon enfant. La tentative a été couronnée du plus heureux succès. L'oreille a été rendue sensible aux sons. Cela est prouvé aussi clairement que son âge, au-dessous de cinq ans, peut le permettre. Mille épreuves ont démontré ce fait. Il reste à distinguer les sons, chose plus difficile que l'on ne saurait imaginer, et à articuler quelques monosyllabes. Elle est sur la voie ; j'en ai la plus douce comme la plus heureuse conviction. En nous occupant, mon épouse et moi, de cet heureux travail, notre pensée se portera souvent sur le respectable ami de notre plus grand bienfaiteur.

M. d'Olivet n'a pas borné à mon enfant son inépuisable bonté. Deux autres cures ont été tentées, et sans avoir mieux réussi, elles ont été plus frappantes, parce que les sujets sur qui elles ont été faites, ont eux-mêmes fait clairement comprendre que l'Ouïe leur était donnée. L'un est une fille de 14 ans, qui commence à articuler des monosyllabes ; l'autre est le fils de M. mon collègue Maraval, pasteur à Aigues-vives, qui, ayant conduit ici son enfant âgé de 9 ans, a eu le bonheur de le ramener doué du précieux Sens que la Nature, par une bizarrerie trop fréquente, lui avait refusé.

Excusez, Monsieur, la liberté que je prends de vous entretenir de ces merveilleux événemens, et daignez, etc.

Signé Tromparen, pasteur.

Nota. Je possède beaucoup de lettres de M. Tromparen, qui contiennent les détails des progrès que Nina et Émilie ont faits depuis cette époque ; j'en ai extrait les faits les plus marquans, que j'ai rapportés dans les notes précédentes. Les répétitions deviendraient superflues.

N.° 8.

PIECES RELATIVES A ADOLPHE MARAVAL.

Actes concernant la surdité native de cet enfant.

Nous soussignés, pasteurs de l'Église chrétienne réformée, consistoriale de Montpellier, département de l'Hérault, certifions et attestons à qui il appartiendra, que Célestin-Adolphe, fils de Jean Maraval, pasteur de l'Église consistoriale d'Aigues-vives, et d'Anne Paux, âgé d'environ sept ans, est dans un état de mutisme absolu, depuis sa naissance, et qu'il n'a entendu ni parlé jusqu'à ce jour. En foi de quoi, etc.

Fait à Montpellier, le 28 juillet 1817.

Signés à l'original: A. Lardat, pasteur à Pignan; A.-L. Lissignol, H. Michel, pasteur et président du Consistoire.

Je soussigné, médecin du Collége royal de Montpellier, certifie avoir été consulté, il y a quatre ans environ, pour l'enfant ci-dessus nommé, ce que je me suis convaincu, par toutes les épreuves propres à éclairer mon opinion qu'il était véritablement atteint des infirmités dont il est fait mention.

Montpellier, le 29 juillet 1817.

Signé Chrétien, médecin.

Je soussigné, docteur en médecine et professeur de pathologie dans la Faculté de médecine de Montpellier, certifie qu'il est à ma connaissance que le jeune Célestin-Adolphe Maraval, fils de Jean Maraval, pasteur de l'Église consistoriale d'Aigues-vives, est sourd-met de naissance, et qu'il est vivement à désirer que quelque méthode lui soit appliquée, pour la réintégration de cette double fonction animale.

Montpellier, le 27 juillet 1817.

Signé Baumes.

Extrait d'une lettre de M. Maraval, père d'Adolphe.

Aigues-vives, le 5 septembre 1818.

Monsieur et bien estimable ami !...... Mon enfant, comme vous l'avez prévu, n'a pas été stationnaire. Vous vous rappelez l'état où vous l'avez laissé : depuis lors, il compte sur ses doigts les heures de la pendule, et sa maman s'aperçut visiblement, un jour, qu'il l'entendit frapper sans que son attention fût provoquée. Il distingua très-bien un grand nombre de sons : le braiment de l'ane, le chant du coq ; celui du tambour à une assez grande distance, etc., etc. Il prononça les *R*, les *V*, les *F*. Il prononce *CA*, en mettant un de ses doigts entre les dents. Il dit très-bien *tata* ; après plusieurs tentatives, il parvint, le 31 du mois dernier, à dire *mama*, ce qui causa à Madame Maraval un plaisir après lequel elle soupirait, qu'elle s'imaginait devoir être encore loin...., plaisir qu'on peut bien imaginer, mais non décrire. Depuis lors, Adolphe ne communiqua plus avec mon épouse que par le tendre nom de *mama*, comme il ne communique avec moi que par celui de *papa*. Enfin, je lui ai fait comprendre qu'il s'appelle *Adolphe*; et à une petite distance, quand je lui fais entendre ce nom, il se retourne et me répond *papa*. Souvent il va se coucher dans un coin, et nous appelle tantôt moi, tantôt mon épouse, pour savoir si nous l'entendons..... J'ai déjà reçu des nouvelles de l'estimable collègue M. Tromparen : il m'apprend que sa petite commence à leur donner de la satisfaction; qu'elle prononce présentement sept à huit monosyllabes, et qu'elle en prononcerait un plus grand nombre, si elle n'était arrêtée par la difficulté de pousser des sons. Il me dit encore qu'Émilie continue ses progrès sous les rapports de la parole ; que sa

voix s'est adoucie, et que, quant à son Ouïe, elle ne cesse de faire comprendre qu'elle en jouit..... Veuillez agréer, etc.

Signé Maraval, pasteur.

Nota. La correspondance de M. Maraval contient les détails des progrès de son fils. Il m'apprend, dans sa lettre du 3 octobre, que le vocabulaire de cet enfant s'est considérablement étendu. Il me dit qu'il n'a pu s'empêcher de faire part de ce phénomène à plusieurs personnes distinguées par leurs lumières, tant à Paris qu'à Montauban.

N.° 9.

PIECES RELATIVES A ANTOINE BESSON.

Acte de notoriété publique, concernant la surdité native de ce jeune homme.

Nous soussignés, habitans de la ville de Ganges, département de l'Hérault, certifions qu'il est de notoriété publique et à notre connaissance intime, que le nommé Antoine Besson, fils d'Antoine Besson et de Marie Delpuech, né dans la susdite ville de Ganges, le 23 janvier 1795, a été constamment connu et réputé pour être atteint de surdité native et de mutisme complet, n'ayant jamais donné aucun signe sensible d'audition, ni proféré aucune espèce de parole articulée avant le 25 août de la présente année. En foi de quoi, etc.

Signés à l'original: Ferrier fils, négociant; Ferrier père, propriétaire foncier; Deshons, propriétaire foncier; de Darvieu, juge de paix; Matthieu Randon fils, Beziés fils, M. Randon, négociant; Randon père, avocat; E. Rous, négociant; Dupuy et Rolland, négocians; Boudon, Ducros-Figarel, ancien maire; Jean Lafont, ex-premier suppléant du juge de paix; Gervais, chef-de bataillon; Pierre Cazalet,

négociant ; Conduzorgues , notaire ; Gounelle , propriétaire foncier ; G. Soulier , Tarteron , ex-directeur des domaines ; Mourque-Dalgue , négociant ; le maréchal de camp Soulier ; M. Durand , ancien pasteur de Ganges ; D. Francezon , négociant ; J.-F. Lebre , négociant ; Izaac Tarteiron , ancien juge de paix ; C. Gaussorgues-Tarteiron ; Ausset , négociant ; J. Pascal neveu ; J. Lafont , propriétaire foncier ; Caizergues , propriétaire foncier.

Vu pour la légalisation des signatures.

Ganges, le 11 novembre 1818.

Signé Aigoin , Maire.

Vu pour la légalisation de la signature Aigoin , maire.

Montpellier, le 27 novembre 1818.

Le Préfet de l'Hérault,

CREUZÉ DE LESSER.

Extrait d'une lettre de M. Besson père.

Ganges, le 30 août 1818.

Mon cher Monsieur , j'ai mené mon fils au temple. Quand nous sommes entrés , il s'est mis à rire d'entendre lire M. Detienne ; et voyant qu'il entendait , la joie le transportait. Le monde qui était à l'entour s'en sont pris garde. L'enfant fait des progrès. En saluant le monde , il leur dit *bon jour*. Le monde s'en étonne de voir cela. J'aurais bien d'autres choses à vous dire des progrès de l'enfant. Le syllabaire que vous avez quitté , il le dit de sa tête..... Je finis en faisant des vœux à Dieu pour vous et votre famille , etc.

Signé Besson.

Nota. M. Besson étant obligé de travailler à son métier de faiseur de bas , n'aurait pas pu donner à son fils les soins nécessaires ; mais M. Lafont , homme de loi , ancien suppléant du juge de paix, a bien voulu , par bienveillance seule,

se charger de ce travail difficile. Il a instruit ce jeune homme avec beaucoup de zèle, et lui a fait faire des progrès plus rapides qu'à un autre. Sa dernière lettre m'annonce qu'il prononce déjà un très-grand nombre de mots, et répond à beaucoup de questions.

N.° 10.

PIÈCES RELATIVES A MARIE ROLLAND.

Copie d'une lettre écrite par M. Durand, ancien pasteur de Ganges, résidant à Monoblet, près Saint-Hippolyte,

A MM. les Rédacteurs des archives du Christianisme.

Un homme profond dans la pensée, qui seul représente plusieurs hommes, a été attiré dans ces contrées par des considérations étrangères au sujet dont je vais parler. Cet homme rare est M. Fabre d'Olivet. Dans un voyage qu'il fit dans le département de l'Ardèche pour des recherches géologiques et littéraires, un M. T***, de Privas, le pria de s'arrêter quelques jours chez lui, pour mettre en ordre ses matériaux, et il profita de cette occasion pour lui présenter un de ses enfans, jeune fille de cinq ans, sourde-muette de naissance. M. Fabre d'Olivet l'examina, et dans deux jours elle entendit; peu de jours après, elle parla.

Ce premier succès étonnant fut suivi d'un second dans le voisinage. Le bruit que firent ces deux événemens se propagea jusqu'au Gard. Un père de famille à Aigues-vives, dans les environs de Nismes, en ayant eu connaissance, eut recours au même moyen pour son fils, âgé de neuf ans, atteint de la même infirmité que les précédens, et obtint les mêmes

résultats. Cet enfant, soigné par un père intelligent, commence déjà à parler avec facilité.

Ces différens faits me furent annoncés par des hommes dont le témoignage ne m'était point suspect ; mais ils n'avaient pas été témoins oculaires. Dans cet état des choses, je me disais : L'exagération qui aime le merveilleux, aura donné à ces divers faits une consistance qui, vue de près, disparaîtrait. Sans rien adopter, je ne niais rien non plus ; j'étais neutre, et j'attendais le moment d'avoir plus de lumières pour fixer mes idées. Ce moment arriva.

A Ganges, distant de trois lieues de mon domicile actuel, ville que j'ai habitée pendant plusieurs années, et que j'ai quittée depuis peu, il y a un jeune homme, âgé de 19 à 20 ans, que je connais d'une manière particulière, et qui était également sourd-muet de naissance. M. Fabre d'Olivet, vivement sollicité par le père de cet enfant, le vit, et le surlendemain, dans une séance publique, il donna des signes d'audition non équivoques. Ces détails me furent transmis par des personnes clairvoyantes, non crédules, et présentes au rassemblement. Pour le coup je n'eus rien à répliquer : je fus vaincu, mais non persuadé. Il me fallut voir. L'époque n'en fut point retardée. A Saint-Hippolyte qui est à une petite lieue de l'endroit où j'habite, une fille de trente ans fut traitée pour la même infirmité. J'appris accidentellement qu'elle devait être exposée aux regards du public éclairé, et je partis de suite pour m'y rendre. Cette fille parut rayonnante d'une joie calme et angélique ; son ame sembla avoir quitté son siége ordinaire et l'avoir établi sur sa physionomie. On joua de la flûte et du violon derrière elle, à une distance raisonnable. A mesure que les instrumens rendaient des sons effilés qui effleuraient légèrement son organe, des sons tendres et langoureux qui remuaient doucement sa sensibilité, le sourire de la quiétude se montrait sur ses lèvres ; elle indiquait de l'index par des contours imitatifs autour de son oreille, la douceur et la lenteur

des sons qui la frappaient. Dans le temps que nous étions occupés à observer ce qui se passait devant nous, un vendeur de chansons, descendant de la rue qui coupe à angle droit celle où nous étions, s'arrêta au coin, devant une auberge, en jouant du tambourin, à la distance d'environ cent pas de nous. Aussitôt la fille s'éveille comme en sursaut; et quoique les fenêtres de la chambre fussent fermées, et qu'elle ne pût pas absolument voir le joueur, elle indique de sa main la rue d'où venaient les sons, et imite les mouvemens du musicien. On lui présente un verre d'eau, du pain, du vin et quelques autres objets; on lui demande comment on les nomme; à chacun d'eux, elle applique le mot propre.

J'omets quelques-autres circonstances, parce que celles que j'ai indiquées sont suffisantes.

Tous les faits que je viens de rapporter sont de notoriété publique, et pourraient être, au besoin, revêtus des formes judiciaires. A Ganges surtout, la ville entière se lèverait, s'il le fallait, pour attester que le jeune homme dont j'ai parlé, sourd-muet de naissance jusqu'au 24 août dernier, a entendu et parlé le 25, jour même de la fête du Roi. Bouquet bien rare! et bien digne du Monarque paternel que la Providence, après de trop longs orages, a replacé sur le trône de ses ancêtres.

Mais voyons à présent quelles ont été les suites du traitement de la fille de Saint-Hippolyte. Tandis que les autres enfans chez lesquels le Sens de l'Ouïe a été développé, marchent rapidement dans la carrière de la parole, celle-ci a été arrêtée aux premiers pas. Elle est pauvre, et on l'a mise aux travaux rudes de la campagne; elle est sans instruction, et on l'a environnée de terreur. Le fanatisme, enfant de l'ignorance, a dit à ses parens, et lui a fait comprendre à elle-même, de ce ton d'inspiration qui persuade les ames simples et faibles, que c'était un péché horrible de chercher à se donner une faculté naturelle que Dieu même avait refusée; qu'il fallait rester

tel qu'on était sorti des mains du Créateur; que les effets qu'on avait opérés sur elle étaient des prestiges diaboliques. Crédule et timide, l'effroi s'est emparé d'elle ; elle s'est refusée aux secours qu'on lui offrait, s'est chargé la tête de linges humides, s'est exposée aux intempéries de l'air, afin de retourner à son état primitif de surdité : il paraît qu'elle y est en effet retombée.

N'y aurait-il donc que les découvertes frivoles qui fussent favorablement accueillies ? Toutes celles qui portent l'auguste empreinte de la vérité, de l'utilité, seraient-elles combattues et rejetées ? Dans les sciences, Galilée fut persécuté pour avoir enseigné que la terre tournait sur elle-même. Descartes fut obligé de se réfugier en Suède, pour avoir frondé la scolastique. Dans les arts, il fallut l'intervention des tribunaux pour établir l'usage du kinkina et de l'émétique. Il fallut toute l'influence du Gouvernement, pour faire prévaloir l'inoculation et la vaccine ; aujourd'hui on cherche, par toutes sortes de moyens, à étouffer une découverte qui intéresse essentiellement l'humanité.

Quand finira cette lutte funeste ? Elle ne finira qu'après l'extirpation des préjugés qui l'entretiennent. Ces préjugés sont si actifs, qu'ils s'attachent à la politique, à la religion, à la nature, à la société, aux usages, aux relations privées, à tout ; qu'ils tourmentent les hommes, au nom d'un Dieu clément : ce sont l'étincelle qui produit quelquefois un incendie dans les états. Que les écrivains dans leurs ouvrages, les hommes chargés de l'instruction publique, soit civile, soit religieuse ; les hommes revêtus d'une grande puissance morale se réunissent pour combattre, pour détruire l'hydre du fanatisme aux cent têtes ! Le fanatisme est la boîte de Pandore qui renferme tous les maux, et les répand sur la terre : l'homme qui le détruirait, serait le bienfaiteur de l'humanité ; il acquerrait l'immortalité sociale.

M. Durand, pasteur.

FIN.